P
Hist
M

MERCURE BRITANNIQUE;

OU

NOTICES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR

LES AFFAIRES DU TEMS.

Seconde Année.

179089.
27.3.2

PAR

J. MALLET DU PAN.

VOLUME V.

A LONDRES

DE L'IMPRIMERIE DE W., ET C. SPILSBURY, SNOW-HILL, ET POUR LE CONTINENT.

Se trouve chez *Fauche*, et Co: à *Hambourg*, et chez les Libraires de *Vienne*, *Berlin*, *Frankfort*, *Leipsic*, et à *Venise* chez *Andreola* Rüe *S. Faustin*.

M.DCCC.

MERCURE BRITANNIQUE.

N.° XXXIII.

25 JANVIER, 1800.

Annals of the French Révolution, &c. &c.

By A. F. Bertrand de Molleville, *Minister of State*.

Quatre Volumes in-8.° F. Cadell, jun. & W. Davies, in the Strand. 1800.

On a tellement multiplié, en plusieurs langues, les *Chroniques*, les *Histoires*, les *Tableaux* de la Révolution Françoise, que les personnes sensées, perdues dans cette forêt de compilations, ont renoncé à en lire aucune. Ces recueils prématurés, publiés avant le ter-

me des événemens, en renferment plutôt la fable que la narration. Ecrits par des étrangers, ils ne sont & ne peuvent être que des extraits de gazettes, teints de la couleur des opinions tumultueuses du moment. Si ce sont des François qui tiennent la plume, où en trouver un seul dont la tête soit assez forte & assez reposée, pour se défendre des préjugés, des ressentimens, des passions & de l'esprit de parti?

La plupart de ces écrivains polémiques qui se croient & qui s'intitulent historiens, penseroient faire injure à leurs talens, s'ils se bornoient à des Abrégés Chronologiques, où les faits constatés seroient présentés avec méthode & simplicité. Ils s'érigent en hommes d'Etat, en devins & en juges souverains. Nulle question ne les embarrasse : ils ne se contentent point de peindre les acteurs par leur conduite; ils pénètrent dans l'intérieur de leurs pensées, prononcent sur leurs intentions, expliquent les secrets de leur conscience. L'autorité d'un bruit calomnieux dont ils ne se donnent pas même la peine d'examiner les fondemens, a pour eux toute la force d'un monument ou d'une preuve juridique. Toujours affirmatifs, soit qu'ils censurent soit qu'ils louent, ils trembleroient de passer pour des

ignorans & de faux frères, s'ils se permettoient un doute ou une modification.

Le parti qu'ils épousent est, dans leurs récits, toujours exempt de fautes & d'erreurs; mais ils dédaignent les nuances pour dépeindre leurs adversaires, qui tous, sans distinction, sont présentés comme des sots ou des scélérats. Ces prétendues archives de la Révolution Françoise, ne sont autre chose que des plaidoyers contradictoires, débités alternativement par des hommes qui se trouvent à la fois accusateurs & accusés.

Il seroit beaucoup plus sage de s'en tenir à rédiger le mémorial des principaux événemens, en laissant aux historiens futurs le soin de démêler le vrai ou le faux des narrations contemporaines, de pénétrer & de développer les causes, obscures ou équivoques pour nous, d'un grand nombre de faits, & de fixer le degré de blâme ou d'approbation qu'ont mérité les acteurs d'une tragédie aussi compliquée.

Tout écrivain qui perdra de vue qu'aujourd'hui son devoir est de rassembler des matériaux & non de rendre des sentences, ne sera lu qu'avec dégoût & défiance par les juges éclairés.

M. *Bertrand* de *Molleville* n'a point méconnu ce danger, dans la partie la plus considérable de son ouvrage, où, se bornant aux fonctions d'annaliste, il recueille, & détaille suivant le degré de leur importance, les plus mémorables événemens de la première période révolutionnaire, c'est-à-dire de l'intervalle qui s'écoula entre la convocation des Etats-Généraux, & l'ouverture de l'Assemblée Législative dans l'automne de 1791.

L'Auteur publia, il y a quelques années, des *Mémoires particuliers* sur le tems de son court Ministère; sur les fonctions moins publiques dont il fut ensuite honoré par le Roi *Louis XVI*, & sur la catastrophe qui priva cet infortuné Monarque du trône & de la vie.

Il écrivoit alors pour l'instruction de l'Europe, encore plus que pour la curiosité; parce que sa place & son rôle lui ayant donné les moyens de connoître & d'observer immédiatement les particularités qu'il transmettoit à ses contemporains, son témoignage personnel acquéroit un grand poids. Cependant, comme sa sphère ministérielle ne lui permettoit pas de tout saisir, il lui échappa quelques inexactitudes, inévitables dans un tableau aussi va-

ste, tracé, pour ainsi dire, au passage d'une scène dont nombre d'incidens, soit au dedans soit au dehors, ne s'offroient encore que dans des nuages d'incertitudes.

Quiconque entreprendra d'écrire un jour l'histoire du tems présent, n'en consultera pas moins, & avec fruit, ces Mémoires particuliers de M. *Bertrand* de *Molleville*. Desirons que des recueils semblables se multiplient: ils fourniront dans la suite la meilleure école d'informations; l'historien en comparera les allégués & les contradictions, & fera sortir la vérité du frottement de ces récits différens.

Les *Annales* que le même Ministre vient d'imprimer en Anglois, sont un ouvrage beaucoup plus général, & d'une authenticité moins directe. Ici l'Auteur parle & raconte très-souvent comme un témoin perdu dans la foule: il n'a point participé personnellement aux faits dont il résume la succession. Presque toujours il est obligé de s'en rapporter aux dépositions d'autrui, & ces dépositions ne pouvoient être toutes également exactes & probantes. C'est sur-tout lorsqu'il juge les personnes & les causes secrettes de leur conduite, qu'on apperçoit l'influence des opinions de société & de parti, contre lesquelles tout hi-

storien sage doit se prémunir, comme contre des magasins de sottises, de préjugés & de calomnies.

Toutefois M. *Bertrand* de *Molleville* n'a point encouru ce reproche tant qu'il prend pour guides la notoriété publique, les recueils officiels & dignes de créance, & les informations particulières, souvent aussi neuves que curieuses, dont il a été à portée de faire usage.

Il éclaircit plusieurs faits restés douteux; il en développe qu'on ne connoissoit qu'imparfaitement; il détruit par des notions positives des mensonges qui n'avoient été jusqu'ici attaqués que par des conjectures ou des probabilités. Si l'on regrette de ne pas trouver plus fréquemment des morceaux semblables dans ses deux premiers volumes, on n'est point fatigué de la narration toujours claire: quoique souvent commune ou peu instructive pour ceux qui ont étudié cette terrible époque suivie d'époques plus terribles encore, elle prête des secours à la mémoire sans la surcharger. Enfin le style, qui manque de gravité & d'élégance, est toujours simple & net. Les étrangers, pour qui ces *Annales* paroissent avoir été particulièrement composées, remercieront M. *Bertrand*

trand de l'ordre auquel il a soumis la multitude des matières; ordre dont il s'écarte rarement par des hors-d'œuvres ou par des digressions.

Le premier volume embrasse les quatre premiers mois de la Révolution, depuis les préliminaires des Etats-Généraux jusqu'aux discussions de l'Assemblée Nationale sur le *Veto* Royal, durant le cours du mois de Septembre.

Dans le second tome, l'Auteur parcourt la période qui s'étendit des horribles événemens du mois d'Octobre, à la fête de la Fédération dans l'été de 1790.

L'intervalle compris entre cette célébration & la mort de *Mirabeau*, occupe le troisième volume. Le dernier se termine à la dissolution de l'Assemblée Constituante. M. *Bertrand de Molleville* a fait précéder ce grand travail d'une Introduction, où il classifie les diverses factions qui se sont succédées, en observant avec justesse le peu d'analogie qui se rencontre entre la Révolution Françoise, & celles qui ont troublé ou renversé d'autres Etats.

Il ne peut entrer dans l'esprit & l'objet du *Mercure Britannique*, d'analyser un recueil aussi volumineux, dont beaucoup de faits ont été

déjà exposés soit dans les journaux du tems, soit dans d'autres ouvrages historiques; mais au nombre des fragmens qui méritent d'être distingués, & où l'on puisera des particularités moins vulgaires, nous indiquerons celui qui concerne les 5 & 6 Octobre 1789, & où l'Auteur a réuni les détails de ces épouvantables journées; le chapitre du *Livre rouge* & les remarques instructives qui le terminent; l'histoire encore ignorée du Public, quoique parfaitement connue de nombre de personnes, des intrigues de *Mirabeau* avec la Cour des Thuileries, des plans de contre-révolution possible & raisonnable qu'il avoit formés, des moyens d'exécution déjà préparés lorsque la mort surprit cet orateur habile & corrompu, dont on a dit peut-être & trop de mal & trop de bien.

M. de *Bertrand* réfute très-judicieusement l'opinion absurde, si accréditée dans les sallons en France & au dehors, que *Mirabeau* périt empoisonné. J'ai questionné moi-même un des examinateurs du cadavre, examinateur aussi célèbre par ses connoissances que par la loyauté de ses sentimens politiques. Il traita toujours cette fable avec le mépris qu'elle méritoit. Une partie de débauche, un excès d'intempérance,

& la méprise de son médecin *Cabanis* sur le traitement convenable, furent les seuls poisons qui tuèrent *Mirabeau*.

En général, le jugement que l'Auteur des *Annales* porte sur ce Député, dont les talens laissent dans l'ombre presque tous les noms révolutionnaires un moment fameux, obtiendra plus de crédit que les invectives aussi grossières que naturelles dont tant d'autres écrivains royalistes ont composé leur portrait de *Mirabeau*.

Il arriva aux Etats-Généraux noyé de dettes & de réputation, avec le dessein bien formel d'acquérir fortune, places & éclat. Nul parti ne le recherchoit; on redoutoit encore plus son immoralité qu'on n'estimoit ses talens. Sa pénétration juges bien vîte cette cohue factieuse des Communes, dont l'inexpérience, la pétulance & la vanité alloient briser la Monarchie en croyant la réparer.

Il professa de très-bonne heure le mépris invariable que lui inspirèrent ces écervelés, prenant leurs lectures pour des codes, leurs complots pour de la politique, leurs déclamations pour de l'éloquence, & leurs adages anarchiques pour le plus beau système de liberté.

Plus d'une fois *Mirabeau* témoigna son indignation, & même quelque jalousie de la supériorité de crédit qu'obtenoient sur lui ces novices frivoles & présomptueux. Il offrit ses services au Ministère peu après l'ouverture des Etats-Généraux, & sa proposition étoit très-sincère. M. *Bertrand* raconte à ce sujet une anecdote avérée, & que je tiens ainsi que lui de deux des intéressés. M. *Necker*, le plus incompatible des hommes avec un caractère tel que celui de *Mirabeau*, & qui en avoit été insulté dans plusieurs diatribes sanglantes & récentes, laissa tomber cette ouverture. Ce fut alors que *Mirabeau* se rapprocha du Duc d'*Orléans*; mais cette liaison fut de peu de durée. L'instinct & même les principes ramenoient sans cesse vers la Cour, les vues d'un homme dont les lumières égaloient les vices, & qui eût fait très-peu de cas des succès d'un démagogue, si ces succès n'eussent pas dû le conduire aux honneurs & aux profits du Gouvernement.

Deux passions se partagèrent *Mirabeau*, l'amour de la popularité & l'amour du ministère: mais jusqu'aux derniers mois de sa vie, la seconde demeura subordonnée à la première; par-

ce qu'il se présentoit pour l'orateur beaucoup moins de chances d'entrer au Conseil du Roi par le vœu libre de S. M., que de s'y introduire par contrainte en faisant redouter son influence sur l'Assemblée Nationale & sur le Peuple.

Mirabeau, d'ailleurs, avoit trop de sagacité pour méconnoître que, s'il altéroit son crédit populaire, il chancelleroit bientôt dans le Ministère sans pouvoir y être utile: or, la violence des conjonctures ne pouvant se concilier avec ce double rôle de Tribun du Peuple & de serviteur du Roi, il falloit que l'auteur finît par embrasser exclusivement l'un ou l'autre. Après s'être balancé deux ans entre ces deux partis, il s'exécuta enfin, & se livra tout entier au raffermissement de la Monarchie. Ses plans dans ce but eussent-ils réussi? Ses moyens équivaloient-ils à la force des obstacles? M. *Bertrand* paroît le croire; mais je suis loin de partager son opinion.

La popularité de *Mirabeau* baissoit rapidement. Objet de l'inquiète jalousie de M. de *La Fayette*, & de la haine du Comité des *Lameth*, de *Duport*, & de *Barnave*, il entendit dès l'été de 1790 crier dans les Thuileries *sa grande trahison*, pour avoir émis une opinion moins

défavorable au Roi, dans la question du droit de guerre & de paix. Ses projets sur le Ministère divulgués & devenus la fable du côté gauche de l'Assemblée, entraînèrent ce fameux décret qui exclut tous les Députés des places du Gouvernement. —Il ne resta plus alors à *Mirabeau*, qu'à renoncer aux faveurs du Roi, ou qu'à dissoudre la Convention. Cette dernière entreprise termina l'agitation de sa vie; une mort naturelle le préserva peut-être d'une fin plus tragique. Vraisemblablement, discrédité & annullé par son *apostasie*, il eût servi de nouvel exemple qu'au milieu de révolutions populaires, tellement immodérées, on est perdu le jour où l'on rétrograde dans la carrière de la déraison, de la perversité & de la fureur.

En rendant compte de la procédure du Châtelet sur les attentats des 5 & 6 Octobre 1789, & du rapport adopté à ce sujet par l'Assemblée, l'Auteur des *Annales* fait entendre assez clairement que *Mirabeau* avoit trempé dans cette conspiration. Cependant, nous ne voyons pas qu'il fortifie d'aucun raisonnement ni d'aucune indice les présomptions formées sur cette complicité. Elles eurent pour base la détestable réputation de l'accusé, & ses propos non moins

odieux dans l'Assemblée ce jour même du 5 Octobre, encore plus que les dépositions si peu concluantes, si peu concordantes, & si conjecturales que renferme l'inutile fatras recueilli par le Châtelet.

Aujourd'hui que le tems a calmé la première chaleur qu'excita cette procédure, il faut convenir qu'aucun Juge n'oseroit prendre sur lui de décreter un prévenu de prise de corps, d'après des témoignages aussi frivoles.

Nous avons cherché très long-tems à approfondir le mystère de cet effroyable événement. Nous avons comparé des rapports de toutes les espèces, & recueilli des autorités suffisantes. Ces informations nous ont convaincu que *Mirabeau* ne participa ni à la méditation, ni à l'exécution de ce crime, dont les ressorts peu uniformes ne furent jamais qu'imparfaitement connus.

Mais, à l'exemple de divers autres factieux de l'Assemblée pour qui tout grand trouble étoit une jouissance, un bénéfice & un moyen, *Mirabeau* vit avec plaisir le Roi, la Famille Royale, & le Gouvernement enveloppés dans un orage qui les mettoient à la merci des démagogues du moment. Sur les dangers que venoit de courir le Monarque, & sur la déplora-

ble situation où le réduisoient son abaissement, son déplacement & sa servitude, il bâtit l'espoir de s'ouvrir les portes du Conseil. En conséquence, le 7 Octobre, il écrivit à un grand Seigneur, Membre de la Noblesse à l'Assemblée Nationale, & jouissant d'un accès habituel auprès de S. M.: dans cette lettre, il représentoit les périls où les imprudences de la Cour l'avoient jetée, les projets sinistres de ses ennemis, & les ressources à adopter afin d'en prévenir l'effet. A la tête de ces ressources il plaçoit la confiance que lui accorderoit *Louis XVI*, & son installation dans le Ministère.

Mirabeau reproduisit cette démarche quelques semaines après, au moment de l'arrestation du Marquis de *Favras*. Personne n'ignore à quels intermédiaires il s'adressa dans cette circonstance; mais toutes ces tentatives furent infructueuses; la majorité des Ministres ayant constamment demandé leur démission, si le Député de Provence devoit devenir un de leurs collègues.

M. *Bertrand* de *Molleville* eût rendu service au Public & à l'histoire, en discutant au lieu de les transcrire, les opinions vulgaires sur les mobiles de l'invasion de Versailles, & de l'assaut livré au palais du Petit-Fils d'*Henri IV*. La

IV. La crédulité avec laquelle on a admis les premiers bruits & les premières apparences, a peut-être écarté les regards de dessus les vrais coupables. La procédure de Châtelet est évidemment un monument d'impéritie, de négligence & de lâcheté. Ce tribunal n'osa rien approfondir, ni remonter aux origines, ni éclairer une scène dont il prit les épisodes pour la substance.

Aujourd'hui nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, en nous réservant de le traiter une fois, & ailleurs, de manière à jeter quelques lueurs dans cet abîme d'iniquités.

Quoique M. de *Bouillé*, dans ses Mémoires, écrits avec la véracité d'un honnête homme & la franchise d'un militaire, eût déjà satisfait la curiosité publique touchant le voyage de *Louis XVI* à Varennes, on n'en lira pas avec moins d'intérêt la relation plus complette que publie M. *Bertrand*. Il a embrassé toutes les circonstances de cette catastrophe, depuis ses préparatifs jusqu'à la captivité du Roi & de sa Famille dans ce palais des Thuileries, où les plus coupables outrages leur furent prodigués.

A cette occasion, l'Auteur expose les projets opposés dont le Roi se trouvoit assiégé, & entre lesquels ce malheureux Prince flottoit pres-

que sans boussole, plus étourdi qu'éclairé par la multitude des pilotes. Quelque résolution qu'il adoptât, il se voyoit entouré de précipices. Alors, comme depuis, le dehors prétendoit gouverner le dedans, & diriger les mouvemens du Roi en dépit de sa situation, de ses périls, & des difficultés que les distances faisoient disparoître. Peu de sous-lieutenans d'infanterie qui ne démontrassent la facilité avec laquelle ils feroient sortir de France la Famille Royale, & la certitude de la contre-révolution qui suivroit cette évasion.

M. de *Montmorin* avoit médité un plan qui réunissoit l'avantage indispensable de faire concourir à la restauration, l'assistance de l'intérieur & celle de l'étranger. Après avoir développé ce projet, M. *Bertrand* de *Molleville* donne de vifs regrets à l'abandon qu'en fit le Roi, pour courir le hasard d'une fuite à l'extrémité du Royaume.

Certainement les vues de M. de *Montmorin* n'entraînoient point les mêmes risques: si elles eussent échoué, la situation du Monarque n'auroit pas empiré. Mais ce plan vaste & composé, nous a toujours paru pécher par son étendue. Il exigeoit trop d'accord, de sagesse, de ménagemens de la part des Puissances étran-

gères; trop d'habileté, de suite & de bonheur dans les opérations de l'intérieur. Il s'en faut prodigieusement que les Cabinets, sur le secours desquels on comptoit, fussent affermis & même décidés dans leurs déterminations. J'ai vu, au printems de 1792, même après la rupture entre la France & l'Autriche, M. de *Montmorin* conserver une bien foible espérance que la guerre servît au salut du Roi & de la Monarchie: sa défiance n'étoit que trop bien justifiée par les preuves écrites qu'il me communiqua.

L'Auteur des *Annales* a eu le courage & la justice de tirer ce Ministre du décri jeté sur lui par l'ignorance & l'exaltation de quelques Royalistes impétueux. Rien n'est plus certain, par exemple, ainsi que le rapporte M. *Bertrand*, qu'au lieu de signer la fameuse lettre aux Ambassadeurs, dictée au Roi par les *Lameth*, M. de *Montmorin* résigna sa place. Il ne consentit à la garder que par obéissance & par dévouement pour *Louis XVI*, dont le refus réitéré d'accepter cette démission força M. de *Montmorin* à ajourner sa retraite de quelques mois.

Il est impossible d'imprimer quatre gros volumes historiques sur une révolution toute ré-

cente, & d'être toujours exact dans ses récits & impartial dans ses jugemens.—D'autres contrediront sans doute beaucoup d'assertions de M. de *Bertrand*: nous nous bornerons à quelques remarques critiques que nous soumettons à sa candeur. Dans quelques endroits il s'est trompé sur les faits; dans d'autres son zèle a trompé son équité.

Il raconte, suivant la version la plus généralement connue, la scène du serment prêté au jeu de paume de Versailles par les Députés des Communes. Cette démarche séditieuse étoit plus digne d'une troupe de conjurés effrayés, que de Représentans nationaux qui devoient unir à la fermeté, la fidélité qu'ils avoient jurée au Souverain: mais M. de *Bertrand* a ignoré l'origine de ce serment; cette origine atténue la faute d'un grand nombre de Députés.

Sieyes, *Barnave* & le Club Breton avoient déterminé de profiter de la circonstance, pour transférer sans délai l'Assemblée dans la Capitale: ils arrivèrent au jeu de paume avec ce projet. M. *Mounier* & d'autres Députés en furent avertis: l'échaussement étoit au comble; on n'avoit plus que le choix des illégalités. Pour prévenir la proposition si dangereuse de la translation immédiate, M. *Mounier* interjet-

ta la motion du serment de ne point se séparer jusqu'à l'accomplissement de la Constitution. Cet avis suspendit le coup monté par le Club Breton; & si les voix dans la section des Députés plus modérés se fussent divisées, ce Club l'eût emporté. Les Membres des Communes qui ont persévéré jusqu'à la fin dans les sentimens les plus courageux & les plus loyaux, ces Membres tels que MM. *Guilhermi*, *Madier*, *Feydel*, *Henri de Longueve* & beaucoup d'autres, n'hésitèrent donc point à accéder au serment. Dans les troubles politiques on se voit le plus souvent réduit à faire usage de contrepoisons, à consentir au mal pour prévenir un plus grand mal encore: éternelle expérience qui devroit prémunir les hommes droits, contre les dangers que courent le devoir & la conscience dans la carrière des factions & des agitations populaires.

M. de *Bertrand* attribue à l'Abbé *Sieyes* les instructions rédigées par les Bailliages de l'appanage du Duc d'*Orléans*, & accrédite le roman des rapports intimes de ce Député avec ce Prince. C'est une double erreur. Les instructions dont il s'agit furent écrites par M. de *Limon*; mais l'on y annexa un petit pamphlet d'un usage plus général, & répandu an-

térieurement par *Sieyes*, sous le titre de *Délibérations à prendre par les Assemblées de Bailliages*. Quiconque a la moindre connoissance du caractère, du génie & des principes de *Sieyes*, rira de sa prétendue affinité avec un Prince quel qu'il fût. Dans tous les tems il a désavoué ces fabuleuses connexions avec le Palais Royal; & quoiqu'on répète cette chimère encore tous les jours, personne n'en a encore fourni une seule preuve.

Les causes de la Révolution sont exposées très-sommairement dans ces *Annales*. L'Auteur nous paroît tomber à ce sujet dans le défaut de logique qu'on nomme *énumération incomplette*. Il confond les causes secondes avec les causes premières, les mobiles accidentels avec les mobiles nécessaires, & les véhicules des événemens avec la raison de leur impulsion primitive. Querelles interminables des Parlemens, Notables, déficit des finances, Ministère de M. *Necker*, assauts de la philosophie, rien de tout cela n'auroit eu lieu sous une Monarchie qui n'eût pas eu le ver dans le cœur.

Parmi ces causes subalternes non de la Révolution, mais de son caractère, on peut croire que M. *Bertrand* n'oublie pas le célèbre Résultat du Conseil du Roi, du 27 Décembre

1788; Résultat qui régla les dispositions relatives à la formation des Etats-Généraux, & entr'autres le *doublement du Tiers-Etat*.

Sans entrer dans cette question, qui pourroit bien être encore toute neuve quoiqu'épuisée en apparence dans tant d'ouvrages polémiques, on demandera à M. de *Bertrand* comment il concilie les qualifications dont il accable ce *Résultat* & M. *Necker*, avec l'emphase des éloges qu'il prodigue à plusieurs autres Membres du Conseil de S. M.? Quoi! ils admirent de confiance & sur la parole de M. *Necker*, cette décision qu'ils jugeoient subversive des deux premiers Ordres de la Monarchie & de la Monarchie elle-même! Quoi! MM. de *Barentin*, de *Villedeuil*, de *Montmorin*, de *Puysegur*, souffrirent en silence qu'un seul de leurs Collègues les rendît solidaires d'un acte aussi dangereux! Quoi! pas une protestation, pas une démission de leur part! Il faudroit les supposer les plus coupables des hommes, si, ayant combattu cette résolution pernicieuse dans le Conseil, ils eussent adhéré à sa sanction, & prêté leur ministère à son exécution. Si, au contraire, ils adoptèrent le résultat, c'est le Conseil entier, & non M. *Necker* individuellement qu'il faut en accuser.

Dans son dernier ouvrage sur la *Révolution de France*, M. *Necker* a affirmé " que le rapport & le résultat furent examinés minutieusement dans plusieurs Comités de Ministres, en présence du Roi, & que la Reine même fut présente à la dernière conférence. Tous les avis, ajoute-t-il, finirent par se réunir en faveur du rapport & du résultat, si l'on en excepte l'opposition d'un Ministre *dirigée sur un seul point.* "

Nul des intéressés jusqu'ici ne s'est avancé pour démentir cette assertion. Elle reste dans toute sa force, tant qu'elle ne rencontre pas de contradicteur.

La vérité est que ce *résultat*, quelque jugement qu'on veuille en porter, excita des transports d'allégresse dans la Capitale & les provinces. Jusqu'au Parlement de Paris se hâta d'y donner une éclatante adhésion. A l'exception des Princes du sang qui protestèrent avec force & presque prophétiquement contre les nouvelles formes, pas un corps de l'Etat ne hasarda une remontrance.

On doit se reporter à ce moment d'enivrement général, d'enthousiasme prématuré, de bénédictions fausses ou sincères adressées au Roi dans une multitude de remerciemens, pour concevoir

concevoir que les Ministres ne se jugeoient pas alors si malheureux d'avoir à répondre de résolutions si populaires. Il est trop commode & trop commun de venir après les événemens, désavouer dans les coteries de l'étranger une participation qu'on eût été dans le tems très-fâché de laisser à d'autres,

C'est une autre inexactitude d'affirmer, ainsi que le fait M. de *Bertrand*, que les Notables *furent presque unanimes* contre le doublement du Tiers. Cette opinion eut la majorité dans le Bureau que présidoit le Roi actuel: dans les deux Bureaux suivans la minorité fut de huit contre seize. Les procès-verbaux constatent ce résultat.

Louis XVI ayant été détrôné de fait le 14 Juillet 1789, il ne lui resta plus à conserver que son titre & sa vie. Dans cette position, c'est de la prudence & non de l'énergie que le salut du Monarque imposoit aux Ministres. Jamais fonctions ne furent plus délicates, plus critiques, plus difficiles que celles du Gouvernement depuis cette époque. De tous côtés des pièges & des abîmes. On avoit contre soi une Assemblée usurpatrice de tous les pouvoirs, ardente & soupçonneuse, & qui absorboit toute la popularité; on avoit contre soi la force armée

décuplée, & celle des insurrections toujours protégées par les ennemis de l'ordre, le fanatisme général, l'opinion, la presse, les dénominations civiques, la vigilance inquiète & ombrageuse de deux Cours d'Inquisition. Quelque démarche qu'adopta le Ministère, il ne lui appertenoit ni d'en prévoir toutes les conséquences, ni d'en prévenir les inconvéniens. Le Roi étoit hors d'état de soutenir & de défendre ses serviteurs, placés entre le Souverain & l'Assemblée Nationale comme des victimes expiatoires destinées à tomber en sacrifice.

La force d'inertie devint leur seule ressource, & le dernier appui de la Couronne démantelée. Dans des conjonctures pareilles, exiger des mesures de vigueur, c'est prescrire à un homme attaqué de maux de tête, de se briser la cervelle contre les murailles. Puisque tout exercice de volonté libre étoit interdit au Monarque, sous peine des derniers périls; puisqu'une majorité compacte, conjurée & soutenue, faisoit décider tous les décrets, sans avoir jamais d'égard aux observations qu'on lui présentoit, le Gouvernement, responsable de l'existence du Roi & de sa Famille, n'avoit plus de choix des résolutions. Ou à chaque ordonnance de l'Assemblée qu'il eût contredite, il

compromettoit les débris de l'autorité royale, la sureté du Prince, & les ressources que le tems pouvoit amener; ou il devoit sanctionner tous les décrets sans exceptions. Pour s'être écarté de la marche du Conseil à cet égard, M. *Necker* finit par devenir odieux aux despotes législatifs des Thuileries.

Nonobstant ces considérations, M. de *Bertrand* n'en traite pas moins ses prédécesseurs au Ministère avec une impitoyable rigueur: il leur prodigue les sarcasmes, il les représente presque comme des traîtres à leur Souverain, il leur dicte la conduite qu'ils auroient dû observer.

L'Auteur des *Annales* oublie ici son équité naturelle. Lorsqu'on prononce aussi affirmativement sur des hommes publics, faut-il les isoler des conjonctures dans lesquelles ils se trouvèrent placés, taire l'influence irrésistible de ces conjonctures, & prescrire aux Ministres d'un Roi, dépouillé par une Révolution victorieuse de tous les prestiges & de toute la force de la puissance, des devoirs qu'il ne seroit pas toujours sage d'accomplir dans les commotions ordinaires?

Lorsqu'on se pénètre du souvenir de ces tems d'effroi; lorsqu'on observe la plus antique

Monarchie s'écroulant en trois jours comme un château de sable, & s'écroulant sans résistance, sans combats; toute autorité légale ensevelie sous les ruines de la Royauté, le Souverain devenu le jouet & le martyr de ses sujets; lorsqu'on se rappelle la terreur qu'imprimèrent les événemens du mois de Juillet & que perpétuoient des crimes journaliers, provoqués, récompensés & légitimés; lorsqu'on se reporte à ces jours où la seule protection du citoyen étoit la pique d'un scélérat ou l'éloquence d'un factieux, ah! l'on devient indulgent envers ceux qui se dévouoient encore à supporter les décombres du trône, à partager les sollicitudes & les dangers du Prince, à s'associer à sa fortune, & à retarder le dernier naufrage.

Par une prévention singulière, M. de *Bertrand*, en réprouvant avec amertume la conduite du Conseil de *Louis XVI*, n'en fait pas moins, en plusieurs occasions, le panégyriste de deux ou trois des Ministres. Mais, en quoi leurs Collègues furent-ils plus répréhensibles qu'eux? M. de *Montmorin*, par exemple, se montra-t-il plus vigoureux, plus entreprenant que M. *de la Tour du Pin*? Pourquoi ces deux balances & ces distinctions?

Véritablement, il y a de quoi surprendre d'entendre un homme public aussi expérimenté que l'Auteur des *Annales*, prendre à Londres, neuf ans après les événemens, la place des Ministres enveloppés en 1789 & 1790 des flammes de la révolution, & du fond de son cabinet leur signifier les discours qu'ils auroient dû tenir, & les démarches qu'ils devoient entreprendre. Croira-t-on, par exemple, qu'il reproche à M. *Necker*, avec tout le sérieux d'une réprimande, de n'avoir pas tenu au Roi, le 6 Octobre, le langage suivant: " Sire, vous êtes " sauvé. — Les clameurs qui vous appellent " à Paris sont celles des factieux. — Autori- " sez-moi à déclarer au Peuple que vous avez " besoin de repos; & que vous vous rendrez " à Paris aussitôt que la tranquillité sera ré- " tablie. — Cette promesse suffira. Elle ne doit " point, cependant, détourner V. M. de par- " tir demain pour Compiegne, & de transfé- " rer l'Assemblée Nationale à Soissons. Dans " la matinée je convoquerai les Assemblées de " Bailliages, *excepté celles de Versailles & de* " *Paris*; elles seront unanimes sans aucun dou- " te à rappeler leurs Députés, & à solliciter " la dissolution de l'Assemblée Constituante. "

Il ne faut ni un grand effort de mémoire ni une longue réflexion, pour se convaincre que, si M. *Necker* ou tel autre Ministre avoit eu la témérité de proposer un pareil plan au Monarque, dont les jours ainsi que ceux de sa Famille dépendoient de cent mille fanatiques armés, auxiliares d'une multitude immense & de tous les scélérats de la Capitale, le Roi l'eût chassé de sa présence comme un traître: ce Ministre eût été égorgé avant la fin de la journée, la Cour & les Ministres eussent subi le même sort deux heures après.

Ces attentats horribles n'excitèrent pas la moindre fermentation dans les Provinces. M. *Mounier*, qui chercha à remuer le Dauphiné, n'y put trouver cinquante personnes qui voulussent le seconder. Et pourquoi? Par une raison que les Royalistes se sont toujours obstinés à méconnoître; favoir, qu'au lieu de cette *poignée de factieux* dont ils parlent sans cesse dans leurs écrits, ce fut la Nation presque entière qui embrassa la Révolution, qui l'embrassa avec la stupidité d'une dupe, le délire de la folie, & l'acharnement de l'enthousiasme. Ce n'est qu'à la fin de 1791 que cette déplorable fascination commença à s'affoiblir.

Les Ministres, qui précédèrent M. de *Bertrand* dans le Conseil, devoient attendre de cet Ecrivain d'autant plus de ménagemens, qu'il a fait lui-même l'expérience des écueils sur lesquels se traînoit le Gouvernement. Personne n'a montré plus de zèle, de fermeté, de constance à prévenir les derniers malheurs de *Louis XVI*, que ne le fit M. de *Molleville*. En fut-il moins impuissant à se garantir des dénonciations, à se maintenir dans le Ministère, & à sauver son infortuné Prince? Son rôle, cependant, étoit encore moins dangereux que celui des Ministres de 1789 & de 1790, responsables de tout sans aucune loi publique qui pût leur servir de garantie & de justification; tandis que leurs successeurs pouvoient se défendre en objectant aux accusateurs la lettre d'une Constitution positive, & leur respect pour son exécution.

Quelquefois une réticence ou une inexactitude dans la narration suffit à défigurer un fait historique. Lorsque ce fait doit jeter du blâme sur une personne publique, il est indispensable de le présenter sous toutes ses faces, & de laisser le lecteur maître d'absoudre ou de condamner.

L'Auteur des *Annales* perd quelquefois de vue cette maxime. Par exemple, en rapportant

la délibération prisé par la majorité du Clergé de passer à la Chambre des Communes, il suppose une circonstance qui aggraveroit sensiblement cette démarche. Suivant lui, ce fut le 24 Juin, c'est-à-dire le lendemain de la séance Royale, & en désobéissance formelle aux ordres de S. M., qu'elle fut adoptée. Cependant, cette délibération avoit été prise dès le 19, & confirmée les jours suivans. Quelle opinion qu'on veuille prendre des contestations qui s'élevèrent dans cette Assemblée du Clergé sur la section à laquelle appartenoit la majorité, il demeure avéré que 151 Membres se rendirent à la salle du Tiers-Etat; non, comme le fait entendre l'Annaliste, pour une réunion absolue & définitive, mais pour la vérification commune des pouvoirs. Cent quarante-trois Membres du Clergé refusèrent de les suivre, & y furent forcés huit jours après.

Ces débats, auxquels on affecte encore d'attacher tant d'importance, étoient au fond la chose du monde la plus oiseuse. Eût-il été unanime à repousser la réunion, le Clergé n'en auroit pas moins été forcé de s'y soumettre, de même que le fut ensuite la Noblesse. Ce fait incontestable posé, la question se réduit à ceci: valoit-il mieux se rendre par contrainte à

la

la dernière extrémité, que d'anticiper volontairement sur la nécessité & la violence? Ample sujet de dissertations que nous abandonnons à l'ergoterie des disputeurs.

Les préventions de M. *Bertrand* l'ont entraîné, ainsi que nous l'avons dit, à privilégier trois ou quatre Ministres du Roi de ses censures. Son opinion à cet égard est parfaitement libre, & pourroit quelquefois s'appuyer de raisons plausibles; mais avant de rendre des sentences flétrissantes, on doit avoir soigneusement recherché & examiné toutes les pièces du procès.

Dans une note amère il accuse MM. les Archevêques de Bordeaux & de Vienne, d'avoir tenu secrets deux Brefs intempestifs, expédiés de Rome à Paris au printems de 1790, pour détourner le Roi d'accepter la Constitution civile du Clergé.

Ce n'est pas la dissimulation de ces Brefs qui fut répréhensible: c'est leur promulgation qui eût rendu coupables deux Prélats Membres du Conseil, en cette qualité tenus au secret, & à qui S. M. *défendit positivement de donner connoissance des Brefs*. Avant leur arrivée, le Conseil avoit sollicité du Pape une décision qui réglât les consciences: on avoit représenté à

S. S. la nécessité des tempéramens & des négociations. La Cour de Rome sentit tellement l'imprudence de ces premiers Brefs, que la Congrégation nommée sur la demande de *Louis XVI* garda le plus profond silence une année entière: elle ne le rompit qu'au printems de 1791; & il suffit de lire le Bref de cette date, pour se convaincre que l'embarras du Saint Siège n'étoit pas moins grand que celui du Château des Thuileries.

Quant à l'incrimination dure & absolue qu'a jeté l'Auteur sur la conduite de l'Archevêque de Vienne, elle nous semble offenser les devoirs de l'impartialité. En désapprouvant la foiblesse qu'eut ce Prélat de fléchir devant des circonstances qu'il jugeoit impérieuses, & la contenance peu digne de lui à laquelle le condamna sa Présidence de l'Assemblée, il falloit au récit de ces torts joindre celui des vertus évangéliques dont l'Archevêque de Vienne fut le modèle pendant 40 ans. Il eût été juste de rappeler qu'aucun Ministre de l'Eglise ne montra des mœurs plus austères, plus d'éloignement pour toute espèce de mondanité, plus de dévouement à ses devoirs, plus de science, plus de simplicité, plus de titres à la vénération dont il étoit l'objet dans le Clergé Catho-

lique. Il avoit passé sa vie à combattre la nouvelle philosophie : les injures de *Voltaire* contre ce Prélat sont, je pense, un correctif assez frappant de celles que lui attira sa conduite à l'Assemblée Nationale. Dépourvu de toute ambition, plein de bonne foi, il ne fut point assez en garde contre les illusions dont on l'avoit bercé en Dauphiné, & contre l'ascendant qu'on avoit pris sur lui. Elu par les Etats de sa province, dans une Assemblée commune des trois Ordres réunis, il reçut avec ses collègues le mandat impératif de persévérer dans cette forme de délibération. La Députation entière de Dauphiné lui donna l'exemple de respecter cet engagement, jusqu'à ce qu'une loi l'en déliât.

Le cadre immense qu'a embrassé M. *Bertrand* de *Molleville*, nous a fait franchir les bornes nécessaires de cet article. Après avoir exprimé avec sincérité ce que nous pensons du mérite & des imperfections de ce recueil, nous n'hésiterons pas à le recommander comme l'un des ouvrages historiques du moment où, à plusieurs égards, on rencontrera le moins de partialité; mais, pour se défendre de toute acception de personnes & des préjugés de l'habitude, il faudroit écrire loin de ses contempo-

rains, enseveli dans la solitude, & ayant, ainsi que le disoit le Cardinal de *Retz*, *tiré les verroux sur soi*.

NÉCROLOGUE.

Le même mois (de Décembre 1799) a vu s'éteindre presqu'au même âge, trois hommes très-inégaux en talens, en caractère, en qualités publiques & en renommée; mais dont la carrière dissemblable a fixé l'admiration ou occupé les regards de l'Europe. Deux d'entr'eux furent des victimes de la Révolution Françoise; le troisième le seroit devenu si sa profonde sagesse, si l'appui énergique de la partie saine de ses concitoyens, & si les causes locales n'eussent combattu en sa faveur contre les intrigues, les libelles & les machinations de la République de Paris.

A ces derniers mots, chacun reconnoîtra le Général Washington. L'Amérique-Unie a perdu le 15 Décembre ce grand & vertueux Citoyen, mort âgé de 68 ans dans son habitation de Virginie, après une maladie subite qui l'a enlevé en 24 heures.

Quel rang l'histoire assignera-t-elle à ce Personnage, parmi ceux de ses contemporains dont le nom a eu le plus d'éclat? On pourra mettre en question si *Washington*, Capitaine & Homme d'Etat, égala en génie le Prince *Eugène*, *Frédéric II*, ou *Chatham*; mais, comment comparer sans abus des hommes qui se sont trouvés dans des positions sans analogie?

S'il nous étoit permis de hasarder une opinion à ce sujet, nous observerions qu'inférieur peut-être à quelques autres hommes illustres par l'étendue & la hardiesse de l'esprit, *Washington* les a surpassés par la réunion des qualités & des talens le plus rarement associés, & par un caractère presque sans imperfections.

Le tempérament, l'ame, & l'intelligence, furent chez lui dans une harmonie soutenue, & dans un rapport parfait avec sa carrière publique. On eût dit que la Providence l'eût créé pour le rôle qu'il a rempli, pour le pays qu'il a gouverné, pour les circonstances où se trouvoit sa patrie. A Athènes, il auroit eu le sort d'*Aristide* & de *Phocion*: dans une République fortement constituée, & affermie depuis longtems, ses services moins nécessaires eussent été privés d'illustration; dans une République

corrompue, il eût choisi la retraite comme *le poste d'honneur.*

Dans sa vie militaire & politique, la sagesse fut le trait dominant de son caractère. Il est donné à fort peu d'hommes de posséder cette admirable température morale qui distingua toutes les actions de *Washington*. Son courage & ses talens à la guerre eussent été insuffisans & peut-être nuisibles, sans la patience, la tranquillité d'esprit, & le courage réfléchi qu'il déploya dans les revers ainsi que dans la bonne fortune.

A la tête de la République, il porta la même justesse de vues & le même esprit de conduite qui l'avoient dirigé dans les combats. C'est à l'excellence de son jugement, autant qu'à l'empire de ses vertus publiques & privées, qu'il dut la permanence du crédit inaltérable dont il a joui. Dans ses discours, dans ses lettres, dans ses actions, on retrouve constamment la même raison, & ce profond bon sens, premier des bienfaits de la nature comme le premier des mérites dans un homme public; ce bon sens qui seul résiste aux agitations de l'ame ainsi qu'aux écarts de l'intelligence.

La modération habituelle de *Washington*, sa fermeté toujours calme & de saison, sa prudence que ni les difficultés, ni les passions, ni les craintes, ni les espérances ne firent jamais chanceler, son éloignement pour tout artifice & pour toute intrigue, sa politique simple, dictée par une juste appréciation des tems, des hommes & des choses, ne se démentirent pas un seul jour. Chef d'une République naissante, il conquit toute la dignité que l'habitude & les âges assurent aux grandes places; il la conserva comme si depuis cent ans l'Amérique-Unie eût obéi à son Gouvernement: le respect & la confiance protégèrent son administration bien mieux que les loix & les armées.

On n'a cité de lui ni une foiblesse ni un vice. Qui que ce soit ne forma un doute sur son intégrité & sur son désintéressement. Exempt d'ambition, il n'eût jamais recherché l'élévation où l'éclat de ses services, la confiance publique, & les conjonctures le conduisirent. Il se fit pardonner sa supériorité; la jalousie de ses égaux se tut devant l'admirable simplicité de ses manières, la pureté de ses mœurs, & la rectitude de ses actions. Enfin, ni un vain amour de gloire, ni le desir des distinctions,

ni aucune vue personnelle, n'altérèrent jamais son patriotisme, principe de toutes ses pensées, & dont l'impulsion dirigea toutes ses démarches.

Si le titre si profané de grand homme doit être réservé à celui dont les succès n'offensèrent ni la justice ni l'honneur, & chez lequel de grandes vertus s'unirent à de grandes qualités, qui le refusera à *Washington*?

Si quelque chose pouvoit rehausser sa gloire & son mérite, c'est l'insolente témérité de quelques charlatans de liberté qui, de nos jours, se sont vantés de l'avoir pris pour modèle, & qui ne doutent pas de l'avoir surpassé.

Oui, pour l'opprobre du siècle & de la France en particulier, on a vu des écoliers de démocratie, des révolutionnaires avortés, des spadassins de constitutions, pétris de sottises, d'inconséquences & des plus méprisables foiblesses, se proclamer les rivaux de *Washington*. On voit encore aujourd'hui un ambitieux connu par quelques combats heureux, & par des invasions de vingt-quatre heures, achetées au prix de tout ce que la pudeur, la probité, l'humanité, la politique même ordonnent de respecter, se faire proclamer par des gazetiers & des

& des rhéteurs, un *Héros* sans modèle & sans successeur. *O! miseras hominum mentes!* Ces histrions républicains pensent-ils donc que pour ressembler à *Alexandre*, il suffit d'avoir le cou penché?

Le Général *Washington* a emporté au tombeau l'estime universelle de l'Europe. Sa conduite lui avoit concilié même le respect de ses ennemis. Il étoit réservé aux républicains François de se séparer de la voix générale, & d'insulter, ainsi qu'ils l'ont fait avec autant de bassesse que de grossièreté, le Président de l'Union Américaine.— Il est vrai qu'il avoit très-sagement jugé, & dès 1789, le cours horrible que devoit parcourir une Révolution qui débutoit par renverser tout ordre public, qui mettoit le crime en théorie, le patriotisme dans des assassinats, & la liberté dans l'impunité de tous les attentats contre la liberté du citoyen.

L'Amérique a honoré la mémoire de *Washington* ainsi que la reconnoissance nationale, par le témoignage public de ses regrets, & en solemnisant la sépulture de son illustre Chef par les devoirs funèbres les plus éclatans.

Washington a quitté la vie sans que sa gloire, son repos, son bonheur, eussent reçu au-

cune atteinte. — Il est mort au milieu des champs cultivés par ses mains, au sein de sa patrie, de sa famille & de ses amis; la vénération de ses compatriotes l'a accompagné au tombeau.

Tant d'avantages ont été enlevés à un autre Magistrat républicain, dont la destinée moins célèbre avoit cependant arrêté l'attention du Public depuis quelques années.

Nous parlons de M. de *Steiguer*, ancien Avoyer de la République de Berne, décédé à Augsbourg le 3 Décembre dernier, à l'âge de 70 ans, & non de 80 ainsi que l'ont débité les gazettes.

Ce seroit répéter le portrait que nous présentâmes de cet Administrateur dans nos trois premiers Numéros, que de nous répandre en détails sur son caractère, sur sa capacité & sa vie publique. Quelques lignes suffiront à former le supplément de cette notice antérieure:

Jusqu'à l'affreuse époque du bouleversement de la Suisse, la sphère de M. de *Steiguer* fut circonscrite dans les travaux d'une administration intérieure toujours fixe, & dans quelques négociations étrangères, dont le mérite ne fut guères connu hors de l'enceinte de la Suisse. Les plus grands talens perdoient leur influence

& même une partie de leur crédit sous des Gouvernemens où les règles, les exemples, les maximes dominoient impérieusement. Le grand défaut de M. de *Steiguer* fut peut-être de posséder plus d'habileté que n'en exigeoient les affaires de la Suisse dans les tems ordinaires, & d'avoir l'esprit plus étendu que le territoire de son pays.

A l'exemple d'un très-grand nombre de Magistrats Helvétiques, il suivit dans sa jeunesse la carrière militaire au service des Provinces-Unies. Son ame active se nourrit de bonne heure d'instructions solides & variées dans toutes les parties de l'administration & de la diplomatie, pour laquelle il eut toujours un goût très-vif. Versé dans l'étude difficile des rapports & des intérêts si composés du Corps Helvétique, il y avoit joint celle, assez négligée depuis cinquante ans par ses compatriotes, des relations extérieures.

Entré dans le Grand Conseil de la République & ensuite au Sénat, il s'y fit bientôt remarquer par une capacité peu ordinaire, par son application aux affaires, & par son émulation. Ses avis, sa fermeté, & la haute opinion qu'il avoit inspirée aux Députés Helvétiques rassemblés à Soleure il y a vingt-quatre ans,

pour le renouvellement de l'alliance générale avec la France, concoururent essentiellement à lever les épines de cette transaction, que tous les efforts des Rois de France depuis *Louis XIV* n'avoient pu parvenir à terminer. Dans cette occasion on démêla la dextérité de M. de *Steiguer*, ainsi que sa grande aptitude à manier les hommes & les affaires.

Employé depuis avec le caractère de Plénipotentiaire dans les troubles de Genève, il y porta un caractère conciliant, & ces ressources de persuasion qui flattoient son goût pour la discussion, conformes à la trempe de son esprit, & qu'il jugeoit avec raison analogues à toutes les dissentions républicaines. Si son Ministère ne fixa pas la paix dans Genève, il ne perdit, du moins, jamais le desir de la lui rendre. Lorsque les perfidies Brissotines, les armes Françoises & la Révolution eurent renversé à Genève toute police, toutes loix, toute sureté, tout honneur, tout patriotisme, M. de *Steiguer* fut du petit nombre de Magistrats Helvétiques qui ne cessèrent point de s'intéresser à l'indépendance agonisante de cette ville, & à recommander sans fruit que ses voisins & ses alliés ne l'abandonnassent pas au dénouement qui a fini son existence politique. Les

Suisses alors se persuadoient qu'ils étoient inaccessibles au glaive, aux injustices, aux fureurs écuméniques de la France révolutionnaire ; ils virent périr une République qui les touchoit, avec la même indifférence qu'un homme endormi par un rêve agréable refuse de se réveiller, lorsqu'on lui apprend que les flammes dévorent la maison contiguë.

Nous avons rapporté ailleurs le systême adopté par M. de *Steiguer* depuis l'origine de la Révolution Françoise, sa constance à en combattre les approches, & la vigueur de ses conseils. Il avoit très-sainement jugé la nature & les conséquences de cette grande subversion ; mais il n'en prévit pas avec autant de sagacité & les ressources & les succès. Continuellement trompé par les événemens, cette méprise diminua l'ascendant qu'il avoit conservé jusqu'alors dans les délibérations. Ses ennemis le calomnièrent, en le représentant comme plus dévoué aux intérêts des Puissances alliées & de la Maison de Bourbon qu'à ceux de sa patrie. Des libellistes dont le nom ne souillera pas même cet ouvrage, ont osé répéter dernièrement ces fables atroces de l'esprit de parti. Personne ne fut plus sincèrement patriote que l'Avoyer de Berne ; mais avoit-il tort de pressentir que, si

la République Françoise triomphoit de l'Europe, les Républiques Helvétiques seroient écrasées sous les roues de son char de triomphe? Eut-il tort de prévoir que tous ces plans ridicules de condescendance avilissante, ce chimérique espoir de fraterniser avec la Révolution, cette négligence honteuse à soigner sa considération & à préparer des moyens de défense, aboutiroient à une catastrophe dont la certitude étoit aussi évidente que la lumière du soleil?

Après avoir déployé, durant ces jours de deuil, toute la force de son ame, & rempli comme Magistrat ses devoirs envers l'Etat jusqu'à l'heure où l'Etat fut anéanti, M. de *Steiguer*, également menacé des vengeances des François & des crimes de leurs dupes, s'exila en Allemagne.

Il se rendit à Berlin, & ensuite à Vienne. Ses représentations, ses mémoires, ses instances, demeurèrent infructueuses. En Prusse on ne songeoit qu'à conserver la paix, à Vienne qu'à retarder la guerre. Accueilli avec égards, & écouté avec sang-froid, il dut se résigner, & attendre des tems plus propices; mais son étonnante activité, son patriotisme & son zèle ne lui permettoient pas de ralentir ses efforts pour chercher des libérateurs à sa patrie.

Fixant sa demeure en Souabe, non loin des frontières de la Suisse, il y devint le point de ralliement, le Conseil & le Chef des Suisses expatriés qui partageoient son adversité, ses projets & ses espérances.

Enfin, celles-ci semblèrent un moment cesser d'être chimériques. M. de *Steiguer* rentra sur le territoire Helvétique, avec cette armée victorieuse de l'Archiduc *Charles* devant laquelle les oppresseurs de la Suisse plioient de toutes parts; mais il ne tarda pas à éprouver des contradictions; on affecta de réveiller contre lui les anciens préjugés; il resserra sa confiance & fit des mécontens; ses plans rencontrèrent des antagonistes. Les travaux militaires absorboient les Impériaux; on ne donna qu'une attention de circonstance à la politique intérieure de la Suisse; on parut en ajourner la réorganisation régulière au moment où elle seroit entièrement délivrée.

Au milieu de ces fluctuations, M. de *Steiguer*, peu consulté, exista à Zurich comme témoin plutôt que comme acteur. Les traverses & les chagrins influèrent, non sur son inébranlable fermeté, mais sur la vigueur de son esprit. Nul enthousiasme pour lui dans la majo-

rité de ses compatriotes, & fort peu de crédit sur les étrangers venus à leur secours.

Une dernière secousse, la défaite & la retraite du 25 Septembre dernier, accéléra le déclin de ce vieillard infortuné. Son courage restoit le même; mais ses forces physiques & morales s'affoiblirent plus sensiblement. C'en étoit trop qu'une frêle santé jointe aux poids de l'âge, & minée par des regrets amers & des inquiétudes déchirantes. Il succomba au milieu des compagnons de son exil dont il étoit le père & le consolateur, après avoir vu son fils unique le précéder dans le tombeau.

Tel a été le terme d'une vie consacrée quarante ans aux travaux journaliers, pénibles & désintéressés d'une administration aussi intègre qu'éclairée. Le Ciel a ravi à ce respectable Magistrat le bonheur de sauver la patrie qu'il avoit servie & défendue. Dans l'état de déchirement, de confusion, de misère & d'asservissement où sont plongés ses concitoyens, sa perte sera foiblement sentie, & l'ingratitude fera ajourner les hommages dûs à sa mémoire.

Les Ministres d'Angleterre & de Russie résidant à Augsbourg, les Notables de cette ville Impériale, & quelques corps militaires Russes & Suisses,

& Suisses, ont formé le convoi de M. de *Steiguer*, pleuré même par beaucoup de gens auxquels il fut inconnu, & qui conservera dans l'histoire de la Suisse une place d'autant plus éclatante, que l'injustice, la jalousie & l'imposture la lui auront disputée.

C'est à un autre ordre de talens & de réputations qu'appartient le troisième homme célèbre, par le souvenir duquel nous terminerons cet article, en consultant la justice & la vérité encore plus que l'estime & l'amitié.

Marmontel, membre & Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise jusqu'au jour où les philosophes de la Révolution exterminèrent les académies, a fini sa carrière septuagénaire en Normandie, à la fin de l'année dernière.

L'opinion publique étant fixée sur les ouvrages nombreux de cet écrivain de la première classe, il seroit superflu d'examiner ici son mérite littéraire. Peu d'auteurs furent plus féconds, parce qu'il y en eut peu d'aussi laborieux. Quoique *Marmontel* n'ait pas réussi dans tous les genres où il s'exerça, il demeure au nombre des auteurs dont les titres passeront à la postérité. Il a composé avec un succès égal des ouvrages d'imagination & des ouvrages didactiques. Le meilleur cours de littérature que

nous ayons en François est celui qu'il a répandu dans l'Encyclopédie Méthodique. On y rencontre le mérite rare de la clarté, de la justesse d'expressions, de la finesse & de la sureté du goût, enfin d'une précision qui contraste avec les verbiages si fréquens dans ce fameux Dictionnaire, & avec l'inutile prodigalité de la plupart des rhéteurs modernes.

La Révolution ravit à *Marmontel* sa place, ses pensions, sa fortune & ses ressources. L'ancien Gouvernement avoit été juste & libéral envers lui; il ne fut point ingrat: par sentiment comme par réflexion il ne partagea ni l'enthousiasme ni les écarts où les événemens de 1789 entraînoient plusieurs gens de lettres. Reconnoissant des concessions magnanimes que le Roi venoit d'assurer à ses sujets au mois de Décembre 1788, il ne fut point séduit par les étranges nouveautés dont des conspirateurs & des écoliers anarchistes préparoient l'établissement.

Cependant, il étoit maître de jouer un rôle sur cette scène orageuse, de le jouer avec plus de succès que son confrère *Bailly* dont il ne soupçonnit guère la prochaine fortune populaire, & sur lequel il l'emportoit infiniment par les connoissances politiques, par la fermeté du

caractère & par la justesse de l'esprit. Tous deux furent nommés électeurs par le Tiers-Etat de la Commune de Paris. *Marmontel* parut à l'Assemblée électorale avec une faveur marquée; on le désignoit généralement comme l'un des Députés qui seroient élus: cette popularité dura six jour.

Le Corps Electoral usurpant les attributions & le langage d'un corps politique indépendant, s'avisa de vouloir gouverner l'Etat & le Roi. Sur une motion incendiaire du déclamateur *Target*, il arrêta, entr'autres, d'ordonner à Sa Majesté que, sans délai, la presse fût abandonnée à une liberté illimitée.

Marmontel s'opposa avec force & éloquence à une démarche aussi séditieuse. Resté seul de son avis, il y persista; son crédit s'évanouit, il fut rayé de liste des candidats.

Ni la crainte, ni les séductions, ni la politique, n'ébranlèrent chez lui ces premières déterminations. Il professa hautement ses principes, son mépris pour ceux qui dominoient, son horreur pour les moyens criminels par lesquels on les faisoit dominer. Je l'ai entendu accabler de tout le poids d'une raison saine & fière, des hommes dangereux dont on ne bravoit pas la haine impunément.

Lorsqu'il jugea que tout étoit perdu sans ressources, vers la fin de 1791, il se retira avec sa femme & ses enfans dans une chaumière qu'il avoit achetée en Normandie. En 1792, l'anarchie s'aggravant, il se proposa de quitter la France & de se réfugier en Suisse. Je lui fis abandonner ce projet, que la modicité de sa fortune & le sort de sa famille lui interdisoient.

Quoiqu'absolument livré à l'éducation de ses enfans & à ses travaux littéraires, il n'en fut pas moins persécuté dans sa retraite, & plus d'une fois emprisonné. Enfin, la tyrannie révolutionnaire ayant émoussé son glaive sanglant, avant qu'elle en eut aiguisé un nouveau sur un autre modèle, la France parut respirer quelques jours. C'est dans ce court intervalle, au printems de 1797, que le vœu des gens de bien de son Département porta *Marmontel* à la Législature. Il céda aux instances de ses électeurs, beaucoup plus qu'à leurs illusions qu'il ne partageoit point. Discernant de sang-froid les conjonctures, les plans & les obstacles, il prévit la catastrophe qui termina le rêve du Corps Législatif. Son âge & un reste de considération pour ses talens lui épargnèrent la déportation; mais son élection fut cassée.

Rendu à sa liberté & à sa famille, il regagna son foyer champêtre, où il est mort le 30 Décembre, à 69 ans, avec une conscience tranquille, bon père, époux tendre, & chrétien.

Nous releverons ici, au sujet de cet Académicien, une de ces calomnies de secte & de parti qui, des papiers de France a passé dans ceux de l'étranger. Ils ont accusé *Marmontel* d'hypocrisie, pour avoir défendu les intérêts de la religion dans le Corps Législatif, après l'avoir, ajoutent-ils, *attaquée par ses ouvrages.* Rien de plus absurde & de plus faux que cette assertion.

D'abord, en supposant qu'un écrivain dans l'effervescence de la jeunesse, & entraîné par l'exemple ou par les passions, eût outragé les principes religieux, s'ensuivroit-il que parvenu à la maturité de l'âge & de la raison, qu'éclairé par la plus affreuse expérience sur les effets de l'incrédulité, il ne pourroit en reconnoître le danger, & le combattre sans être coupable de fausseté? Tel a été le cas d'un autre Académicien, dont la conversion a fait encore plus de bruit que les erreurs.

Meis, jamais *Marmontel* n'a eu besoin de se repentir de publications repréhensibles; jamais

il ne couvrit ses hardiesses du masque de l'anonyme; & dans lequel de ses ouvrages signés trouvera-t-on la preuve de l'imputation que nous réfutons? S'avisera-t-on de citer la censure de *Bélisaire* par la Sorbonne, qui, avec un emportement & un ridicule dignes du dixième siècle, excommunia les maximes de tolérance développées par l'auteur, & adoptées par tous les Chrétiens éclairés, pénétrés de l'esprit de l'Evangile? (*a*)

(a) Mr. Mallet du Pan auroit mieux fait, pour l'honneur de Marmontel, à se tenir au première titre de la resipiscense. Tomber en erreur c'est un effet de la faiblesse de l'homme; mais le retour est tousjours noble & généreux. C'est une victoire de la raison sur son amour propre & son orgueil, d'autant plus estimable qu'elle est plus difficile & plus rare. Nous desirons qu'il ait été son cas; & s'il avoit imité son illustre confrère, comme il l'auroit dû pour réparer le scandale, en avouant publiquement sa faute, il lui auroit fait beaucoup plus d'honneur, & auroit agi en bon Philosophe, & ce qui vaut mieux en Philosophe Chrétien.

Mais c'est un paradoxe de la plus grande simplicité, ou de la plus mauvaise fois, que de pretendre que la publication de son *Bélisaire* fût sans reproche. Après nous avoir peint ce fameux guerrier avec toute la grandeur d'âme qu'il fît paroître dans ses revers, avec sa tranquillité inébranlable, sa résignation, sa douceur, & toutes les vertus que l'histoire & l'imagination pouvoient lui accorder, il vient nous demander expressément dans les deux derniers chapitres de son ouvrage, mais les premiers dans son but, si l'on, peut croire qu'un

A entendre cette foule de déclamateurs & d'ignorans qui prétendent nous expliquer les causes de la Révolution, elle résulta d'une conspiration *universelle* des gens de lettres & des savans contre le *Trône & l'Autel*. Ils ont raison sans aucun doute dans leur sens; car à leurs yeux quiconque demande que l'empire

---

homme de son mérite soit damné, par la seule raison qu'il étoit un Payen? D'ou il conclut: que de toute manière qu'on adore l'Etre Suprême, ce qui plus importe est que l'on fasse du bien à son prochain, & que l'on soit honnêt-homme; ce qui en dernière analyse, décèle une maxime, non pas d'une tolérance civile, en vertu de laquelle la différence même du culte ne doit pas exclure personne des actes de la charité chrétienne; ma d'un tolérance théologique, ou plutôt d'une indifférence pour toute Religion; d'une honnêteté, non pas fondée sur les principes, & l'esprit de l'Evangile, mais d'une honnêteté apparente, indéfinissable, en un mot, d'une honnêteté Philosophique; & l'expérience ne nous a après que trop, combien on doit évaluer ce jargon. Le prétexte de la tolérance étoit alors le secret, & le mot d'ordre des soidisans Philosophes pour attaquer la Religion de Jésus Christ, & pour tirer de la sublimité des ses mystères, ou de la sainteté de sa morale contraire aux passions de l'homme corrompu, des titres à la scurrilité indécente, à l'incrédulité, au libertinage. C'est ainsi qu'en effet, Voltaire, & d'Alembert, deux Peres de la nouvelle secte, en jugerent, & le régarderent comme un Ouvrage précieux dans cette vüe.

Marmontel qui vouloit se faire des Protecteurs qui pûssent le pousser à une fortune, voyant que l'opinion & la mode pronoient le parti Philosophique & qu'on pouvoit espérer par

des loix soit supérieur à celui d'un Ministre ou d'un Lieutenant de Police, est un rebelle & un Jacobin : c'est avec la même sagacité qu'ils

---

leur moyen de parvenir a quelque charge dans la littérature, s'attacha à eux par spéculation, & peut être par vanité, & par goût.

Au reste ; une maxime si affreuse, & si contraire à la Religion, en elle même, & beaucoup plus par la latitude des Corrolaires, auxquels on pouvoit descendre, fut censurée, avec raison, par la Sorbonne, & condamnée de même par l'Eglise. Son zéle n'est pas un *acharnement*, mais un devoir précis de conserver pur & sans tâche l'auguste depôt de la Religion tel que lui a été confié par Jésus Christ.

Quelqu'il fût l'état des sciences humaines au dixième siècle, elle n'ont jamais eu d'influence sur la sagesse & l'infaillibilité de la doctrine de l'Eglise elle lui vient des lumières, & de l'aide du Saint Esprit essentiellement infaillible, d'après la promesse formelle qui lui a été faite par son Auteur divin. Elle a constamment alors combattu les erreurs ainsi que dans les siècles précédents, & dans ceux qui les suivirent. *Les vrais Chrétiens, éclairés par l'esprit de l'Evangile* en ont pensé de même, & il ne pouvoit pas être autrement. Les Seuls Novateurs hardis, les libertins, les Philosophes ont qualifié sa conduite d'intollérance, come si c'étoit se départir de la douceur & de la charité évangelique que de s'opposer à leurs maximes de seduction, & d'erreur. Ce nom abstraits de tolérance en a imposé à plusieurs, qui ne se soucient pas d'en aprofondir les propriétés qui la caractérisent, ni ses effets. On peut dire de celle tolérance, ce qu'on a dit avec raison des *Comtes Moraux* de Marmontel, qui sont tout autre chose que *Moraux*.

qu'ils déclarent *athée* celui qui a écrit contre les Jésuites ou qui se moque de la Légende. (*b*)

(b) Je ne sçais pas pourquoi l'Auteur du Mercure Britannique s'obstine à ne pas reconnoître une véritable conspiration des soidisans Philosophes contre *l'Autel & le Thrône*, depuis que les Conjurés eux mêmes n'en font pas un mystère dans leurs correspondances, qui sont à portée de quiconque voudroit bien se donner la peine de les parcourir. Pour ne pas parler des autres documens, on n'a qu'a ouvrir la correspondance de Voltaire avec d'Alembert, & des tous les deux avec Frédéric II, pour s'en convaincre sans réplique. Ce n'est pas faire de la calomnie, mais de l'histoire, ce n'est pas *déclamer*, mais raisonner que de rapporter leurs expressions mêmes, & leurs aveux. C'est une espèce de déclamation aussi illiberale qu'injuste que de flétrir du nom d'*ignorant* quiconque avec de telles pièces à la main previent ses semblables à se garder de leurs erreurs, & de leur seduction.

Ces écrivains zelés & Religieux n'ont jamais pretendu que le caprice d'un Ministre, ou d'un Lieutenant de Police doit être au dessus des loix? C'est une vraie calomnie aussi sotte que gratuite. Qu'il nous montre chez qu'il a pu puiser des pareilles absurdes. Ils ont prétendu, & ils pretendent, avec l'Apôtre, que puisque toute autorité légitime n'est qu'une emanation de l'Autorité Suprême de Dieu, on doit respecter & obéir, dans tout ce qui n'est pas contraire au loix divines, à ceux que sa Providence a établis comme le dépositaires & les gardiens de l'Autorité légitime, quelle que soit d'ailleurs la forme du Gouvernent établi.

Les Philosophes au contraire ont trouvé dans l'homme des droits, ou les autres n'y voyoient que des facultés, & des devoirs, & à la suite des ces droits *imperscrettibles*, & *ina-*

Le fait répond à ces énormes sottises. Nonobstant les déclamations & les invectives intéressées des *Linguet*, des *Mercier*, des *Chamfort*,

---

lienables ont découvert, que troubler les Gouvernemens est une *perfectibilité de la Nature humaine*, que l' *insurrection est le plus saint des devoirs*, & bouleverser les états, & usurper la puissance, & comander, & oprimer sans bornes au nom du *Peuple Souverain* dupe en même tems & victime de leurs théories, est le plus beau, & les plus juste des Gouvernemens. En verité tout honnête homme & raisonnable se tiendra du côté de ces ignorants plutôt que suivre ces *Constituans* orgueilleux, & la Société entière ne se trouveroit que mieux.

Ils n'appellent pas *Athées* ceux qui écrivent contre les Jésuites, ils les appelleront plutôt calomniateurs, lorsqu'ils debitent des faits & des contes forgés par eux mêmes, ou medisants malins quand même ils les copient sans se donner la peine de les examiner. Ils appellent *Athées* non seulement ceux qui combattent directement l'existence de la Divinité, mais ceux aussi qui jettant indirectement des doutes sur la révelation, & en raisonnant d'un ton leste des choses les plus respectables, avec une malignité, un sarcasme, & un ridicule indécent, s'efforcent d'arracher des hommes, ou du mains d'affoiblir les idées si nécessaires, & si utiles de la Religion, en les mettant toutes ensemble, & ne se souciant d'aucune. Or ces principes sont propres également a subvertir les Gouvernemens civils, puisque aucun ne peut subsister sans des bases religieuses. Voilà pourquoi, avec raison, ils appellent les philosophes de cette espèce les *Ennemis de l'Autel, & du Thrône*. Ce n'est pas raisonner que d'asserir franchement le contraire, sans aucun argument, & prononcer ainsi, & de-

il est certain que l'Académie Françoise renfermoit l'élite des gens de lettres les plus distingués par leurs talens littéraires. Eh bien ! De 37 membres dont cette Assemblée se trouvoit composée en 1790, *huit seulement* ont embrassé & servi la Révolution (1). Dans l'Académie

---

cider les faits sans examen, est un genre de dispotisme auquel un homme sensé ne pourra jamais se faire.

Quant à la preuve du fait, que huit individus seulement de l'Académie Françoise ayent servi la Révolution, j'avoue qu'elle est très foible. Primo. Personne n'a osée asserir que l'Académie Françoise fût la Société exclusive des Philosophes Novateurs ni que tous les hommes à talent fussent des Novateurs. Secundo. Parmi les philosophes mêmes qui ont le goût des innovations, tous ne sont pas fourni de la même impudence, n'envisagent pas tous avec le même œil la permanence d'un état de choses si violentes, & ne croyent pas tous qu'il soit utile à leurs intérêts de se prononcer de si tôt. Les caractères, les espérances, les vues sont trop différentes pour qu'ils doivent agir tous de la même maniere.

Sans quoi, les beaux esprits ne sont pas si délicats sur le chapitre de la Coerence ; & je suis sur que quelques que soyent leurs vrais sentiments, ils les varieront bientôt d'après les circonstances, & en prendront toutes les nuances possibles. Telle a été en tout tems la pratique des leurs Maîtres ; & c'est un canon fondé sur l'honnêteté philosophique. A bon entendeur demi mot :

(1) Le Cardinal de *Loménie*, *La Harpe*, *Dacis*, *Chamfort*, *Condorcet*, le Marquis de *Montesquieu*, *Bailly* & *Target*.

des Inscriptions & Belles Lettres, la grande majorité des Membres n'y a participé en aucun tems & d'aucune manière. La seule Académie des Sciences a mérité le blâme, si injustement jeté sur les gens de lettres dignes de ce nom. Elle a même eu la honte véritablement ineffaçable d'avoir produit trois Ministres de *Robespierre*, *Monge*, *Meusnier* & *Fourcroy*.

Quant à la tourbe des faiseurs de vaudevilles & de romans, des préfets de collège, des répétiteurs, des philosophes de clubs, des rhéteurs, des publicistes inspirés qui ont consacré leur génie au *perfectionnement social*, c'est avoir trop d'indulgence que de les nommer *gens de lettres*.

NOUVELLE CORRESPONDANCE DE L'ARMÉE FRANÇOISE EN EGYPTE, *interceptée par la Flotte Britannique dans la Méditerranée.*

CE recueil de lettres officielles, saisi à bord du bâtiment qui les portoit en France, a été rendu public *par autorité*. Son authenticité est

au-dessus de tous les doutes: il renferme les dépêches adressées au Directoire ou à l'un de ses Membres, par quelques-uns des Chefs militaires ou civils abandonnés en Egypte; elles sont toutes postérieures à l'évasion de *Bonaparte*.

On y voit ce Général jugé par lui-même & par ses camarades. C'est un sujet de confrontation instructif & curieux que ses sublimes récits à son arrivée en France, & l'état réel de son armée & de l'Egypte au moment de sa prudente retraite.

Il débarque & il s'annonce en Conquérant, qui vient apporter à la République les clefs d'une province soumise, civilisée par ses soins, & dont la possession est désormais inattaquable. Il a laissé son armée, ajoute-t-il, *dans la position la plus favorable*. — Sous sa dictée ses secrétaires composent des romans militaires où le nombre de ses *victoires* égale celui des grains de sables du désert. Jusqu'à son expédition de Syrie est préconisée dans ces modestes bulletins comme un chef-d'œuvre de prévoyance & d'habileté. — Les Egyptiens sont à ses pieds, les troupes dans l'abondance, dans le cours d'une année il a policé la contrée, fait chérir le nom Fran-

çois, fécondé d'intarissables ressources en observant les plus tendres ménagemens envers les Peuples. *Sésostris* eût à peine été digne d'être le valet de pied du Héros, conquérant, législateur, philosophe, administrateur, qui versoit sur l'Egypte la rosée de ses bénédictions.

Si, d'ailleurs, il abandonnoit furtivement ce théâtre de sa gloire, de ses bienfaits & de son génie, c'étoit par amour pour sa chère patrie, & par pitié pour les revers de sa grande Nation. Il y avoit même un désintéressement noble à léguer à ses Lieutenans ses conquêtes, les fruits de ses triomphes, & la jouissance du solide héritage fondé & embelli par ses heureuses mains.

Cette mystification eût réussi quelques mois encore, si *Kleber*, *Poussielgue*, *Damas*, *Dugua*, n'eussent pris la plume en Egypte pour détromper le Directoire; & si la perte ainsi que la publicité de leur correspondance n'eussent détrompé le Public.

Avant d'entendre *Kleber*, il est instructif d'entendre *Bonaparte* lui donnant ses dernières instructions au moment de son départ. Le sommaire de ces instructions consiste en deux fourberies. " Si, par des événemens incalculables, "

écrit d'Alexandrie le 22 Août le Général fugitif à son successeur, " vous ne receviez aucun " secours, si la peste vous tuoit plus de 1500 " soldats, vous êtes autorisé à conclure la paix " avec la Porte Ottomane, quand même l'éva- " cuation de l'Egypte devroit être la condition " principale. — Il faudroit SIMPLEMENT *éloi-* " *gner l'exécution de cette condition, si cela* " *étoit possible, jusqu'à la paix générale* ". (Le " mot *simplement* est ici heureusement choi- " si.)

2.° " Persistez toujours dans l'*assertion que* " *j'ai avancée*, que l'intention de la France *n'a* " *jamais été d'enlever l'Egypte à la Porte.* "

Se moquant ensuite de son malheureux délégué, qu'il laisse dans la critique situation que ce délégué va nous peindre, il ajoute gaiement: " La place importante que vous allez " occuper en chef, va vous mettre à même de " déployer les talens que la nature vous a don- " nés. L'intérêt de ce qui se passe ici est *vif*, " & les résultats en seront immenses pour le " commerce & la civilisation. Ce sera l'époque " d'où dateront de grandes révolutions. "

Kleber apprécia ces consolations & ce charlatanisme. Dans sa douleur & son délaissement il manda ses embarras au Directoire, en lui

traçant du Caire le 7 Octobre dernier, un tableau aussi lugubre que les couleurs de *Bonaparte* sont riantes. " L'armée, affirme-t-il, est " réduite de *moitié*, sans armes, sans poudre " de guerre, sans fer coulé, sans plomb; les " essais de fonderie n'ont point réussi.

" Les troupes sont nues; nudité qui multiplie les dyssenteries & les ophthalmies qui " nous désolent: aussi y a-t-il eu cette année " beaucoup plus de malades que la précédente.

" Le Général *Bonaparte* a ÉPUISÉ les ressources extraordinaires dans les *premiers mois* " *de son arrivée*. Il a levé alors autant de contributions de guerre que le pays pouvoit en " supporter. " (C'est la méthode favorite de ce puissant administrateur: il n'a fait que répéter en Egypte ce qu'il fit en Italie, ce qu'il fera par-tout.)

" A son départ il n'a pas laissé un sol en " caisse, ni aucun autre objet équivalent. Au " contraire, il a laissé un arriéré de près de " dix millions: l'arrérage de la solde de l'armée se monte seul à quatre millions.

" L'Egypte n'est rien moins que soumise. " Le Peuple inquiet ne voit en nous, quelque " chose qu'on puisse faire, que des ennemis " de sa propriété.

" *Bonaparte*

Bonaparte voyoit *la crise s'approcher*. Vos " ORDRES ne lui ont pas permis de la surmon- " ter. " (Le pauvre & loyal *Kleber* croyoit à ces prétendus ordres). " Que cette crise exi- " ste, ses lettres, ses instructions, sa négocia- " tion entamée en font foi: elle est de *notoriété publique*.

" La paix avec la Porte peut seule nous ti- " rer d'une entreprise, qui *ne peut plus atteindre l'objet* qu'on avoit pu s'en proposer. — " Telle est la *détresse* où je me trouve. "

Les Généraux *Damas* & *Dugua* décrivent de même cette détresse, & avec autant de candeur que leur Chef. Le 11 Octobre, le premier mande au Ministre de la Guerre:

" L'effectif de l'armée, au premier Vendé- " miaire an 7, (22 Septembre 1798) étoit " de plus de 33,000 hommes. Il est en ce mo- " ment au-dessous de 22,000, dont il faut dé- " duire deux mille malades ou blessés hors de " tout service, & 4000 hors d'état d'entrer en " campagne. Les places pourvues, il est im- " possible de réunir sept mille hommes sur un " seul point, pour les opposer aux efforts des " ennemis.

" Au départ de *Bonaparte*, écrit à *Barras* " le Général *Dugua*, il n'y avoit pas un sol

" dans les caisses, aucun service n'étoit assuré.
" Je ne pouvois croire que ce Général nous
" eût abandonnés dans l'état où il nous a lais-
" sés, sans argent, sans poudre, sans boulets;
" une partie des soldats sans armes. — Plus
" du tiers de l'armée est détruit par la peste,
" la dyssenterie, l'ophthalmie & les combats;
" ce qui reste est presque nud. "

Veut-on connoître cette sagesse, cette libéralité d'administration, ce respect pour l'humanité & la propriété dont *Bonaparte*, ses scribes, ses journalistes nous entretiennent périodiquement? Il faut lire la dépêche de *Poussielgues*, Administrateur général des finances de l'Egypte au Directoire exécutif; dépêche datée du 22 Septembre dernier, & non moins remarquable par la netteté des détails qu'elle renferme que par la concision avec laquelle ils sont rendus; dépêche qui forme en six pages un ouvrage sur l'Egypte plus complet que les volumes des voyageurs.

" Le Général *Bonaparte* a levé, dans les pre-
" miers mois de notre arrivée, sur les diffé-
" rentes nations & sur les négocians, environ
" quatre millions de contributions extraordi-
" naires. Il a fait percevoir un droit des deux
" cinquièmes des revenus d'une année, sur les

" propriétés foncières des particuliers, qui a
" produit l. 1,200,000. *Les moyens sont usés.* Il
" ne se fait plus de commerce depuis dix-neuf
" mois. L'argent des Chrétiens est *épuisé;* on
" pourroit en demander aux Turcs sans occa-
" sionner une révolte. D'ailleurs, l'argent est
" enfoui, & les Turcs plus encore que les Chré-
" tiens se laissent emprisonner, assommer de
" coups, & quelques-uns *se sont laissé couper*
" *la tête* plutôt que de découvrir leurs trésors.
" Il faut sans cesse avoir dans chacune des
" seize Provinces une colonne de 60, 80, ou
" 100 hommes uniquement employés à forcer
" les villages à payer. — Il est facile d'imagi-
" ner tous les dégâts, toutes les exactions &
" les désordres qui accompagnent ces courses.—
" Il faut également *contraindre par la baïon-*
" *nette* les villages à payer les grains. "

Est-ce là l'histoire de *Mandrin* ou celle de *Bonaparte?*

" Le numéraire disparoît totalement. — La
" caisse de l'armée est constamment vide.—Nous
" avons ici par-tout autour de nous *dix mille en-*
" *nemis cachés* pour un ami *apparent.*—Les Mam-
" loucks, quoique dispersés, *existent presque tous,*
" & peuvent se réunir très-promptement. — Ils
" n'ont perdu *que quatre ou cinq sous-chefs.*

" Quand nous sommes débarqués, les Egyp-
" ptiens ont cru, comme *nous le leur disions*,
" que c'étoit d'accord avec le Grand Seigneur.
" Aujourd'hui ils se croient par *notre menson-*
" *ge* autorisés à nous trahir.

" Il n'est pas un soldat, un officier, un Géné-
" ral qui ne soupire après son retour en France;
" persuadés qu'ils sont qu'ils sacrifient inutilement
" pour leur patrie leur santé & leur vie. "

Ces dénonciations de l'infidélité historique & des peintures romanesques de *Bonaparte*, sont encore moins remarquables que la dépêche par laquelle ce Général, le 30 Thermidor (17 Août dernier) tenta d'ouvrir avec le Grand Visir la négociation qu'il a léguée au Général *Kleber*. C'est un monument rare de bouffonnerie diplomatique; car ce seroit intervertir le sens des mots que de supposer de l'*artifice* ou de l'*adresse* dans une lettre aussi comique.

L'écrivain qui aime beaucoup la figure interrogative, commence par s'écrier avec candeur: " *Par quelle fatalité* la Porte & la France sont-el-
" les en guerre? — Comment V. E. ne sentiroit-
" elle pas qu'il n'y a pas un François de tué qui
" ne soit un *appui de moins* pour la Porte? "

Le 12 Messidor précédent (30 Juin) il avoit ordonné à tous ses commandans de per-

suader aux Egyptiens que les Ottomans ne sont point de vrais Musulmans, & que si *Mahomet* revenoit sur la terre, il établiroit sa demeure non à Constantinople, mais *dans la sainte ville du Caire* sur les bords du Nil.

Les 17 Août, il se plaint au Gran Visir de " l'amitié qu'a eu la Sublime Porte pour la " France tant que *celle-ci a été Chrétienne*, & " de la guerre qu'elle lui fait dès l'instant que " la France PAR SA RELIGION s'est rapprochée " de la CROYANCE MUSULMANE. "

Je demande si dans un chapitre de Zadig ou du Taureau Blanc, *Voltaire* eût hasardé de mettre une semblable facétie dans la bouche du plus gai de ses personnages?

" Mon armée est forte, ajoute-t-il; *je suis* " *invincible.* — Je ne parle ici que par *huma-* " *nité.* J'abatterai toutes les armées lorsqu'elles " projeteront l'envahissement de l'Egypte. " Cinq jours après ces beaux discours, il décampe secrettement, & se sauve en Europe pour échapper à la honte d'une capitulation, à une *crise de notoriété publique.*

Si cette correspondance fournit un nouveau jour sur le caractère sans droiture & sans vérité du Dictateur François, elle inspire une juste admiration pour le courage & les travaux

de son armée. Quelle autre en Europe eût résisté à une semblable position? Comparez cette patience, cette persévérance, cette infatigable activité, cette subordination, avec la légéreté, les fautes, l'inconstance de la Chevalerie Croisée. Des officiers de fortune qui ne sont point amollis par une éducation & par des habitudes efféminées, pouvoient seuls supporter tant de privations & d'obstacles, garder 500 lieues de pays avec 13 mille hommes, se battre presque continuellement & presque toujours avec avantage, n'être rebutés ni par les fléaux physiques, ni par le nombre de leurs ennemis.

C'est probablement à cette multiplicité d'adversaires que l'Armée Françoise doit sa conservation; car, il est impossible de découvrir aucun plan, aucune science, aucun accord, dans ces attaques isolées que viennent faire successivement, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, des détachemens toujours détruits. Depuis la date des lettres contenues dans la Correspondance, cette même armée dont on a lu la description lugubre, n'en a pas moins défait de nouveau *Mourad Bey* dans la Haute Egypte, repoussé un Corps Turc débarqué à Damiette, & rendu inutile une descente à Cosseir.

GRANDE BRETAGNE.

Beaucoup d'observateurs avoient pressenti que la lettre de *Bonaparte* à S. M. B. seroit suivie, nonobstant la réponse négative de Lord *Grenville*, d'une démarche itérative. Ils fondoient cette opinion sur le besoin indubitable qu'a le Consul François, sinon de donner la paix à sa République, du moins de soutenir par des négociations sa promesse si positive, si éclatante, si nécessaire à ses succès personnels, de désarmer incessamment l'Europe. Ils la fondoient encore sur la certitude que, dans ce but, il n'imiteroit point la démence du Directoire, en menaçant, au premier refus, de venir piller l'Angleterre, exterminer les Anglois, & distribuer les magasins & les trésors de Londres à ses soldats.

En effet une seconde dépêche du Ministre Talleyrand est arrivée. Ecrite le 14 Janvier, elle commence par des recriminations sur l'origine de la guerre, & sur la justice des motifs qui ont toujours guidé le Gouvernement François; elle se termine par la proposition d'une

suspension d'armes, & d'un Congrès à Dunkerque.

Le 20 Janvier, Lord *Grenville* a répondu au nom de S. M. que le Roi s'en tenoit à ses précédentes déclarations. (1)

Cette correspondance ayant été mise sous les yeux du Parlement, & soumise à sa discussion, la Chambre Haute a voté le 28 Janvier des remerciemens à S. M. à la pluralité de 92 voix contre 6.

Le même sujet a été traité Lundi 3 Février, dans la Chambre des Communes, où M. *Fox* avoit repris séance. Le Ministère l'a emporté à la suite d'un débat prolongé très avant dans la nuit, par une majorité de 201 voix contre 64. Nous analyserons cette importante discussion dans le Numéro suivant.

(1) Nous transcrirons au Numéro suivant le texte de ces deux Pièces officielles.

AVERTISSEMENT.

Plusieurs Souscripteurs se sont plaints, non sans raison, du retard qu'approuvé la distribution de nos derniers Numéros ; mais ils sont priés de faire tomber leurs reproches non sur les Libraires chargés des expéditions ; mais sur l'Auteur même. Le mauvais état de sa santé lui a rendu impossible aucun travail régulier. Un accident d'Imprimerie a, de plus, concouru à retarder la publication du présent Numéro. L'Auteur regretteroit d'avoir renouvelé ses engagemens s'il étoit privé de l'indulgence du Public ; il espère qu'incessamment la distribution du *Mercure Britannique* recouvrera sa précédente exactitude.

MERCURE BRITANNIQUE.

N.° XXXIV.

10 FÉVRIER, 1800.

GRANDE BRETAGNE

Discussion Parlementaire sur la dernière Correspondance, relative à la Paix, entre le Ministère Britannique & celui de la République Françoise.

DEPUIS l'origine de la guerre, jamais la question de la paix ne s'étoit peut-être présentée encore sous des faces plus favorables à l'éloquence délibérative. Antérieurement toutes les argumentations sur la nécessité de négocier s'étayoient de la continuité des revers essuyés par les Puissances Continentales, de la défe-

tion des Alliés, de l'isolation où alloit se trouver la Grande Bretagne; enfin, de la puissance formidable où la République Françoise étoit parvenue, de l'impossibilité de rétablir la Monarchie, des charges & des dangers dont une guerre si inégale menaçoit d'accabler l'Angleterre.

D'un autre côté, ces motifs plausibles fournissoient autant d'objections aux antagonistes de la paix. Quelles propositions, disoient-ils, faire à un Gouvernement que ses succès ont enhardi à dicter les conditions & à n'en recevoir aucune? Abusera-t-il moins de sa prépondérance passagère dans un Congrès, qu'il ne le fait les armes à la main? Pas une preuve de son esprit de modération, & mille de son despotisme & de ses injustices. Négocier avec lui dans une semblable position, c'est ou se soumettre d'avance à ses loix, ou se dévouer à des affronts gratuits. A quoi serviroit un Traité? L'Europe est pleine de l'infidélité avec laquelle l'ennemi garde ses conventions. Où sont dans ce Gouvernement les principes, les exemples, les hommes qui puissent nous servir de garantie? Leurs loix sont mobiles, leur politique & leur but sont invariables. C'est votre perte, & non votre abaissement, qui les occu-

pe : c'est à votre Constitution, à vos richesses, à votre commerce, à votre existence comme nation indépendante, qu'ils projettent de porter les derniers coups. Détournerez-vous ce péril par des négociations oiseuses d'où la bonne foi sera exclue? " Vous n'avez plus le " choix de la guerre ou de la paix, disoit *Dé-* " *mosthène* aux Athéniens. Il ne vous reste " qu'un seul parti, qui est à la fois celui de " la justice & de la nécessité, c'est de *repous-* " *ser l'aggresseur*. "

Aujourd'hui la discussion sembloit devoir changer de nature avec les circonstances. Des considérations différentes offroient un nouveau champ à la dialectique des partisans & des adversaires d'une négociation.

" Il n'est plus nécessaire, pouvoient observer les premiers, d'aller mendier un Traité & d'exposer un Ambassadeur à des outrages. C'est la République Françoise qui spontanément sollicite un rapprochement. Elle le sollicite par l'organe d'un Chef aussi puissant qu'un Souverain, & plus accrédité que ne le fut aucun de ses prédécesseurs dans le Gouvernement de la Révolution & de la République.

" Général presque toujours victorieux, il paroît sacrifier sa gloire militaire au dessein

de fermer les plaies de la guerre. Comment expliquer cette conversion d'un homme aussi impétueux dans ses passions, aussi confiant dans sa fortune, & tellement exalté par les hommages rendus à ses talens militaires? Par l'irrésistible impulsion d'un intérêt supérieur à la force de ses habitudes & à sa soif de renommée, par le besoin d'affermir une autorité toute nouvelle & d'en populariser l'usurpation. Sa situation garantit sa sincérité; car il est plus impérieusement contraint, pour sa sureté & son pouvoir, de rendre la paix à la France, que d'écouter ses inclinations guerrières en prolongeant les hostilités.

" Une Révolution, il est vrai, une Révolution militaire a créé subitement ce Dictateur. Un complot, une commotion, une de ces causes d'agitations dont les exemples forment l'histoire journalière de la République Françoise, peut déplacer encore une fois & cent fois la puissance suprême, renverser le Parvenu qui s'en est investi, & avec lui la durée des transactions publiques qui furent son ouvrage.

" En convenant de cette vérité, on doit néanmoins mesurer attentivement le degré de stabilité dont cette institution nouvelle peut être susceptible. Dans ce cas-ci l'analogie est peut-

être très-abusive, & les inductions du passé mal appliquées. Ce régime s'élève sur les ruines du Jacobinisme & des Jacobins: ses auteurs abjurent les dogmes de ceux-ci, en annullent les actes, en condamnent l'administration, & professent de ne point les imiter.

" Ils aspirent à fixer la tranquillité intérieure & à consolider leurs dernières loix. La paix est nécessaire à l'exécution de ces deux plans. La Révolution leur a donné le sceptre, mais la Révolution le briseroit entre leurs mains: il faut donc qu'ils étouffent la Révolution; toutes leurs démarches annoncent ce but-là. Ainsi la guerre perd le principal de ses motifs, celui de résister à l'extension par les armes des principes, des attentats, & des conquêtes d'une République révolutionnaire.

" On lui a arraché la plus essentielle de ses conquêtes, les autres sont menacées: ses armées sont affoiblies; les armes des Puissances confédérées ont repris leur éclat & leur crédit. Quel instant plus propice pour écouter un ennemi vaincu, mais très-loin encore d'être dompté, un ennemi orgueilleux & arrogant qui descend à des propositions, un ennemi dont la fortune peut péricliter encore ou se relever, mais à qui cette incertitude même commande

de la modération & des sacrifices! Attendra-t-on de nouveaux revers pour ouvrir une négociation? Et la politique ne prescrit-elle pas de traiter au moment où nos forces sont entières, nos avantages éclatans, nos Alliés assurés, & où notre pis-aller seroit de rompre la négociation si elle contrarioit nos intérêts, mais de la rompre au milieu des chances d'une campagne qui se prépare sous d'heureux auspices? "

A ces opinions l'examen des mêmes conjonctures fournissoit aux antagonistes de toute négociation, des répliques de plusieurs genres.

" La France, pouvoient-ils observer, fait, en effet, les premières avances; mais cet empressement dans un Gouvernement si hautain, ne décèle-t-il pas ou ses craintes ou sa mauvaise foi? Calmerons-nous gratuitement ses inquiétudes, ou exposerons-nous l'Etat aux conséquences de sa duplicité? Sa situation a empiré, mais où est la preuve que ses principes aient varié? Où est la preuve sur-tout qu'elle ait renoncé à sa maxime fondamentale d'isoler ses ennemis, de les attaquer par des ouvertures spéciales, & de les diviser par des propositions séparées? Plus le système de cette Ré-

publique turbulente & désorganisatrice a été uniforme depuis huit ans, moins il faut donner légèrement crédit à sa résipiscence. "

Est-ce en huit jours ou en deux mois qu'on peut fixer son jugement sur une révolution non moins brusque que celles qui l'ont précédée? Est-ce dans ses moyens d'exécution ou dans sa nature qu'on trouve la démonstration de sa stabilité? A sa tête nous voyons deux hommes trempés dans les doctrines & associés à la fortune comme à la défense de la Révolution. Leurs coadjuteurs en ont parcouru la carrière, & nombre d'entr'eux sans pitié comme sans remords. Où sont les titres de la plupart à la confiance de l'étranger? Pouvons-nous discerner si c'est ici le règne des convertis ou le règne des hypocrites?

Quelle est la caution de fidélité que présente cette ouverture artificieuse? La parole du premier Consul. Qui nous garantit que cette parole ne rencontrera ni contradictions, ni obstacles? La puissance sans bornes de *Bonaparte*. La République Françoise se résout donc à un seul homme: de sa probité & de son pouvoir dépend la destinée des négociations & des traités. Puisqu'il réunit toute la force du Gouvernement & toute celle qui résulte de la con-

fiance personnelle qu'on accorde à ses talens & à son caractère, il s'ensuit qu'il seroit pour nous cent fois plus dangereux que les Conventions & les Directoires, si nous restions sans gages de sa justice & de sa candeur.

La question se réduit donc à l'examen particulier du caractère & des actions de *Bonaparte*. Est-ce à Milan, à Pavie, à Modène, à Bergame, à Gênes, à Venise, à Malte & en Egypte, que nous le trouverons observateur de ses conventions, scrupuleux à respecter des droits incontestables, fidèle à ses promesses, à ses proclamations, à ses manifestes, à ses engagemens solemnels; fraternel envers les amis de la France, juste envers les Puissances neutres, pénétré du sentiment que la guerre entraîne assez de fléaux, sans y ajouter la ruine systématique des citoyens, le renversement des institutions publiques les plus salutaires, les conspirations contre des Gouvernemens paisibles & florissans, toutes les calamités des discordes civiles, de l'anarchie, & du républicanisme le plus délirant dont la démence humaine nous ait conservé l'exemple?

Est-ce la conduite d'un Pacificateur ou celle d'un comédien, que nous découvrirons dans chacune de ses opérations publiques? Si elles

ne

ne nous offroient que l'impudeur de l'iniquité succédant avec la fortune aux bassesses de l'hypocrisie, quelle différence mettrions-nous entre *Bonaparte* & un ennemi du genre humain?

Ces traités conclus & transgressés, ce mépris persévérant du droit des gens & du droit naturel, ces outrages à tous les devoirs qui lient les Etats civilisés, ce contraste entre le langage de l'*humanité* & de la *philosophie*, & les actions les plus indignes de l'homme & du philosophe, ne sont point des hypothèses historiques; mémoriaux, preuves, motifs de conviction, tout est public, certifié, & sous vos yeux.

A côté de ces monumens, en trouvez-vous un seul qui appelle votre confiance? Citera-t-on en faveur des sentimens pacifiques de *Bonaparte*, ce traité fameux de Campo-Formio, modèle d'une perfidie encore sans exemple, où le Pacificateur vend à l'Etranger les cendres d'une République indépendante & neutre qu'il avoit juré de défendre, où il trahit & livre ses propres enfans, ces nouveaux républicains Vénitiens qu'il avoit formés à son image, & non moins dupes de ses traités qu'ils ne l'avoient été de ses violences.

Nos Alliés, d'ailleurs, partageroient-ils notre déception? Leur inspirerons-nous une juste défiance, en précipitant, sans cause urgente, notre adhésion à des propositions si extraordinaires & si vagues, en la précipitant au milieu des plans d'une campagne concertée & prête à s'ouvrir, au sein des espérances qu'elle encourage, à la vue d'une révolte qui embrasse l'Ouest de la France, avec un ennemi porté à la puissance suprême par une secousse inopinée, dont les effets & les suites échappent encore à la prévoyance comme au calcul?

Temporisons, car toutes les bases de détermination sont chancelantes; temporisons, car l'expérience nous met en garde contre des négociations prématurées dont le cercle n'est pas même tracé, dont la nature demeure encore indéfinie & indéfinissable.

En repoussant de même toute négociation subite, & par les raisons que nous venons d'esquisser brièvement, d'autres, cependant, eussent voulu déclarer cet ajournement en des termes plus conciliatoires; poser une pierre d'attente, se taire absolument sur le rétablissement de la Monarchie Françoise, éluder l'ouverture plutôt que de la décliner par des expressions trop absolues, & ne point se confier dans l'in-

certaine persévérance des Alliés à ne jamais abandonner la cause générale.

Nous verrons dans l'instant que chacun de ces trois avis a eu ses défenseurs au Parlement ; mais les deux questions extrêmes entre lesquelles la délibération s'est balancée, ont été soutenues par des argumens dont plusieurs avoient été déjà maniés dans les occurrences antérieures.

Avant de commencer le précis de ce débat, il est nécessaire de transcrire les dernières des pièces officielles sur lesquelles il reposoit, savoir, la seconde Note du Ministre *Talleyrand*, & la réponse de Lord *Grenville*.

Note du Citoyen TALLEYRAND, *Ministre des Relations Extérieures*.

La Note officielle, en date du 14 Nivose an 8, adressée par le Ministre de S. M. Britannique, ayant été mise sous les yeux du premier Consul de la République Françoise, il a remarqué avec surprise qu'elle reposoit sur une opinion qui n'est point exacte, relativement à l'origine & aux conséquences de la guerre actuelle. Bien loin que ce soit la France qui l'ait provoquée, on se rappelle que, dès le principe de sa Révolution, elle avoit solemnellement proclamé son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes, son respect pour l'indépendance de tous les Gouvernemens ; & il n'est pas douteux, qu'occupée alors & sans partage de ses af-

faires intérieures, elle eût évité de prendre part à celles de l'Europe, & fût demeurée fidelle à ses déclarations.

Mais, par une disposition opposée, aussitôt que la Révolution Françoise eut éclaté, l'Europe presque entière se ligua pour la détruire. L'aggression fut réelle long-tems avant d'être publique. On excita les résistances intérieures, on accueillit les opposans, on toléra leurs réunions armées, on favorisa leurs complots secrets, on appuya leurs déclarations extravagantes, on outragea la Nation Françoise dans la personne de ses agens, & l'Angleterre donna particulièrement cet exemple par le renvoi du Ministre accrédité près d'elle; enfin, la France fut attaquée de fait dans son indépendance, dans son honneur, & dans sa sureté, long-tems avant que la guerre fut déclarée.

Ainsi, c'est aux projets d'asservissement, de dissolution & de démembrement qui ont été préparés contre elle, & dont l'exécution a été plusieurs fois tentée & poursuivie, que la France est en droit d'imputer les maux qu'elle a soufferts, & ceux qui ont affligé l'Europe. De tels projets, depuis long-tems sans exemple à l'égard d'une aussi puissante Nation, ne pouvoient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

Assaillie de toutes parts, la République a dû porter partout les efforts de sa défensive, & ce n'est que pour le maintien de sa propre indépendance qu'elle a fait usage des moyens qui étoient dans sa puissance & dans le courage de ses concitoyens. Tant qu'elle a vu que ses ennemis s'obstinoient à méconnoître ses droits, elle n'a compté que sur l'énergie de sa résistance; mais aussitôt qu'ils ont dû renoncer à l'espoir de l'envahir, elle a cherché des moyens de rapprochement, elle a manifesté des intentions de paix; & si elles n'ont point toujours été efficaces; si au milieu des crises intérieures que la Révolution & la guerre ont successivement amenées, les précédens dépositaires de l'autorité exécutive en France n'ont pas toujours montré autant de modération que la Nation elle-

même a déployé de courage, il faut en accuser sur-tout l'acharnement funeste avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées, pour consommer la ruine de la France.

Mais si les vœux de S. M. Britannique, comme elle en donne l'assurance, d'accord avec ceux de la République Françoise, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi, au lieu d'essayer l'apologie de la guerre, ne pas mettre son soin à la terminer ? & quel obstacle peut empêcher un rapprochement, dont l'utilité est commune & sentie, sur-tout quand le premier Consul de la République Françoise a personnellement donné tant de preuves de son empressement à mettre un terme aux calamités de la guerre, & de sa disposition à maintenir l'observation rigide des traités conclus ?

Le premier Consul de la République Françoise ne pouvoit pas douter que S. M. Britannique ne reconnût le droit des Nations à choisir la forme de leur Gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'elle tient sa couronne ; mais il n'a pu comprendre comment à côté de ce principe fondamental, & sur lequel repose l'existence des sociétés politiques, le Ministre de S. M. a pu placer des insinuations, par lesquelles il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République, & qui ne sont pas moins injurieuses pour la Nation Françoise & pour son Gouvernement, que ne le seroient pour l'Angleterre & pour Sa Majesté une sorte de provocation pour le régime républicain, dont l'Angleterre adopta les formes, au milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille que la naissance y avoit placée, & qu'une révolution en a fait descendre.

Si, à des époques peu éloignées, & quand le système constitutif de la République ne présentoit ni la force ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, S. M. Britannique a cru pouvoir provoquer elle-même un rapprochement & des conférences de paix, comment ne seroit-elle pas empressée de renouer des

négociations auxquelles l'état présent & réciproque des affaires promet une marche prompte? De toutes parts la voix des Peuples & de l'humanité implore la fin d'une guerre marquée déjà par de si grands désastres, & dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement universel, & de maux sans remèdes. C'est donc pour arrêter le cours de ces calamités, ou afin que leurs terribles conséquences ne soient reprochées qu'à ceux qui les auroient provoquées, que le premier Consul de la République Françoise propose de mettre sur-le-champ un terme aux hostilités, en convenant d'une suspension d'armes, & en nommant immédiatement de part & d'autre des Plénipotentiaires, qui se rendroient à Dunkerque, ou à toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, & qui travailleroient, sans aucun retard, au rétablissement de la paix & de la bonne amitié entre la République Françoise & l'Angleterre.

Le premier Consul offre à cet égard de donner les passeports qui seroient nécessaires.

Note de Lord GRENVILLE *au Ministre des Affaires Etrangères à Paris.*

La Note officielle transmise par le Ministre des affaires étrangères en France, & reçue par le soussigné le 18 du courant, a été mise sous les yeux du Roi.

S. M. ne peut s'empêcher d'exprimer l'impression qu'elle a ressentie, en observant dans cette note que les agressions non provoquées de la France, seules causes & origine de la guerre, sont systématiquement défendues par ceux qui gouvernent actuellement, sous les mêmes prétextes injurieux par lesquels on tenta originairement de les déguiser. S. M. ne s'occupera

pas de réfuter des allégations aujourd'hui universellement condamnées, & qui (autant qu'elles ont trait à la conduite de S. M.) sont non-seulement en elles-mêmes entièrement dénuées de fondement, mais également contredites, & par l'évidence antérieure des événemens auxquels elles ont rapport, & par le témoignage qu'en porta le Gouvernement de France lui-même, dans le tems.

Quant à l'objet de la Note, S. M. ne peut que se référer à la réponse qu'elle a déjà donnée.

Elle a exposé sans réserve les obstacles qui, selon son jugement, enlève pour le moment présent tout espoir d'avantages à attendre d'une négociation.

Tous les motifs de traiter sur lesquels on appuie avec tant de confiance dans la Note Françoise; les dispositions personnelles que l'on assure prévaloir pour la conclusion de la paix & pour la future observation des traités; le pouvoir d'affermir l'effet de ces dispositions que l'on suppose exister; la solidité & la consistance du système nouvellement établi après une suite si rapide de révolutions .... toutes ces choses forment autant de points qui ne peuvent être prouvés qu'après l'épreuve à laquelle S. M. s'en est déjà rapportée, *le résultat de l'expérience & l'évidence des faits.*

Dans ce sentiment de sincérité & de franchise que lui inspire sa sollicitude pour le rétablissement de la paix, S. M. a indiqué à la France le moyen le plus sûr & le plus prompt d'atteindre ce but important: mais Elle a déclaré, en termes également explicites & avec la même sincérité; qu'Elle n'a eu aucun desir de prescrire à une Nation étrangère, la forme de son Gouvernement; qu'Elle ne songe qu'à la sureté de ses propres Etats & de l'Europe; & au moment où Elle jugera que, de quelque manière que ce soit, cet objet essentiel peut être rempli, Elle s'empressera de concerter avec ses alliés les moyens d'entamer une négociation immédiate & commune pour le rétablissement de la tranquillité générale.

S. M. persiste fermement dans ces déclarations ; & ce n'est que sur les bases qu'Elle y développe, que sa sollicitude pour la sureté de ses sujets lui permettra de renoncer à ce système de défense vigoureuse auquel, par la faveur de la Providence, ses Royaumes doivent la sécurité des bienfaits dont ils jouissent maintenant.

Downing-Street,
20 *Janvier*, 1800.

(*Signé*) GRENVILLE.

S. M. ayant invité par un message les deux Chambres à considérer ces documens, les Ministres proposèrent une adresse de remerciement au Roi, approbative, suivant l'usage, des mesures adoptées. Ce fut le 28 Janvier que la Chambre des Pairs délibéra sur ce sujet, traité ensuite dans la Chambre des Communes le 3 Février.

Nous nous renfermerons dans l'analyse du débat ; car celle des discours même seroit dépourvue d'authenticité. Les papiers publics n'ont rendu & ne pouvoient rendre que très-imparfaitement des harangués dont quelques-unes surpassent deux fois en étendue celle de *Démosthène* pour la *Couronne*, & qui, dans les Communes, prolongèrent la séance jusqu'à quatre heures après minuit.

Ce

Ce fut Lord *Grenville* qui, dans la Chambre Haute, introduisit & motiva la demande de l'adresse de remerciement à S. M. Peut-il résulter aucun avantage de l'ouverture d'une négociation en ce moment ? En supposant l'affirmative, le nouveau Gouvernement Consulaire de France offre-t-il une plus grande sureté en faveur de la conclusion d'un traité, que ne l'ont fait aucuns des Gouvernemens révolutionnaires antérieurs ? L'orateur commença par traiter ces deux points & par les résoudre négativement.

Pour établir son opinion sur le premier, il récapitula la multitude des déclarations de guerre, adressées successivement par la République Françoise à toutes les Puissances, moins le Dannemarck & la Suède. Ensuite il passa en revue la multitude des traités faits & violés par cette République, depuis la transgression de la Convention de neutralité avec la Prusse par les contributions extorquées à la ville de Hambourg, jusqu'aux perfides exercées envers Gènes & Venise ; depuis le détrônement du Roi de Sardaigne jusqu'à l'invasion de la Toscane & de l'anéantissement de l'autorité pontificale à Rome.

La récrimination hasardée dans la seconde Note du Ministre *Talleyrand*, reconduisit Lord *Grenville* à la question des causes de la guerre entre la Grande Bretagne & la France ; question rebattue, jugée, & qu'on ne s'attendoit guères à voir reproduire, sur-tout dans une dépêche où l'on propose une pacification.

L'examen de la conduite antérieure de *Bonaparte*, fournit ensuite à l'orateur ses principaux argumens contre la confiance à prendre dans les avances actuelles. Lord *Grenville* suivit ce Général dans chaque pas de sa carrière publique, à commencer par son Généralat contre les Sections de Paris en 1795, & à finir par les instructions insidieuses données au Général *Kleber* à l'instant où le premier Consul quitta l'Egypte.

Ce resumé amena l'orateur à conclure qu'en proposant la paix, *Bonaparte* avoit deux objets ; l'un de ralentir les efforts du Peuple & de la Nation Britanniques, l'autre de semer des jalousies & des défiances parmi les Alliés de l'Angleterre, " C'est le même individu qui paroît aujourd'hui desirer si vivement la paix " avec l'Angleterre, qui se pressoit autrefois " de conclure le traité de Campo-Formio, dans

" le but de porter contre nous tout le poids
" des forces de la France. C'est lui qui, con-
" sidérant alors notre ruine comme le dernier
" exploit de sa carrière, expédioit au Dire-
" ctoire ses deux confidens *Berthier* & *Monge*,
" & chargeoit ce dernier de déclarer que la
" *République Françoise & le Gouvernement An-*
" *glois ne pouvoient subsister ensemble.* "

Le Duc de *Bedford*, répliquant au préopinant, demanda par amendement une contr'adresse qui exprimât le vœu de la Chambre pour la paix. Sans argumenter directement contre les raisonnemens de Lord *Grenville*, il lui reprocha le dessein de retarder la paix jusqu'au moment où, de révolutions en révolutions, la France seroit revenue à la Monarchie: considérant ce projet comme chimérique, il se plaignit qu'on songeât à poursuivre la guerre contre la France, avec des Alliés dont le désintéressement & la constance n'étoient pas éprouvés, au milieu de la situation critique où se trouvoit l'Irlande, & sous le poids accablant d'un système de finances qui, de jour en jour, devenoit plus onéreux. Suivant lui, d'ailleurs, on ne pouvoit douter de la sincérité de l'ouverture, puisque la Nation Françoise & son Gouvernement étoient également pénétrés du

desir d'avoir la paix, & puisque toutes les manifestations publiques étoient uniformes à ce sujet.

Un troisième avis, intermédiaire, fut exprimé par Lord *Romney*. Quelque empressé qu'il fût de supporter énergiquement les Ministres, quelqu'approbation qu'il accordât à leur conduite en général, il considéra comme une faute le refus si brusque d'écouter les ouvertures de la France. S. S. se déclara très-éloignée d'adhérer à l'amendement du Duc de *Bedford*, ainsi qu'aux éloges qu'il avoit faits de la conduite & des intentions de la France, ainsi qu'au blâme exagéré qu'il jetoit sur le Ministère. Les professions de *Bonaparte* méritoient peu de confiance; mais si son but étoit d'embarrasser le Gouvernement Britannique & de se populariser en France, n'eût-il pas semblé plus politique d'écouter les termes qu'il avoit à proposer? Cette condescendance ne ralentissoit ni n'affoiblissoit les efforts de la prochaine campagne. Si les conditions de *Bonaparte* eussent été déraisonnables, on les rejetoit avec mépris: tout l'odieux de la poursuite de la guerre retomboit sur lui seul.

En terminant son discours par un nouveau tribut aux qualités & aux services des Mini-

stres, Lord *Romney* déclara, cependant, qu'il ne voteroit point en faveur de l'adresse, & qu'il ne donneroit aucun suffrage sur une matière si importante & si grave.

Lord *Holland* défendit la motion & les argumens du Duc de *Bedford*, par des raisonnemens apologétiques de la conduite de la France, de la candeur de *Bonaparte*, & de la lettre du Ministre *Talleyrand*. Aux reproches d'infidélité faits à la République Françoise, il opposa la conduite des Puissances Alliées envers quelques Etats neutres.

La Chambre ayant passé aux voix, il s'en trouva 76 en faveur de l'adresse telle que Lord *Grenville* l'avoit proposée, & 6 seulement pour l'amendement du Duc de *Bedford*.

M. *Dundas*, dans les Communes, introduisit la motion de l'adresse, & renouvela, avec plus d'étendue, la plupart des motifs développés dans la Chambre des Pairs par Lord *Grenville*. Reprenant l'histoire de la République Françoise dès son origine, il remonta jusqu'au fameux décret du 19 Novembre 1792 (1), décret non

(1) " La Convention Nationale déclare que la Nation " Françoise accordera fraternité & secours à TOUS les Peuples " qui VOUDRONT recouvrer leur liberté. "

encore abrogé, pour démontrer l'état irréconciliable de guerre où la France révolutionnaire s'étoit placée contre tout Gouvernement régulier, contre tout ordre de civilisation.

Concluant de cette énumération que le Gouvernement François, institué & maintenu sur les principes du Jacobinisme, ne pouvoit vivre en paix avec aucune Puissance légitime, l'orateur appuya cette assertion sur l'aveu positif échappé aux nouveaux Chefs de la France, que, jusqu'au 4 Novembre dernier, nulle des administrations antérieures de la République n'avoit offert aux Puissances étrangères la moindre sureté à traiter de paix.

Ce decret fut confirmé & amplifié le 19 Décembre suivant par celui encore plus excessif, où la Convention décida que, "fidèle aux principes de la souveraineté du Peuple, qui ne "lui permettoit pas de *reconnoître aucune institution qui y* " *portât atteinte*, elle ordonnoit à ses Généraux dans toutes " les contrées occupées ou *qui le seroient* par la France, de pro- " clamer la souveraineté du Peuple, & d'abolir toutes les au- " torités constituées." Des innombrables loix de la Convention celles-ci ont été le plus fidèlement & le plus constamment observées.--*Bonaparte* en Italie, *Brune* & *Schawvenbourg* en Suisse, les Chefs divers de l'armée du Rhin sur la rive gauche de ce fleuve, *Hoche* en Irlande, furent les exécuteurs de ces décrets immuables, dont la révocation éclatante devoit précéder toute offre sincère de pacification.

Mais le régime actuel de la France est-il semblable à celui d'autrefois, & entraîne-t-il les mêmes dangers pour l'Europe? M. *Dundas* entreprit d'établir cette identité. Il n'apperçut de différence entre le mode ancien & le nouveau que dans le Pouvoir Exécutif, absorbé tout entier par *Bonaparte* lui-même.

Aucune des conditions qui fondent ordinairement la confiance dans les Traités, ni la nature du Gouvernement, ni son ancienneté & sa durée, ni le caractère des Ministres dirigeans, ni une corrélation d'intérêts avec les autres Puissances, ne se rencontroient dans le cas présent. L'assertion de *Bonaparte* contresignée par *Talleyrand* accréditoit seule cette ouverture.

Pour en infirmer la sincérité, l'orateur, à l'exemple de Lord *Grenville*, parcourut la carrière publique de *Bonaparte*, & n'y trouva que de justes raisons de sa bonne foi.

M. *Whitbread*, s'opposant à l'adresse, s'étudia à réfuter les allégations de M. *Dundas* par des allégations contradictoires. Il recommença l'histoire générale de la guerre, pour y saisir la preuve que la République Françoise n'avoit pas été seule coupable d'attentats sur le droit

des gens, sur l'indépendance des autres Etats, & sur les conventions. Ses infidélités n'avoient point empêché le Ministère d'envoyer Lord *Malmesbury* à Paris & à Lille, pour y négocier de la paix avec un Gouvernement surement tout aussi Jacobin, tout aussi faux, tout aussi dépourvu de principes que peut l'être celui d'aujourd'hui.

Sans justifier l'usurpation de *Bonaparte* & sa Constitution, il étoit juste d'observer qu'on jetoit une tache trop générale sur la loyauté du Consul. Avoit-il enfreint les préliminaires de Léoben, & l'armistice avec l'Archiduc Charles? Est-ce à lui qu'on devoit imputer la transgression du traité de Campo-Formio? De quelque couleur qu'on voulût revêtir l'expédition d'Egypte, il ne falloit pas oublier que le projet en appartenoit à l'ancien Gouvernement de France. Si, d'ailleurs, cet événement nous interdisoit de traiter avec *Bonaparte*, l'invasion de la Silésie & le partage de la Pologne par le Roi de Prusse, auroient dû de même nous interdire toute connexion avec ce Monarque.

D'une induction tirée en faveur de la sincérité de *Bonaparte*, des expressions même de sa lettre au Roi d'Angleterre, M. *Whitbread*

pass

passa à un retour historique sur les injustices politiques qu'on pouvoit reprocher à la Maison de *Bourbon*, & à *Louis XIV* en particulier. Exposant ensuite les divisions qui avoient régné l'année dernière entre les Cabinets & les Généraux de la Coalition, il opina pour l'amendement suivant: " Que les circonstances " actuelles de la France ne sont point de na- " ture à empêcher l'Angleterre d'entrer en né- " gociation avec cette Puissance, & de conclu- " re la paix toutes les fois qu'elle pourra le " faire à des termes nobles, justes & honora- " bles. "

MM. *Canning* & *Erskine* parlèrent ensuite contradictoirement, jusqu'au moment où M. *Pitt* vint fixer & rafraîchir, pour ainsi dire, l'attention de l'auditoire. Le discours de ce Ministre étant à la veille d'être imprimé plus correctement qu'il ne l'a été dans les papiers publics, nous nous bornerons aujourd'hui à en extraire la table des matières, pour revenir dans quinze jours à l'analyse plus détaillée de ce morceau d'éloquence politique.

Les partisans des négociations avec la France, commença par observer l'Orateur, ne peuvent défendre leur sentiment qu'en prouvant

que la Révolution, dans son état passé & présent, ne renferme aucuns principes ni aucuns dangers propres à rendre les négociations inefficaces ou la paix sans solidité.—Ils ont aussi le choix de démontrer que les changemens survenus récemment en France dans les places de l'autorité, dans ses mesures, dans les institutions, promettent pour l'avenir une sureté, une stabilité & une permanence encore sans exemple.—Ils peuvent encore tenter d'établir que le poids de calamités qui nous environnent & celui des embarras sous lesquels nous gémissons, rendent plus salutaire une négociation disproportionnée & précaire, que de prolonger les fardeaux & les risques qu'entraînera la poursuite de la guerre.

La discussion de ces quatre hypothèses forma la substance du discours de M. *Pitt*; mais il la fit précéder d'un épisode, ou plutôt d'une réplique à l'épisode que venoit d'interjeter M. *Erskine*, touchant les mobiles qui provoquèrent en 1793 la rupture entre l'Angleterre & la France. L'orateur rajeunit cette déduction par l'ordre & l'enchaînement dans l'exposé des faits, par l'emploi lumineux des documens, & par la force de sa logique.

" Il est impossible, dit-il en continuant, " d'ouvrir une carte géographique, & d'y trou- " ver une Contrée où la France n'ait pas com- " mis quelque dévastation, enfreint quelque " traité, ou violé quelqu'une des loix des Na- " tions. "

Même avant l'établissement de la République, on l'a vu s'emparer d'Avignon & du Comtat, y faire exercer toute sorte de cruautés, & forcer les habitans à recevoir un joug qu'ils repoussoient; on la vit envahir l'Evêché de Basle & la Savoye, incessamment incorporés à l'ancien territoire de France. De proche en proche & de jour en jour elle étendit ses usurpations; non qu'aucun grief contre les Puissances spoliées les justifiât, mais en vertu de l'ingénieuse découverte que *la Nature avoit adossé au Rhin & aux Alpes les limites de la France.*

Remaniant le tableau général de la conduite de la France envers l'Italie, l'Amérique, la Suisse, Malte, la Porte Ottomane, M. *Pitt* attribua ce système d'iniquités désolatrices à la nature même des principes de la Révolution & de la République Françoises. " Ce système, " dit-il, a été invariable, sous *Brissot* com- " me sous *Robespierre*, sous *Rewbell* comme

" sous *Barras*; & il appartient plus particu-
" lièrement à *Bonaparte*, qui a réuni leurs
" crimes comme il réunit leurs pouvoirs. "

Mais la dernière révolution qu'a subi le Gouvernement de France, ne peut-elle pas inspirer plus de sécurité dans les maximes de la République, plus de confiance dans la fixité de son régime? Cette nouveauté, suivant l'orateur, n'étoit autre chose que l'institution du despotisme militaire, érigé sans déguisement, & prenant pour enseigne le sabre & non le sceptre. A la vue de cette usurpation à main armée, exécutée par un seul homme saisissant les pouvoirs suprêmes, si l'Usurpateur étoit un étranger inconnu qui offrît son caractère & sa conduite en garantie d'une négociation pacifique. poserions-nous les armes & suspendrions-nous nos efforts, sans avoir mûrement constaté la confiance que mérite cet Etranger?

Mais *Bonaparte* nous est parfaitement connu. Est-ce par ses dispositions pacifiques envers l'Angleterre qu'il vouloit subjuguer après le traité de Campo-Formio, sur le bouleversement de laquelle il s'exprimoit avec autant de forfanterie que de fureur, & dont il déclaroit la Constitution & l'existence actuelle incompatibles avec celles de la République Françoi-

se ?—Est-ce sa loyauté envers sa patrie adoptive que vous consulterez? Rappelez-vous qu'après avoir présenté à ses concitoyens la Constitution de l'an 3 à la pointe de la baïonnette, il jura d'être fidèle à cette loi, qu'à Milan il fit renouveler ce serment à ses soldats en leur donnant de nouveaux drapeaux, qu'à son retour de l'Egypte il l'a répété, & même deux jours avant de le violer.

Sa probité envers les Puissances étrangères, sa fidélité comme pacificateur, sont-elles appuyées sur de meilleurs titres? Ici M. *Pitt* retraça avec véhémence la série chronologique des transgressions & des actes de perfidie dont la Lombardie & le Duché de Modène, Gênes & Venise, Rome & l'Egypte, furent les victimes.

L'exposé des motifs de ne point désespérer du rétablissement de la Monarchie en France, le soulèvement absolument volontaire, nullement provoqué par l'Angleterre, des Royalistes de l'Ouest, l'épuisement de la République, le discrédit de ses finances, l'état de ses revenus qu'il prétendit n'être levés que par violence, fournirent autant d'argumens additionnels à l'orateur. En nous réduisant à les indiquer, nous ne passerons point sous silence une phra-

se très-remarquable du Ministre, phrase qui peut-être acquerra un jour une très-grande importance. " Si la France vient à changer de " maximes & de mesures; si les armes de nos " alliés trompoient une attente légitime, si " l'espoir de rétablir l'ancien Gouvernement " de France s'affoiblissoit, si les dangers aug- " mentoient en même tems que les succès di- " minueroient, je promets ici en mon nom " & en celui de mes Collègues, qu'avertis par " l'influence de ce changement, nous y con- " formerons les avis que nous devons au Sou- " verain. "

Il étoit une heure après-minuit, lorsque M. *Fox* succédant à M. *Pitt* prit la parole. Depuis long-tems ce célèbre orateur avoit absenté le Parlement; son retour & la nature de la question agitée redoubloient l'empressement de l'entendre: malheureusement la longueur de la séance avoit épuisé les forces de nombre d'auditeurs.

M. *Fox* commença par se moquer de ces fictions, périodiquement répétées, touchant le dernier terme des ressources de la France. Ce roman de chaque hiver, démenti chaque année depuis huit ans, ne lui parut bon qu'à éterniser la guerre.

Toute étrangère à l'objet précis de la discussion, que pouvoit paroître la controverse vieillie touchant l'agression à reprocher soit à la France soit à la Grande Bretagne, il la ressuscita avec plus d'étendue que de nouveauté, mais en la généralisant plus que ne l'avoient fait les préopinans (2). Il considéra comme agresseurs non-seulement le Roi d'Angleterre, mais encore l'Empereur & le Roi de Prusse. Entr'autres autorités favorables à cette opinion, il cita celle de M. *Bertrand* de *Molleville* qui,

---

(2) Ceux pour qui cette question de *l'agression primitive* seroit encore un problême, peuvent recourir avec confiance à un ouvrage nouveau, publié par M. *Herbert Marsh*, sous le titre de *the History of the Politicks of Great Britain and France*, &c. &c. L'Auteur, domicilié depuis plusieurs années à Leipsick, a écrit & imprimé en Allemand la première édition de son livre, aujourd'hui donné en Anglois. Il avoit pour but de désabuser l'Allemagne des préjugés, des erreurs & des calomnies dont les *Posselt*, les *Wieland*, les *Archenholtz*, & tous les journalistes dévoués aux intérêts de la République Françoise, ont périodiquement répandu & accrédité contre l'Angleterre. L'ouvrage de M. *Marsh* consiste principalement en faits, en citations, en documens authentiques, en aveux positifs de la part des différens Chefs qui gouvernoient la France en 1792 & en 1793. Cette exposition matérielle d'actes & de témoignages publics porte l'évidence dans l'esprit de tout homme, dont l'esprit de parti ou la haine nationale n'ont pas étouffé la bonne foi.

dans son dernier ouvrage, attribue à l'Empereur *Léopold* un projet de conjuration ou de confédération contre la Révolution Françoise; projet conçu au mois de Mai 1791, rédigé à Mantoue, & exécutable au mois de Juillet suivant (3).

Sans

(3) Rien de plus extraordinaire, assurément, que ce plan attribué à l'Empereur *Léopold*, & qu'on lui fait réciter à lui-même dans un *Mémoire* cité par M. *Bertrand* de *Molleville*; Mémoire destiné à instruire *Louis XVI* des intentions de son beau-frère. *Léopold* y annonce qu'il va marcher au mois de Juillet avec une armée de 100,000 hommes, dont 15,000 Suisses, 15,000 Piémontois, 20,000 Espagnols, 15,000 Impériaux des Cercles, 35,000 Autrichiens qui vont se porter aux Pays-Bas. Or, il n'est personne d'un peu instruit qui ne sache qu'à cette date des mois de Mai, de Juin & de Juillet 1791, ces prétendus préparatifs n'ont existé que dans les *Mille & une Nuits*. Pas un soldat Autrichien ne sortit de ses casernes & ne marcha aux Pays-Bas: jamais il n'y eut la moindre apparence de négociation avec les Suisses pour en obtenir 15,000 hommes. Le Roi de Sardaigne n'en disposa pas un seul pour cette belle entreprise. L'Espagne ne remua pas un bataillon.

M. de *Bertrand*, au reste, prétend que c'étoit-là une pure démonstration comminatoire, un simulacre de guerre, & non une entreprise réellement offensive; mais comme apparemment ni l'Assemblée Constituante, ni l'Assemblée Législative, ni la masse entière des Révolutionnaires François ne partageoient pas le secret de cette simulation, il eut été très-raisonnable & très-légitime de leur part de se mettre aussitôt en

Sans défendre littéralement la politique intérieure ou extérieure de la République Françoise, l'orateur en trouva la racine dans l'exemple de *Louis XIV*. Le tort de la République, suivant lui, consistoit à avoir imité la politique de la Maison de Bourbon. La guerre déclarée par *Louis XIV* à la Hollande sur les prétextes les plus frivoles, l'érection des Chambres de réunion à Metz & à Brisack, les hostilités les plus gratuites, les conquêtes les plus injustes, caractérisèrent le règne de ce Monarque: les François d'aujourd'hui n'ont fait que marcher sur ses traces.

état de défense, & d'attaquer même l'Empereur avant qu'il eût accompli la Ligue & consommé ses préparatifs.

Mais, je crois pouvoir assurer, en attendant que je justifie mon opinion par des preuves fortes & multipliées, que jamais le plan d'une guerre quelconque à entreprendre avec la France n'entra dans la tête de *Léopold II*, & beaucoup moins encore dans celle du Prince de *Kaunitz* & des autres Ministres. On a confondu avec des secours contre-révolutionnaires à donner au Roi de France, les précautions *défensives* & *éventuelles* qui, en effet, occupèrent ce Monarque. Son système pacifique demeura inaltérable dans le Cabinet de Vienne, même après sa mort jusqu'à l'instant où l'Assemblée Législative força l'Autriche de repousser son agression, & de prendre des mesures de défense qu'elle avoit entièrement négligées.

En suivant ce genre d'argumentation récriminatoire, M. *Fox* opposa aux excès qu'on reproche à la République Françoise, le partage de la Pologne; le carnage de Varsovie par le Maréchal *Suwarof*, au sang versé par *Bonaparte*; les infractions de la neutralité par le Directoire & ses Généraux, aux menaces adressées à Gênes & au Grand Duc de Toscane pour les forcer à se déclarer; l'usurpation de Venise à celle qu'avoit été fait, en recevant cette République de la main des usurpateurs.

Quant aux argumens contre la stabilité du régime imposé à la France par *Bonaparte*, l'orateur en nia la justesse. Est-ce la première fois, observa-t-il, qu'on a vu s'établir & se prolonger le despotisme militaire? Rome eut-elle un autre Gouvernement pendant plus de six siècles? Combien d'Empereurs égorgés sans que le despotisme fût anéanti! Que *Bonaparte* disparoisse, *Berthier* ou tel autre lui succéderoit. En quoi cette mutation changeroit-elle notre situation? Traiterions-nous moins surement avec l'un ou l'autre de ces Despotes, qu'avec *Louis XVI*, *Louis XVII*, ou *Louis XVIII*?

On demandoit des gages de la sincérité de *Bonaparte*; ces gages étoient sensibles à tous les yeux. Amoureux de la gloire militaire, le

premier Consul peut craindre de voir des défaites ternir ses anciens triomphes. La victoire ne dépend plus de son habileté personnelle ; il est obligé d'employer d'autres Généraux, dont les fautes peuvent compromettre & faire péricliter son pouvoir. Enfin, la France a besoin de respirer, de reprendre des forces, de réparer ses pertes : *Bonaparte* est surement bien plus touché de cette considération qu'il ne l'est de l'éclat de nouveaux triomphes.

Dans le cours du débat, on avoit fréquemment accusé le Ministère de vouloir perpétuer la guerre jusqu'au couronnement de *Louis XVIII*, & de n'avoir pas d'autre but dans son refus de traiter avec la France républicaine. M. *Fox* censura plus vivement encore qu'aucun de ses prédécesseurs, un dessein aussi dangereux & aussi chimérique. Ce projet lui parut ne pouvoir appartenir qu'à *une tête dérangée*.

Une péroraison très-animée termina cette harangue dont nous ne regrettons de ne pouvoir présenter que le squelette. Aussitôt que l'orateur eut cessé de parler, la Chambre alla aux voix : 265 adoptèrent l'adresse originelle, 64 l'amendement de M. *Whitbread*. Majorité 201.

Quoique le résultat de la délibération fut prévu d'avance, peu de séances avoient inspiré

plus d'intérêt & attiré une plus grande foule. Quelques Membres des Communes imitèrent Lord *Romney*, en s'abstenant de voter.

Une discussion presque aussi longue & non moins contentieuse a occupé la Chambre peu de jours après, le 10 de ce mois ; mais son résultat a été encore moins favorable à l'Opposition. Le débat rouloit sur l'expédition de Hollande, au sujet de laquelle M. *Sheridan* demanda qu'il fût institué un Comité d'Enquête. Nonobstant la fécondité ingénieuse de l'orateur & la vigueur argumentative de M. *Tierney*, cette motion fut rejetée sur les observations que présenta M. *Dundas*, & d'après l'inconvénient de manifester les plans de cette entreprise, les obstacles qu'elle avoit rencontrés, & quelques-unes des causes qui pouvoient l'avoir fait échouer. La motion de M. *Sheridan* fut rejetée par 216 voix contre 45. Malgré un discours très-plein & très-animé de Lord *Holland*, elle n'eut pas un meilleur sort le 12 dans la Chambre Haute : 6 voix pour, 51 contre.

Les longs débats du 3 de ce mois n'ont pas épuisé le sujet. Chaque mesure proposée pour le soutien de la campagne est susceptible de ramener la question même de la guerre, ou tout au moins les objections déjà exposées

contre la probabilité d'en atteindre le but. Le 17, la Chambre des Communes a vu cette discussion se présenter sous une face nouvelle. Peu de séances furent plus remarquables & plus animées.

La Chambre s'étoit formée en Comité de subsides, pour délibérer sur un message antérieur, par lequel S. M. avoit demandé que le Parlemens prît en considération un subside à accorder, soit à l'Empereur, soit à d'autres Princes d'Allemagne. M. *Pitt* développa succinctement les motifs qui devoient déterminer les Communes à passer cette résolution.

Puisque la grande majorité de la Chambre, observa-t-il, avoit décidé de poursuivre vigoureusement la guerre, les moyens d'y parvenir, ne pouvoient plus être un objet de contestation. —Un concours bien combiné d'opérations avec les Alliés offriroit à la France une nouvelle occasion de se délivrer du joug humiliant sous lequel elle étoit courbée.—Plusieurs contrées de l'Europe attendoient encore leur affranchissement, resté imparfait dans la campagne dernière.—Si, d'ailleurs, on ne pouvoit parvenir à étouffer entièrement le monstre du Jacobinisme, il importoit d'affoiblir la force & le feu de ses machines.

La Russie, il est vrai, continua le Chancelier de l'Echiquier, ne coopéreroit point cette année, avec la même étendue, aux efforts des Autrichiens; mais l'Empereur *Paul* n'en étoit pas plus déterminé à reconnoître le système actuel de la France, & il agiroit toujours de concert avec l'Angleterre. D'ailleurs, la retraite de ses troupes fournissoit un motif additionnel de tirer des Puissances d'Allemagne les renforts nécessaires à l'armée combinée.

Probablement, le secours pécuniaire à accorder à l'Empereur & à d'autres Princes s'éleveroit à deux millions & demi sterling; mais pour le moment, le Ministre se borna à demander une avance de 500,000 liv.; somme qu'il jugeoit suffisante pour rendre l'armée Confédérale supérieure à toutes les forces que la France pourroit employer.

Quelques Membres avoient déjà fait entendre des observations chagrines sur le discours de M. *Pitt*, lorsque M. *Tierney* le saisit, pour ainsi dire, corps à corps, & communiqua à la discussion beaucoup de gravité & de chaleur.

Il commença par se récrier sur l'autorité que le Ministre avoit prétendu tirer de la majo-

rité des voix dans une séance antérieure, en faveur d'une question semblable. A ses yeux cette majorité ne pouvoit être un fidèle interprète du vœu public. La Nation s'impatientoit de la durée de la guerre & aspiroit à en voir la fin. — Depuis la délibération du 3, on avoit appris la défection des Russes. Si cette circonstance étoit avérée, elle altéroit les bases des raisonnemens qui entraînèrent à voter la poursuite de la guerre.

Dans quelle espèce de *cause commune* l'Angleterre se trouvoit-elle engagée? On le concevoit difficilement. Sans détour, l'Empereur *Paul* vouloit le rétablissement de la Royauté en France; mais l'Autriche ne tendoit qu'à son aggrandissement personnel. Quant à nous, tantôt c'est un objet, tantôt c'est un autre. L'orateur ne doutoit pas, cependant, que les Ministres ne fissent la guerre pour rétablir la Monarchie Françoise: quant à lui, il ne voteroit jamais un *farthing* dans ce but, & se croiroit coupable envers ses Constituans & la Nation s'il le faisoit.

La guerre d'aujourd'hui n'est ni juste ni nécessaire. Elle est injuste, si elle a pour objet de recuperer la Maison de *Bourbon*; elle est

superflue, si elle tend à abattre le Jacobinisme qui n'est plus à craindre.

L'utilité du subside demandé équivaudra-t-elle, d'ailleurs, à l'étendue de la dépense? Quelles Puissances recevront cet argent, & dans quelle proportion? Les vues de l'Empereur sont très-différentes de celles des Ministres Britanniques. Ci-devant il a pris notre argent & conclu une paix séparée: depuis il a recommencé la guerre sans notre assistance, avec autant de vigueur que de succès. Etrange singularité, que nous ne découvrions ses ressources qu'au moment où nous lui refusons des subsides! Quelle sureté avons-nous de la fidélité avec laquelle ces engagemens seront observés? Probablement notre libéralité ne servira qu'à accélérer la paix entre l'Empereur & la République Françoise.

M. *Pitt* répliqua à M. *Tierney* avec autant de sévérité que d'énergie. Il reduisit *à deux mots*, toutes les réponses à faire au reproche d'ambiguité sur le but de la guerre. *Ceci est une guerre de sureté;* de sureté contre le plus grand danger qui ait menacé chaque Nation de l'Europe, & duquel l'Angleterre seule a su se défendre par sa police intérieure & par ses armes,

mes, par son courage & sa sagesse, par ses efforts militaires & par ceux de sa Législature.—Depuis combien de tems l'Opposition a-t-elle découvert la chûte du Jacobinisme, & séparé la cause de la Révolution Françoise de celle de la liberté? Depuis que les principes des Jacobins ont été concentrés sur le trône & dans la personne d'un homme qui fut particulièrement & leur élève & leur défenseur.

On nous parle de leur extinction au moment où, plus fortement condensés, ils joignent toute la force de l'unité d'action à l'uniformité du but! Certainement la guerre ne guérira pas cette peste dans le cœur des individus qui en sont infectés; mais on doit la poursuivre jusqu'à ce que l'aiguillon du monstre soit émoussé & sa puissance de nuire affoiblie.—On nous reproche d'avoir dépensé 200 millions à nous garantir de ses atteintes. Oui: nous avons dépensé 200 millions à sauver notre prospérité, notre bonheur, notre gloire, nos loix, notre liberté, & nous en dépenserions 200 millions encore si la conservation de ces bienfaits pouvoit l'exiger.

L'Empereur d'Allemagne, objecte-t-on, ne partage pas nos vues & celles de la Russie dans

la poursuite de la guerre; mais s'il étoit croyable qu'un Empereur d'Allemagne vît avec indifférence les principes François & leur subversion, en seroit-il moins utile pour nous de l'aider dans la guerre actuelle? Le recouvrement des Pays-Bas par ce Souverain, l'expulsion des François au-delà du Rhin, la reprise des forteresses qu'on a été momentanément forcé d'abandonner, forment-ils autant d'objets d'intérêt qui nous soient étrangers?

Pourquoi notre politique changeroit-elle depuis que les Russes se séparent des Autrichiens? Ces Alliés ne peuvent-ils servir la cause commune sans coopérer avec les Impériaux? Leur secours seroit-il inutile pour soutenir les insurrections qui se déclarent dans toutes les parties de la France? Enfin, leur retraite ne fournit-elle pas un motif déterminant de les remplacer, ensorte que les forces des Alliés surpassent, comme elles le feront, toutes celles de l'ennemi?

En finissant, M. *Pitt* se plaignit avec amertume qu'on eût mêlé le sujet de la disette actuelle de grains avec celui de la guerre; sujets sans connexion, & dont le rapprochement

ne pouvoit servir qu'à jeter dans le Public des impressions dangereuses.

Ce reproche fut immédiatement relevé par M. *Tierney*, qui persista à considérer la disette comme formant une objection de la plus grande force contre toute nouvelle exportation de numéraire.

M. *Sheridan* défendit la même thèse & toutes celles qu'avoit soutenu M. *Tierney*. Dans son opinion, le discours de M. *Pitt* étoit rempli d'éloquence, mais de l'éloquence la plus mal appliquée. Ce Ministre venoit de s'étendre sur le mot de Jacobinisme, mais sans le définir : c'est par cette définition qu'il eût dû commencer; car envers qui n'emploie-t-on pas aujourd'hui cette épithète? Le Club des Whigs est une société de Jacobins; tout ami du Peuple est un Jacobin forcené.

Quant aux secours de la Russie dont le Ministre promettoit la continuation, il ne leur découvroit d'autre emploi que celui de servir à appaiser les différens qui agitent l'Irlande. L'année dernière on ne parloit que du magnanime Empereur *Paul*; on plaçoit le sort de la guerre entre ses mains; il étoit le rocher des espérances & de l'exaltation publiques. Maintenant ce rocher vient de se changer en sable

mouvant. Un autre Empereur figure aujourd'hui sur la scène. De tous les hommes du monde, cet Empereur est celui qui aura le plus lieu de s'étonner que les Communes d'Angleterre délibèrent un subside en sa faveur, après l'usage qu'il a fait du premier.

La motion de M. *Pitt* fut adoptée par 162 suffrages contre 19.

Durant ces importantes délibérations du Parlement Britannique, celui d'Irlande a rouvert ses séances sur la proposition de l'Union entre les deux Royaumes, proposition échouée l'année dernière dans la Chambre des Communes.

Quoiqu'en 1800 le sort de cette grande mesure ait été différent, l'agitation & les dissentions qu'elle a excitées ne semblent guères s'être affoiblies. La ville de Dublin sur-tout a persisté de plus fort dans son opposition, & aucun des adversaires marquans de l'Union dans les Communes n'a déserté la cause qu'il supportoit il y a un an. Cependant, nonobstant les efforts de ce parti nombreux & popularisé, nonobstant la véhémence & la nature de ses argumens dans une séance qui s'est prolongée 36 heures, il a perdu la majorité ; mais la force de sa minorité atteste quel ascendant il

conserve encore dans sa défaite, & la persévérance des préventions contre l'incorporation des deux Royaumes.

Ce fut le 5 de ce mois que le Lord Lieutenant invita les Communes, par un message spécial, à reprendre en considération les résolutions adoptées par le Parlement Britannique, pour accomplir une union entière & complette entre la Grande Bretagne & l'Irlande. Dans un discours très-étendu, Lord *Castlereagh*, Secrétaire d'Etat, développa les conditions de cette incorporation, & conclut à ce que les documens officiels qui les renferment fussent imprimés & publiés.

Le débat s'engagea, & commencé le Lundi matin il ne se termina que le lendemain à une heure après-midi; moment où la motion de Lord *Castlereagh* mise aux suffrages en recueillit 158. L'Opposition n'en compta que 115; ainsi le Gouvernement eut une majorité de 43 voix. Seulement vingt & un Membres de la Chambre se trouvèrent absens.

Le 10 la même question fut agitée dans la Chambre Haute: 75 Pairs votèrent pour l'Union, & 26 contre.

Cette première décision n'est, point ainsi dire, que préliminaire: les débats renaîtront avec

l'examen de chacun des nombreux articles dont le Traité d'Union doit se composer. Entre ces articles on distingue celui qui exempte l'Irlande de partager le fardeau de la dette publique contactée jusqu'à ce jour par la Grande Bretagne, l'incorporation de l'établissement ecclésiastique d'Irlande avec celui de la Métropole, & le droit attribué à la première d'envoyer cent Représentans aux Communes Britanniques, quatre Evêques & vingt-huit Pairs temporels à la Chambre des Lords.

Nous pardonnera-t-on d'ajouter à l'esquisse des raisonnemens & des motifs dont se sont appuyés, dans le Parlement, les défenseurs & les antagonistes de la paix, une digression passagère sur deux des points qui ont été le plus vivement débattus; savoir, la sincérité des offres de *Bonaparte*, & la restauration de la Monarchie Françoise par les conséquences de la guerre?

Il faudroit être absolument étranger à l'histoire de l'Italie & de la France, depuis que *Bonaparte* a rempli l'Europe de son nom, pour trouver dans sa politique & ses actions pas-

sées, autre chose qu'un antidote à la confiance. Il peut être, & de fait il est très-indifférent aux François, même au grand nombre de ceux qu'on nomme *bien pensans*, que *Bonaparte* ait ou non trahi la foi publique, enfreint les loix de la guerre, poussé au dernier terme le mépris des droits publics envers des Lombards, des Vénitiens, & des Gênois. Pourvu qu'il gouverne la Nation, échappée aux Jacobins, avec clémence & justice, sa conduite extérieure ne touchera personne; mais il est permis, je crois, aux Etrangers d'y regarder d'un peu plus près, & de ne point perdre si facilement le souvenir du passé. Ainsi, consulter l'opinion que ce Consul a donnée de son caractère, ou du moins de ses passions, durant ses campagnes politiques & militaires, c'est faire ce que dicte la prudence la plus vulgaire.

D'un autre côté, on peut observer que chez les hommes dans lesquels on remarque un mélange de force & d'astuce, de violence & de dissimulation, & dont l'amour de la renommée ou une énergie ambitieuse dirigent les actions, leur position détermine ordinairement les conseils qu'ils ne prennent ni de la morale, ni de l'enthousiasme pour certains principes.

Dans un des Numéros antérieurs de cet ouvrage, nous avoions déjà remarqué, même avant la démarche tentée auprès de S. M. Britannique, que la politique, le besoin, la nécessité des circonstances, jugeroient dans l'ame de *Bonaparte*, Roi d'un *Peuple Roi*, la question de la paix ou de la guerre, & la jugeroient bien plus impérieusement que ses affections ou ses doctrines personnelles.

La sincérité de sa démarche résulte donc de ses calculs, & non de sa vertu. Si des motifs urgens le pressent de finir la guerre, il la finira, sans que son caractère en demeure moins loyal ou moins perfide. Il la recommenceroit de même au moment où cet intérêt auroit changé de nature.

Nous ne répéterons point les considérations, d'où nous induisions la probabilité de l'importance que le nouveau Dictateur de la France attachoit à se délivrer de la guerre ; mais si quelque chose pouvoit les affoiblir, & fortifier les doutes sur la vérité de son ouverture, c'est la forme irrégulière & irrévérente dans laquelle elle a été faite ; c'est cette seconde lettre de *Talleyrand*, où, au lieu de dissiper la défiance par des propositions générales & positives qui fixassent sans délai une base aux négociations & une

& une règle au jugement, se réduit presque à une récrimination aussi oiseuse qu'absurde, à des assertions qui abondoient dans la bouche des Jacobins forcenés, au langage que tenoit en 1793 les *Dantons*, les *Robespierre*, les *Couthons*, à une apologie mensongère, démentie par *Bonaparte* lui-même au mois de Novembre dernier, des procédés du Directoire envers l'Europe.

Plus le Consul & son Ministre devoient être convaincus des soupçons qui s'éleveroient à Londres sur leur bonne foi, plus ils devoient mettre de franchise, de latitude & de lumières dans leurs déclarations. Mais, qui de si vagues assurances de modération philosophique pouvoient-elles séduire, lorsqu'on les accompagnoit d'une déclamation approbative des infâmes outrages dont la République jusqu'ici a accablé la plupart des Puissances Européennes? On n'apperçoit dans ces formes & dans ce ton pas plus d'habileté que de dignité.

Si le Gouvernement François desire sérieusement qu'on croie à sa résipiscence; s'il abjure, en effet, les maximes & les injustices invariables de la République; s'il cherche à la relever de la flétrissure où ses infidélités, ses violences & ses principes l'ont plongée, il a dans

ses mains un moyen de préparer le retour de la confiance. Qu'il s'en montre digne par ses actions, & non par ses paroles; qu'il cesse, en déclamant contre les attentats du Directoire & de la Convention, de s'instituer le légataire du bénéfice de leurs iniquités.

Par exemple, c'est à des titres très-distincts que la République s'est incorporé ou assujetti les contrées qu'il lui a plu de confisquer, d'enclaver dans sa circonférence, ou de tenir sous sa tutelle. Sur les unes elle exerce le droit de conquête; ce droit conserve sa valeur tant que le sort des armes ou les négociations ne l'ont pas anéantie: mais confondra-t-on avec cet aggrandissement, prix de la victoire, les escamotages scandaleux, les usurpations consommées en pleine paix par l'artifice ou la violence, le vol des villes & des provinces dépouillées sans prétextes comme sans résistance de leur indépendance & de leurs loix? Pourquoi *Bonaparte* ne démontre-t-il pas sa modération, sa justice, & sa conversion, en restituant à ces Etats leur liberté primitive? Pourquoi ne rend-il pas aux Républiques de Genève, de Mulhouse, de Bienne, à l'Evêché de Basle, à la Principauté de Salm, au Montbelliard, au Comtat Venaissin, à ces enclaves & à ces voisins que la

France a engouffrés par *décrets*, & sans tirer l'épée, pourquoi ne leur rend-il pas leur souveraineté?

Je passe à la seconde remarque, relative à l'objet de la guerre, tel qu'il a été considéré par les orateurs du Ministère & de l'Opposition.

On a apperçu, dans les uns, autant d'éloignement pour que ce but concernât la restauration de la Monarchie Françoise, que d'incrédulité sur la possibilité d'atteindre cette fin; dans les autres, l'importance qu'ils attachent à cette restauration, le desir d'en poursuivre l'accomplissement, & l'espérance d'y parvenir.

On prévoit la multitude d'argumens & d'objections que pourroit fournir cette thèse contradictoire. Malheureusement, une discussion semblable seroit aujourd'hui un pur exercice d'éloquence & de divination; car la guerre présente a été forcée, & se prolonge par des raisons étrangères à la cause de *Louis XVIII*.

Lorsque l'inébranlable persévérance de l'Angleterre abandonnée, conserva à l'Europe l'ancre de miséricorde autour duquel on pouvoit se raffermir, lorsque l'Autriche attaquée une seconde fois s'arma pour sauver l'Allemagne,

lorsque *Paul I* se lioit avec zèle à de si grands intérêts, dans quelle situation se trouvoit le Continent? L'année 1798 venoit de consommer la ruine de la Suisse, du Pape, des Rois de Sardaigne & de Naples; elle préparoit la subversion de l'Empire Germanique; la terreur de la République Françoise dominoit du Nord au Midi.

Demandera-t-on, après cela, dans quel but les Puissances menacées unirent leurs efforts? Pouvoient-elles avoir une autre pensée que celle de sauver leur existence, de couper chemin aux ravages de la politique Directoriale, & de préserver les contrées échappées au bouleversement? La guerre fut donc l'ouvrage de la nécessité. Aucun sophisme ne peut obscurcir une vérité si claire.

Mais le danger de l'Europe ne se bornoit point à celui de la nouvelle agression dirigée contre l'Autriche: le soin d'empêcher les progrès ultérieurs d'un ennemi infatigable dans ses entreprises usurpatrices, ne pouvoit fermer les yeux des Cabinets sur les causes comme sur l'étendue de sa puissance. Ainsi la résistance à lui opposer, conduisoit, au premier succès, à délivrer les Etats subjugués par ses armées & ses agens, ensuite à tenter de rejeter dans ses

anciennes limites cette domination agitatrice ; dont l'aggrandissement renversoit tout équilibre & bannissoit tout espoir de sureté.

On a rempli le premier de ces deux objets en Italie; on l'a manqué en Suisse & en Hollande; on ne l'a atteint ni à Malte, ni à Gênes, ni en Egypte. Quant au second, on ne l'a pas même effleuré; la France conserve la totalité de ses incorporations.

Il est donc sensible qu'entre l'accomplissement de ces deux desseins préalables, & la poursuite du rétablissement de *Louis XVIII* sur le trône, il reste un intervalle qu'une & deux campagnes pourroient bien ne pas combler. Ainsi; que l'on adopte l'une ou l'autre des opinions qui, à cet égard, ont divisé le Parlement, on n'embrassera qu'un systême dont l'effet ne peut point être immédiat; mais, que l'on veuille ou non combattre pour anéantir en France le Gouvernement républicain, l'objet actuel de la guerre n'en est pas moins & avant tout forcément d'arracher à la République ses tributaires & ses nouveaux sujets, de rétablir la balance détruite, & de rasseoir les fondemens de l'indépendance Européenne. Quelle tache! Et quelle gloire pour ceux qui la rempliront, soit par les armes ou par les traités!

Avec la certitude d'être nommé *Jacobin*, *Hérésiarque* & *Athée*, par une classe de fous impudens dont la démence fait baisser les yeux d'horreur & de honte, nous énoncerons un sentiment, ou si l'on veut un paradoxe, qui raccorderoit les vœux opposés, manifestés dans les derniers débats.

Le Ministère & la Majorité ont témoigné leur conviction de l'incompatibilité du régime de la France avec la paix publique, & leur desir de voir la Monarchie se relever. L'Opposition s'est déclarée absolument contraire à toute guerre dont cette révolution seroit le principe. Seroit-il improbable que le but des uns se trouvera peut-être rempli un jour par le souhait des autres?

Personne ne desire plus vivement que nous, ce retour de la Monarchie & du Monarque, sans lequel la France demeurera un théâtre d'agitations, ou tout au moins de vicissitudes, & l'Europe dans une surveillance inquiète & onéreuse; mais, depuis 1795, l'expérience & la réflexion nous ont affermis dans la conjecture que, le Roi de France ne recouvrera la couronne qu'au jour où il se trouvera sans Alliés, sans armées extérieures qui protègent ses droits, sans guerre *contre-révolutionnaire*, sans conspi-

rateurs royaux, sans agitateurs royaux; & perdu, pour ainsi dire, dans l'obscurité de l'oubli. Nul François ne considérant alors la Royauté comme un pouvoir illimité, institué par une force étrangère ou par une guerre civile, tous cesseront de la craindre, & y reviendront parce qu'ils se jugeront parfaitement libres d'y revenir. Quelqu'Anglois pense-t-il que si *Charles II*, enseveli à Cologne, avoit eu *Louis XIV* pour allié, il eût recouvré la couronne que les conseils & les secours de ce Monarque contribuèrent à faire perdre à *Jacques II?*

Les Princes de la Maison d'*Orléans*, le Duc de ce nom, & ses frères le Duc de *Montpensier* & le Comte de *Beaujolois*, réfugiés chez les Américains-Unis & ensuite à la Havane, sont arrivés à Londres. C'est au moment où des fabulistes insensés affectoient de répéter encore que le républicain *Sieyes*, dont on connoît la passion pour les trônes, préparoit celui du Duc d'*Orléans*, que ce jeune Prince s'est réuni aux Chefs de la Maison de *Bourbon*.—Il s'est présenté chez *Monsieur*, où, dans un entretien aussi honorable pour l'un que pour l'autre, il a exprimé, avec noblesse & loyauté, les sentimens que lui dictoient ses principes, son honneur, & ses devoirs: *Monsieur* a reçu

ces témoignages avec la sensibilité, la cordialité & les expressions qu'ils étoient propres à inspirer.

Le Duc d'*Orléans* a écrit à *Louis XVIII* une lettre également digne de sa naissance & de sa fidélité.

Ce rapprochement de toutes les branches de la Maison de *Bourbon* est une consolation; il servira utilement un jour la cause de la Monarchie, & produira l'avantage de réduire au néant tous ces romans pitoyables dont le préjugé, l'ignorance & la haine, nous entretenoient périodiquement sur la puissance & les efforts d'une prétendue *Faction d'Orléans*.

ALLEMAGNE.

Rétraite des Russes. — Armemens. — Opinions diverser sur la Paix & la Guerre.

ENFIN, après trois mois d'incertitudes, à la suite d'affirmations contradictoires qui se démentoient d'un courier à l'autre, après une longue agitation de crainte & d'espérance, cette armée Russe, à laquelle on attachoit il y a un an le sort de la République Françoise, a, dit-on, rebroussé en Pologne. Quinze jours auparavant, les gazettes & les conversations étoient pleines du bruit qu'elle alloit être jointe en Allemagne par cinquante mille hommes additionnels, dont on désignoit les Généraux & l'itinéraire.

Cette résolution de l'Empereur *Paul I* paroît être parvenue au Maréchal de *Suvvarrof* peu après la mi-Janvier: c'est au commencement du mois actuel que les premières colonnes de l'armée devoient reprendre la route de leur pays.

Au moment où cette armée arriva sur le Danube, quiconque eût osé prédire publiquement qu'avant une année révolue elle abandonneroit ses Alliés & rentreroit dans ses foyers, eût été accusé de démence ou d'esprit révolutionnaire. Depuis long-tems, néanmoins, les témoins oculaires qui vouloient faire usage de leur raison, redoutoient ce dénouement d'une Confédération que de grands intérêts communes sembloient devoir rendre indissoluble.

Cet événement a produit en Allemagne une sensation proportionnée à sa gravité; non qu'en général, soit par l'effet des jalousies politiques & nationales, soit par celui des plaintes qu'avoit excitées le maraudage de quelques corps indisciplinés, soit, enfin, en vertu des vœux que l'Empire forme pour la paix, on ait donné aux Russes des regrets; mais ils laissent un vide, & la guerre n'est pas terminée. La curiosité, d'ailleurs, s'est exercée sur les motifs auxquels on devoit attribuer la solution des liens qui unissoient les deux Cours Impériales.

On a cherché dans des incidens, la raison d'un événement qui dérive probablement de causes plus générales. On a prétendu qu'une mésintelligence survenue au sujet de la capitu-

lation d'Ancône entre les confédérés, que l'éloignement de la Cour de Pétersbourg pour les vues de la politique Autrichienne en Italie, que des difficultés sur l'arrangement des subsistances de l'armée Russe, avoit produit cette scission; mais cette explication porte sur un anachronisme; car, le différend & le plan de ramener les Russes chez eux, sont antérieurs à la plupart de ces dissentimens accidentels.

Dès le mois de Novembre, cette retraite fut ordonnée. Suspendue depuis, & vraisemblablement par l'intervention de médiateurs actifs intéressés à la prévenir, ce délai fut sans doute accordé à l'espoir d'un accord définitif qui feroit tomber les griefs de *Paul I*, & qui rapprocheroit la Cour de Vienne des intentions de cet Empereur.

S'il a persisté à rappeler ses troupes, n'est-ce pas une preuve que son Allié n'a point déféré à ses demandes, & qu'on n'a pu se concilier ni sur le but de la guerre, ni sur l'emploi des armées, ni sur les plans de campagne?

L'année dernière le Cabinet Autrichien avoit destiné le corps Russe, employé en Allemagne, à former une armée du Bas Rhin & à agir sur ce fleuve. Cette destination fut rejetée, les

Russes passèrent en Suisse, l'Archiduc *Charles* s'en retira. Si la nécessité de tenir contiguës par les Grisons & le Tyrol, les deux armées Autrichiennes d'Italie & de Souabe; si l'idée de ne point porter l'effort d'une guerre offensive vers les Cantons Helvétiques, si le projet de rentrer dans les forteresses du Rhin & d'en délivrer la rive gauche, fixoient les Conseils de l'Empereur au plan que ses Alliés réfusèrent d'adopter l'année dernière, on conçoit qu'une insistance réciproque & contradictoire sur l'emploi des troupes Russes, ait décidé leur éloignement.

Lorsqu'on n'est pas d'avance convenu du but de la guerre, il est rare qu'on s'accorde sur l'usage des moyens. Or, quel est l'homme un peu avisé qui puisse soupçonne l'Autriche de songer, à l'exemple de *Paul I*, à une guerre contre-révolutionnaire, quoique certainement cette Puissance n'ait pas plus d'amitié que ses Alliés pour la Révolution?

Nonobstant la force & la nature de ces dissentimens entre les deux Cours Impériales, nonobstant l'aigreur & certaines animosités personnelles qui les ont envenimés, nonobstant les ordres de départ confirmés au Maréchal *Suwarrof* & ses premières dispositions de retraite,

on ne perdoit pas encore, dans les premiers jours de Février, tout espoir de voir encore une fois commuer une résolution, dont les conséquences à venir influeroient d'une manière si grave sur les relations politiques qui unissent les deux Empires depuis le règne de *Joseph II.*

M. *Pitt*, dans son éloquent discours sur le nouveau subside, a promis le remplacement des Russes par d'autres troupes auxiliaires, Allemandes. Un corps Bavarois, un autre de Wirtembergeois, & un troisième de milices du Cercle de Souabe, formeront, suivant l'opinion générale, cette armée subsidiaire. D'ailleurs, loin de diminuer ou de se ralentir dans la Monarchie Autrichienne, les préparatifs de la prochaine campagne se soutiennent sans interruption. — L'Allemagne méridionale aura de plus, cette année, le secours d'une espèce de milice régularisée en Souabe & dans une partie de la Franconie; milice extraite des levées générales qui s'étoient formées dans les campagnes; & à la composition de laquelle on paroît avoir mis de l'importance, de l'activité & des soins.

Cet appareil, néanmoins, n'a pas tellement rassuré les esprits & fait oublier le passé, que

le vœu de la paix ne domine publiquement dans l'Empire. Le moindre indice qui peut servir à accréditer cette espérance est saisi & amplifié. Au nombre de ces indices, rangera-t-on le bruit qui s'est répandu depuis deux mois de communications récentes & privées entre deux des Puissances belligérantes? On sent de reste que ce n'est point à la distance où nous écrivons, qu'il est possible d'apprécier des rapports de cette nature.

Le 11 Janvier est mort à Wolfenbuttel, à l'âge de 73 ans, le Maréchal de *Castries*, Ministre de la Marine sous le règne de *Louis XVI*. C'est encore une perte à déplorer, non-seulement par la famille de ce respectable vieillard, par ses amis, par ceux qu'il honora de ses relations, mais encore par son Souverain & sa patrie.

Il avoit rempli avec gloire la carrière militaire. Quiconque a étudié l'histoire de la guerre de sept ans, y a trouvé les témoignages de sa valeur & de sa capacité. Il fut placé sur la ligne des Officiers Généraux, pour qui le commandement des armées n'étoit point une faveur gratuite.

Parmi les actions d'éclat qui le distinguèrent, on n'a point oublié le célèbre combat de Clo-

stercamp, dont il remporta l'avantage sur un Général dont la juste célébrité devançoit les années, sur M. le Duc régnant de *Brunswich*, alors Prince héréditaire.

En 1780, c'est-à-dire au milieu de la guerre, le Maréchal de *Castries* fut appelé au Ministère de la Marine. Il y porta son application habituelle, son émulation de faire le bien, une droiture & un zèle soutenus. Il perfectionna la discipline, l'instruction du corps de la marine, & la police des Colonies; il rechercha les sujets capables, n'abusa jamais de son crédit; & si l'on parvint à l'entraîner dans quelques erreurs, ce fut par une séduction presque irrésistible sur les hommes de son caractère, par les méprises où le faux zèle & la fausse probité jettent quelquefois les personnes absorbées dans les travaux des grandes places.

Sorti de France après le 5 Octobre 1789, le Maréchal de *Castries* supporta avec autant de dignité que de résignation les épreuves de l'adversité. Jamais dans ses sentimens, dans sa conduite, dans ses avis, il ne s'écarta de la prudence que commandent les tems difficiles, de la modération qui annonce un homme dont la raison est supérieure aux ressentimens, de

l'esprit de conciliation sans lequel toute cause malheureuse devient une cause perdue.

Aux qualités douces & attachantes de l'homme privé, le Maréchal de *Castries* sut unir l'instruction, l'intégrité & la dignité nécessaires à un grand Seigneur élevé aux grands emplois; mais, comme tant d'autres, il ne plaçoit point sa dignité à repousser les lumières; personne ne les a plus recherchées, plus accueillies que lui, peut être même jusqu'à l'excès.

Dans ce cri de reproche, de diffamation, & le plus souvent de la calomnie que les révolutionnaires élevèrent avec fureur contre les Courtisans, les Grands, les anciens Ministres, on n'a jamais remarqué une parole d'outrage contre M. de *Castries*. Jamais le libelliste le plus furieux n'osa flétrir un nom que protégeoit l'estime de tous les partis. *Louis XVIII* a perdu en lui un de ses plus fidèles serviteurs, & la France un des personnages de l'ancien régime, le plus propre à la réconcilier avec l'inégalité des conditions & avec la Monarchie.

M. le Duc de *Brunswick* a mis le sceau aux témoignages d'estime, d'attachement, & d'intérêt profond dont il n'a point cessé de combler

bler le Maréchal, en faisant transporter dans sa résidence les restes de M. *Castries*, & en lui faisant ériger un monument.

P. S. A l'instant où nous terminons cet article, les gazettes de Paris, transcrivant celles d'Allemagne, annoncent qu'encore une fois le départ des Russes a été contremandé, & qu'au lieu de marcher en Pologne, ils *se rendront sur le Rhin du côté de Mayence*. — C'est dans les premiers jours de Février que ce contr'ordre est parvenu au Maréchal *Suwarof*. Si cet avis est certain, comme on ne peut guères en douter à la lecture des rapports multipliés qui l'attestent, on se demandera laquelle des deux Cours Impériales aura cédé sur les points qui les divisoient? Puisse ce rapprochement ne pas subir de nouvelles vicissitudes!

FRANCE.

LE peu d'espace qui nous reste nous oblige de renvoyer au Numéro suivant, le résumé des faits & des observations que présente le tableau de la République Françoise depuis la métamorphose de son régime, & de nous en tenir aujourd'hui à un coup-d'œil général.

Nous avions conjecturé que l'illégalité de la révolution du mois de Novembre, la contrainte militaire exercée sur l'ancien Corps Législatif, la nature & les vices de la dernière Constitution, la transmutation subite d'une démocratie représentative en une espèce de République nominale alliée à des formes absolument monarchiques, l'élévation de *Bonaparte* au rang & à la puissance suprêmes, que tout cela ne feroit aucune impression, si le Gouvernement se servoit de son immense autorité, de manière à inspirer une confiance bien ou mal fondée dans sa fermeté, dans sa stabilité, & dans ses intentions.

L'expérience a justifié ce pressentiment.

Peu importe aux propriétaires, aux capitali-

stes, aux négocians, aux victimes de l'oppression Jacobine & Directoriale, aux citoyens paisibles, indifférens, ou timides, aux Royalistes d'opinion, & même au plus grand nombre des Républicains, que le sabre ou la persuasion ait anéanti le précédent régime, que la Constitution soit absurde ou raisonnable, que le Dictateur se nomme Consul ou Roi. Ce qu'ils invoquoient tous, c'étoit un pouvoir, usurpé ou non, qui fît disparoître ceux qui fouloient la France depuis 1792, qui fût exercé par un homme redoutable & redouté, qui protégeât les propriétés & les personnes contre les délateurs & les brigands, contre les assassins & les niveleurs, qui eût en lui-même assez d'intensité pour être dispensé de recourir aux mesures révolutionnaires, & qui fît renaître la sécurité.

C'est sous ce point de vue que Paris & la grande majorité du Public considerent l'établissement de *Bonaparte*. Ceux-là même qui donnent des regrets à l'éloignement du Roi légitime, se trouvent heureux d'en posséder un, en comparant leur situation actuelle avec leurs angoisses passées.

Ainsi, le Gouvernement est populaire précisément parce qu'il est usurpateur; car son

usurpation a mis fin à ce que la France abhorroit le plus, à ses représentans, à leurs loix, à leur tyrannie, à leur mobilité, & à l'influence de cette classe de révolutionnaires dont le crédit, les efforts & les projets, faisoient frissonner d'effroi jusqu'aux Républicains eux-mêmes.

La corruption effrénée, les prévarications scandaleuses, la vénalité, qui infestoient tous les offices publics à commencer par le Directoire, sont aujourd'hui bannies avec rigueur.

Le Premier Consul s'est vanté de *réunir tous les François*: sa politique, en effet, y travaille avec publicité & promptitude. Tandis que les émigrés obtiennent avec la plus grande facilité une amnistie provisionnelle, & accourent en France de toutes parts, on voit des Jacobins traitables, tels que *Fauché Réal*, &c. caressés & employés. De jour en jour, on augmente, soit dans le Conseil d'Etat, soit dans l'administration, le nombre des sujets capables & sans tache qui soutienne la confiance publique.

Le Gouvernement ne montre aucune inquiétude, & a substitué le silence à l'intarissable loquacité de ses prédécesseurs: il ordon-

ne, parle peu, & tient à ce qu'il a ordonné. Il est obéi comme s'il existoit depuis *Philippe Auguste*.

Tribunat, Corps Législatif, Sénat Conservateur, pures figures de représentation. Le Public & le Peuple ne leur pardonneroient pas d'élever aucune opposition contre l'autorité. Une demi-douzaine de jeunes gens, tels que *Benjamin Constant*, *Chazal*, *Chénier*, tous de l'école de *Sieyes*, s'étoient avisés un moment de se croire aux Communes Britanniques, & de contredire le vœu du Gouvernement: un cri universel s'est élevé contr'eux; *Sieyes*, soupçonné de mécontentement & de tenir à cette misérable insurrection législative, a achevé la ruine de son influence.

La soumission des Chouans a été l'ouvrage de cinq à six semaines. Cette masse de Royalistes qu'on nous annonçoit comme si formidable s'est dissoute presque sans combats. Le plus grand nombre a rendu ses armes; quelques-uns des Chefs ont eu la prudence de capituler à tems. Le Gouvernement avoit énervé la résistance, par les avantages véritablement importans qu'il assuroit aux districts qui se soumettroient. Le Comte *Louis* de *Frotté*, qui malheureusement a retardé de se rendre, a é-

té enveloppé & pris dans un château, lui & six autres de ses officiers: on les a immédiatement traduits devant la Commission Militaire pour être jugés dans les 24 heures. Nous reviendrons dans quinze jours sur les détails de cette guerre aussi imprudemment commencée que tristement terminée.

MERCURE BRITANNIQUE.

N.° XXXV.

10 MARS, 1800.

AVERTISSEMENT.

LE Numéro précédent a été publié sous la date du 25 Février, quoique, dans l'ordre des livraisons, il eût dû l'être sous la date du 10; mais le retard forcé de quinze jours qu'avoit éprouvé la distribution, a rendu nécessaire cette anticipation, pour concilier les dates avec les Matières traitées dans le Numéro 34.—Le Public est donc prévenu que ce Numéro-là est le seul qui ait paru dans le courant de Février.—Cette irrégularité sera compensée par un Numéro de plus distribué dans le dernier Mois de cette seconde Année périodique; ensorte que les Souscripteurs recevront toujours 24 Numéros.

GRANDE BRETAGNE.

BUDGET PRÉSENTÉ PAR LE CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER.

L'ANNÉE dernière, le tableau annuel de finances, développé par M. *Pitt*, fut en quelque sorte un grand ouvrage d'économie politique. Il s'agissoit d'une conversion de taxes antérieures, insuffisantes, en une imposition générale sur les revenus; imposition dont les bases, le produit, les proportions, exigeoient les recherches les plus détaillées, & pour ainsi dire la connoissance de la fortune entière de la Grande Bretagne, ainsi que de la répartition des richesses entre les différentes classes de propriétaires.

Aujourd'hui le travail du Ministre s'est borné à une exposition de résultats, à une ba-

lance arithmétique, à des éclaircissemens justificatifs, très-courts, sur les principaux articles dont elle est composée. Nul bilan ne fut plus simple, plus satisfaisant, plus digne de méditation. Il est curieux, sur-tout, de confronter une semblable situation de finances publiques, avec les sots préjugés du Continent sur l'état de ruine & de banqueroute prochaine où il précipitoit l'Angleterre. Il est curieux de rapprocher tant d'ordre, de crédit, de ressources faciles, de prospérité, des dissertations des Docteurs Allemands, des calculs, des prophéties & des injures d'un *Condorcet*, d'un *Thomas Payne*, & des puissans financiers qui, durant dix ans, ont désolé la France de leur bavarderie à la tribune législative.

Voici la récapitulation des besoins, soit des dépenses nécessaires dans le courant de l'année.

	liv. st.	*s.*	*d.*
Marine	13,619,079	13	11
Armée (dépenses ordinaires & extraordinaires) . .	11,350,079	11	10
Artillerie	1,695,956	17	11
Services divers	750,000	0	0

	liv. st.	s.	d.
Intérêts dûs à la Banque .	816,650	0	0
Déficit sur les voies & moyens de 1799	447,039	0	0
Idem, sur la taxe territoriale & celle de la drèche . .	350,000	0	0
Paiement des billets de l'Echiquier émis la 39e année du règne de *George III* (1799)	2,506,250	0	0
Paiement des billets émis sur le crédit des taxes de cotisation & de celle sur l'importation & l'exportation, par acte de 1798 . . .	1,079,730	0	0
Idem, des billets mis en circulation en vertu du Vote de crédit passé l'année dernière	1,914,000	0	0
Fonds approprié à la réduction de la Dette Nationale	200,000	0	0
Subsides étrangers . . .	3,000,000	0	0
Pour services imprévus. .	1,771,215	0	0
TOTAL des subsides annuels	39,500,000	3	8

Voies & Moyens.

		liv. st.
Taxe sur le sucre, le tabac & la drèche		2,750,000
——Sur les importations & exportations		1,250,000
Loterie		200,000
Taxe sur le revenu, estimée à	7,000,000	
Mais dont le produit devant suffire aux intérêts de 32,500,000 l. st. d'emprunts, intérêts qui forment la somme de .	1,700,000	
Il ne reste libre & disponible que pour		5,300,000
Surplus du Fond Consolidé . . .		5,500,000
A recevoir de la Banque pour le renouvellement de sa Charte . .		3,000,000
Emprunt nouveau		18,500,000
Vote de crédit		3,000,000
Total des Voies & Moyens		39,500,000

On vient de voir que le Ministre a évalué à 7 millions sterling, pour l'année courante, le produit de la taxe du dixième sur les reve-

nus; mais il observa que, même avec la contribution attendue des établissemens extérieurs & sur-tout de l'Inde, cette imposition pour 1799 ne rendroit que 6,200,000. L'expérience a constaté que, dans la première année de sa perception, toute taxe nouvelle reste au-dessous de l'estimation & ne l'atteint que les années suivantes. Pour y parvenir sans délai, M. *Pitt* annonça qu'au premier jour il proposeroit dans le règlement de cet impôt une amélioration, qui diminueroit les facilités d'en éluder l'obligation.

Exprimant ensuite sa conviction qu'on en tireroit de 7 à 8 millions sterling, il se borna, crainte d'erreur, à ne compter que sur la première de ces deux valeurs pour l'année 1800.

Dans l'état général des *Voies & Moyens*, le *Surplus du Fond Consolidé* se trouve porté à 5 millions & demi sterl. Un accroissement si remarquable, au milieu d'une guerre onéreuse & des charges multipliées qu'elle entraîne, doit frapper l'étranger d'une surprise égale à la satisfaction qu'il a excitée en Angleterre.

On sait que ce fond consolidé se compose du produit des taxes permanentes; produit dont l'emploi est affecté au paiement des intérêts de

la Dette Nationale, de la Liste Civile, & de quelques autres charges immuables en tems de paix comme en tems de guerre. Ces différens objets absorbent annuellement 19,725,000 liv. sterl. Mais la recette du Fond consolidé est montée en 1799 à 24,091,000. Cette somme, grossie encore par quelques recouvremens particuliers, élève à 5,512,000 liv. st. le *surplus* disponible du Fond consolidé.

Ce qui n'est point moins digne d'étonnement & de réflexion, c'est le prix auquel le Gouvernement vient d'emprunter les 18 millions, portés sur le tableau des ressources de 1800. Cet emprunt, à la *huitième année de la guerre*, & nonobstant la masse de ceux qui l'ont précédé, a été acheté par trois Compagnies de commerce, & ne coûte à l'Etat que *quatre livres, quatorze shellings & une fraction de deux deniers & un quart*, pour chaque cent livres sterling. Rapprochez un semblable marché de ceux que faisoient en France les Contrôleurs-Généraux avant la Révolution, des pitoyables & ruineux expédiens où l'Espagne s'enfonce de plus en plus, des inventions fiscales qui exercent le génie des Républicains. Fran-

çois ; du discrédit dont sont frappés la plupart des Etats du Continent.

Nous avons vu que la taxe sur les revenus supporteroit les intérêts d'une portion de cet emprunt, évaluée par le Ministre à 13 millions 500 mille liv. Les cinq millions restans exigeoient 313,500 l., en y comprenant l'addition d'un pour cent, consacrée à l'amortissement de l'emprunt, conformément au systême admirable poursuivi avec tant de courage & de constance par le Gouvernement. M. *Pitt* a pourvu à cette somme par deux taxes de consommations, dont le poids est aussi léger qu'insensible pour le Peuple. La première charge les thés fins d'un droit de 5 pour 100; la seconde impose les liqueurs spiritueuses : ces deux taxes réunies produiront au moins 350,000 liv. st. c'est-à-dire au-delà du besoin.

Il est facile d'imaginer l'impression dont a été suivi, soit dans le Parlement, soit dans le Public, ce tableau inattendu de force, de ressources, de succès, & de prospérité.

Le 28 du mois dernier, M. *Tierney* a renouvelé dans les Communes la précédente discussion sur l'objet de la guerre, mais en limitant

sa

sa motion à la résolution suivante qu'il proposoit à la Chambre: " Qu'il n'est ni juste ni " nécessaire de poursuivre la guerre dans le " but de rétablir la Monarchie en France. "

34 voix seulement ont approuvé cette résolution, 142 l'ont rejetée.

Ce débat ayant presqu'entièrement consisté en argumens respectifs, employés antérieurement, nous nous dispenserons de l'analyser, en faisant remarquer la réponse, que fit Lord *Hawkesbury* à M. *Tierney*, touchant la conduite comparée des Rois de France & de la République. M. *Tierney* récapitulant les actes d'ambition, d'infidélité, de perfidie que s'étoient permis envers l'Angleterre & l'Europe, les derniers des Monarques François, venoit d'en conclure qu'on n'avoit rien de plus à craindre des destructeurs de la Royauté, & par conséquent aucun intérêt politique à la rétablir.

Sans nier les fondemens de quelques-uns des reproches détaillés par l'orateur, Lord *Hawkesbury* exposa la différence qui se trouvoit entre des Souverains trop ambitieux peut-être, trop peu attentifs à éloigner le fléau de la guerre & la défiance de leurs voisins, & une

Puissance irrégulière, vagabonde, née dans des flots de sang, poursuivant dans chaque Etat de l'Europe qui lui plaît d'attaquer, non-seulement des conquêtes, mais la spoliation des châteaux, & celle des chaumières après la ruine des châteaux, la Noblesse, le Clergé, la Religion, la propriété, toutes les institutions des Peuples, tous les devoirs qui les lient à un Gouvernement.

Du reste, Lord *Hawkesbury* s'accorda, avec les autres adversaires de M. *Tierney*, à confirmer la profession politique déjà exprimée par les Ministres, savoir que; l'intérêt de la sureté publique nécessitoit la poursuite de la guerre; que, sans doute, le rétablissement de la Maison de *Bourbon* se trouvoit lié à cet intérêt, mais non pas exclusivement; ensorte que, si la France reprenoit un régime, des principes, & une conduite qui cessassent d'alarmer le repos & la sureté des autres Etats, la nature même de son Gouvernement ne formeroit point un obstacle invincible à la paix.

L'opiniâtre opposition d'une partie des Communes Irlandoises au pacte d'Union, a cédé à l'insuffisance de ses efforts, à la lassitude, & à la supériorité soutenue des défenseurs de cet-

te grande mesure. Les premières clauses du traité d'incorporation ont passé successivement, sans éprouver une aussi forte résistance. Tout présage que bientôt cette opération, dont le succès a paru si long-tems incertain, sera consommée. On a pris, d'ailleurs, les précautions de vigueur & de prudence propres à prévenir aucun trouble sérieux, & à faire respecter les décisions du Parlement.

SUISSE.

SORTIR d'Italie & passer en Suisse, c'est se promener de désolation en désolation. Dans l'une comme dans l'autre on peut également s'écrier :

. . . . . *O gens*
Infelix, cui te exitio fortuna reservat !

Mais les plaies de la seconde sont plus profondes que celles de la première, & il se pré-

sente beaucoup moins de moyens de les fermer.

Non, toutefois, que les souffrances, le dénuement, l'épuisement, soient aussi universels chez les Suisses qu'ils le sont au-delà des Alpes. Après la Révolution, ce qu'il y a de plus épouvantable & de plus calamiteux, c'est la guerre, c'est le séjour de ces armées belligérantes qui tour-à-tour ruinent le pays qu'elles se disputent, qui se sont accoutumées, ou plutôt qui ont été forcées par l'état des finances de leurs Souverains, & par l'étendue de leurs opérations, à marcher presque sans magasins, & à pourvoir à leurs besoins journaliers aux dépens de ceux des Peuples. Or, l'Italie dans toutes ses parties a été le théâtre des hostilités; tandis que le midi & l'occident de la Suisse en ont été exempts.

Cet avantage des Helvétiens sur les Ultramontains est, il est vrai, cruellement compensé par l'état de solitude & de ruine auquel sont réduits les Cantons démocratiques, le Haut-Valais, une partie des Grisons & les districts environnans. Aucune portion de l'Italie n'a été ainsi convertie en désert, où les restes affamés d'une population détruite ou dispersée pleurent

sur les masures de leurs habitations, sans avoir le courage & encore moins la faculté de les relever. Ici ce sont les capitaux même, les établissemens rustiques, les riches troupeaux qui peuploient ces montagnes, les cultivateurs & les pasteurs qui ont disparu.

Mais, quoique foulés sans miséricorde jusqu'à l'expiration de la campagne, par ces guerriers indigens auxquels la République Françoise avoit confié la garde du territoire Helvétique, les Cantons de Basle, de Soleure, de Berne, de Lucerne & de Fribourg, offrent un tableau beaucoup moins lugubre. Point de grandes dévastations: diminution des richesses territoriales, & encore plus des ressources industrielles & de commerce; mais, sans que ces brêches à l'aisance générale en aient entraîné les racines, sans qu'elles aient suspendu les travaux champêtres, ni fermé leurs sources alimentaires. Le renchérissement excessif des denrées, en redonnant une valeur additionnelle aux productions de l'agriculture & aux bestiaux, a rétabli, pour les campagnes du moins, quelque équilibre entre les pertes & les bénéfices, soutenu l'émulation chancelante, & retardé les progrès du dépérissement.

Délivrés par l'iniquité révolutionnaire de leur Gouvernement, du paiement des dixmes & des droits féodaux, les paysans, sur qui, d'ailleurs, ne tombèrent point les infâmes rapines nommées *contributions*, par lesquelles les agens François ruinèrent les familles patriciennes & les propriétaires dans l'aisance, les paysans, disons-nous, n'ont pas ressenti au même degré les dommages affreux de la révolution & de la guerre.

Mais, si les intérêts privés de cette classe d'habitans, dans une partie de la Suisse, ont échappé à un naufrage complet, ceux de l'Etat y sont engloutis, & avec eux tout espoir de réparation, toute possibilité de remédier aux malheurs passés & présens, & d'en prévenir l'aggravation, tant que la paix, la restauration des anciennes bases de gouvernement, & les travaux des Régences légitimes, ne viendront pas cicatriser les blessures.

Aucune des contrées bouleversées par les armes de la République Françoise & par l'application de ses théories, n'a été soumise à une désorganisation aussi radicale, à un régime plus misérable, à une plus sotte anarchie, à la direction de gouvernans plus dépourvus de lumières & de capacité.

On vit briller quelque étincelle de talens dans les Assemblées législatives de la Cisalpine ; quelquefois on y appercût une certaine énergie ; & quoique leur marche fût plus révolutionnaire, elles marchoient, & vers un but fixe, vers leur consolidation en puissance politique reconnue, au travers des divisions que la fougue naturelle des esprits & les caprices machiavéliques du Directoire François allumèrent dans leur sein.

Quelques secousses passagères, excitées de même par le Gouvernement de Paris, n'ont point empêché la République Batave de maintenir sa Constitution, de présenter une apparence d'ordre & de règles, & d'échapper à la confusion qui sembloit inséparable des vices de son régime autant que des conjonctures où il fut institué. Mais la République Helvétique une & indivisible s'est montrée aussi pauvre en expédiens révolutionnaires qu'en mesures de gouvernement, aussi incapable de conduire des changemens politiques que d'en prévenir les inconvéniens & d'en prolonger l'existence.

On se rappelle, qu'avant même que leur patrie fut subjuguée, les principaux auteurs de

sa ruine, entr'autres le Tribun *Ochs* de Basle ; avoient déjà dressé le nouveau Code de la Suisse, avec la sanction de leurs précepteurs, de leurs modèles, de leurs maîtres de Paris. En conséquence, on ne fut point surpris de voir appliquer, l'organisation de l'Empire de France, à de petites Républiques non moins bornées dans leurs ressources que dans leur territoire, & dont les mœurs, les coutumes, les besoins, les institutions différoient de celles du reste de l'Europe autant que les Alpes diffèrent des Dunes de la Flandre maritimé.

Le génie des novateurs se borna à mouler leurs créations sur la Constitution de l'an 3. La Suisse eut un Directoire en cinq personnes, deux Conseils législatifs, un attirail de Ministres sans Ministère : la profondeur de leurs pensées s'étendit jusqu'à instituer un Ministre de l'Instruction Publique, comme si, jusqu'à eux, les Suisses n'eussent formé qu'une nation d'idiots & d'Abdéritains.

C'est à cette composition politique que le Corps Helvétique a été soumis, jusqu'à la fantaisie de réforme qui tout-à-coup a saisi la majorité de ces burlesques Législateurs, à la vue

vue de l'abbatis que faisoit *Bonaparte* de ces formes & de ces loix, pour le maintien desquelles ils avoient juré de *périr tous*.

Cependant cet esprit rampant d'imitation qui leur fit décréter la première Constitution, ne les a point essentiellement déterminés à la sacrifier. Que faire, au milieu de l'appauvrissement & de l'avilissement publics, d'un Potentat tel que le premier Consul? comment le payer? où trouver parmi des avocats de village, des marchands de toiles, des précepteurs de jeunes étrangers, des discoureurs élevés au cabaret, un sujet capable de soutenir une semblable dignité? La nécessité a contraint les Représentans Helvétiques à abandonner, en les flétrissant, des institutions caduques dès le moment de leur naissance, aussi méprisées que leurs gardiens, & dont il n'étoit plus possible de retarder le rapide anéantissement. Des motifs de haine & de ressentiment contre trois des Directeurs & contre les Députés qui les favorisoient ont concouru à cette résolution: ainsi la discorde a consommé ce que ni la raison ni le patriotisme n'eussent entrepris seuls avec quelque probabilité de succès.

Quoique le nombre d'habitans qui accorde quelque attention & quelque intérêt à toutes ces ridicules fabriques de législation républicaine, se réduisent aux membres des autorités constituées, à leurs commis & à leurs familles, on a généralement applaudi à l'enterrement de la Constitution & à la ruine de ses principaux promoteurs. Non, sans doute, que ces pouvoirs tombés dans la dégradation de l'impuissance, sans force, sans argent, sans considération, sans confiance, fussent encore redoutables du moment où la France refusoit d'intervenir dans leurs querelles; mais le souvenir de leur origine, de leurs protecteurs, des souillures dont ils s'étoient couverts, des malheurs où ils précipitèrent leur patrie, les accusoit au tribunal de l'indignation publique.

Instrumens du Directoire François plutôt que Magistrats & Députés de leurs compatriotes, ils débutèrent en 1798 par des actes de servilité qu'on a honte de rappeler. Long-tems ils supportèrent dans un lâche silence les spoliations, les outrages, la tyrannie effrontée des Commissaires & des Généraux du Directoire. Hasardant ensuite quelques supplications timides, forcées par le cri public, ils se replacè-

rent incessamment sous le joug de ces brigands, avec lesquels ils célébroient leur réconciliation par des fêtes & des solemnités. Tout le sang versé dans leur patrie depuis le renouvellement de la guerre, la dépopulation, les fléaux de tout genre qui ont converti en Thébaïde des contrées paisibles & florissantes, ont été le fruit de cette alliance aussi précipitée qu'impolitique, aussi pernicieuse que criminelle, qu'ils se hâtèrent de contracter avec la République Françoise: alliance offensive & défensive qui a conduit la Suisse à la guerre civile en même tems qu'à la guerre extérieure, qui a fixé sur son territoire le théâtre des combats, & privé la Nation de la dernière de ses ressources, celle de la neutralité.

Cet engagement & l'ambition de n'être point troublé dans les jouissances de leur autorité, les entraînèrent aux actes les plus odieux. On les vit unir leurs armes à celles d'un *Schawenbourg* contre la liberté & l'indépendance des petits Cantons, se liguer avec les exterminateurs de l'Underwald, les féliciter & les remercier d'avoir réduit en cendres & dépeuplé l'un des plus anciens Etats de la Confédération Helvétique.

Complices de l'oppression exercée par l'ennemi, ils ne rougirent point de persécuter, d'emprisonner, de mettre en fuite pour lui plaire, les plus estimables de leurs concitoyens: ils le laissèrent enlever & transporter dans ses citadelles des Magistrats vieillis dans le service public, des propriétaires non moins irréprochables, & dont le seul tort étoit de faire ombrage par leur naissance, par leur existence passée, par le crédit qu'ils pouvoient conserver sur la Nation. Enfin, la guerre survenue, ces *patriotes*, citant leur attachement pour leur pays, achevèrent de ruiner leurs finances, multiplièrent les taxes, arrachèrent les paysans à leurs travaux, pour former un corps auxiliaire de l'armée Directoriale, pour éloigner les Autrichiens, c'est-à-dire la chûte des nouveautés révolutionnaires, & pour conserver la Suisse à la République Françoise.

La contrée, d'ailleurs, ne fut dédommagée de ces mesures désastreuses, par aucune opération salutaire de ses Gouvernans. Ils se montrèrent administrateurs aussi ineptes que pitoyables politiques. Emules des grands génies qui dirigèrent la Révolution Françoise, ils s'empressèrent, à leur exemple, d'abattre sans re-

construire, de supprimer sans remplacer; mais, dépourvus de l'énergie, de l'audace, des ressources violentes par lesquelles les révolutionnaires François tranchoient le nœud de leurs embarras, ils sont restés au milieu de leurs démolitions sans matériaux & sans ouvriers. En abolissant les dixmes, ils maintinrent le culte, & s'engagèrent à assurer à ses Ministres un traitement alimentaire; mais n'ayant su où prendre un écu pour remplir cette obligation sacrée, ils y ont fait banqueroute, & ont réduit ces Ecclésiastiques à la misère. Il en a été de même pour les écoles publiques, pour les maisons de charité, pour les grands chemins, pour tous les besoins d'administration. Pas un règlement de leur part qui ait annoncé la moindre connoissance des affaires, qui ait pu pallier quelques-uns des maux publics, ou en prévenir l'aggravation.

L'Assemblée Législative étoit aussi incapable que le Directoire d'empêcher l'écroulement rapide de ce régime, institué par la folie & administré par l'impéritie. Elle fera à jamais la honte de la Suisse. Il seroit impossible de donner une idée du genre d'éloquence, des discussions, des délibérations qui ont occupé ses

loisirs. Ce n'est pas qu'elle n'eut aussi ses parleurs, ses parleurs très-apprêtés, boursoufflés des sentences de l'Almanach & des phrases du *Moniteur* travesties en dialecte du pays. On y haranguoit en trois langues, ou plutôt en trois patois, l'Italien corrompu de Lugano, l'idiome Allemand adopté dans la Suisse septentrionale, & le patois du pays de Vaud: ensorte que, souvent les discours étoient inintelligibles pour la moitié de l'Assemblée: elle n'y perdoit rien assurément; mais cette tour de Babel ne s'en est pas moins appelée *Législature Helvétique* deux ans consécutifs, & majestueusement ouverte aux auditeurs qui venoient chercher dans son sein ou un remède à la mélancolie, ou les lumières que les hommes simples pensent infailliblement trouver dans des Représentans du Peuple. (1)

A côté de ce tableau de torts & de sottises, il est juste, néanmoins, de placer un éloge.

(1) Nous sommes loin d'envelopper dans cette censure l'universalité des Députés & même des Directeurs: quelques-uns étoient des hommes raisonnables & bien intentionnés, mais impuissans: ceux-là se gardoient d'aborder la tribune, ou l'ont fait très-rarement.

Ce Gouvernement, ces deux Chambres de discoureurs, se sont toujours défendus les derniers attentats contre les personnes & les propriétés. Quoique par l'importunité des agens François, on eût interdit l'émigration, jamais on ne frappa les émigrés d'aucune loi pénale. L'infâme ressource des confiscations n'eût produit qu'un opprobre inutile: on ne toucha point aux propriétés des absens; aucune vengeance contre leurs familles, aucun assassinat juridique. Le caractère national repoussoit ce système de proscription & de fureur: témoignage digne de remarque en faveur de l'empire des anciens devoirs, des anciennes mœurs, des anciennes impressions morales & religieuses, & de l'honnêteté publique.

En abolissant leur Directoire Exécutif & la Constitution de 1798, les réformateurs ont renversé, & avec une prédilection marquée, la fortune politique du Directeur *La Harpe*, l'un des plus infatigables, des plus inconsidérés, des plus acharnés promoteurs de la destruction du Gouvernement de Berne. Poursuivi depuis long-tems par le ressentiment général, on ne lui pardonnoit son élévation forcée, pas plus que les moyens coupables qui lui en avoient

préparé la route. Menacé d'un décret d'accusation, cet agitateur a été réduit à des mémoires apologétiques, à s'ensevelir dans la retraite, & à tâcher de se faire oublier.

Son collègue, le Tribun *Ochs*, l'avoit précédé dans la disgrace publique. Chassé du Directoire par l'indignation universelle, même par celle de ses complices, il s'est vu forcer d'abandonner cette terre natale où l'horreur de ses concitoyens le poursuivoit. Paris étant l'asyle des remords ainsi que celle des démagogues détrônés, *Ochs* y est allé étourdir sa conscience & chercher le sommeil qu'il ne recouvrera plus.

Puissent ces exemples plus instructifs que les dissertations morales, & qui ne furent jamais plus nombreux que dans l'histoire de notre tems, réprimer l'enthousiasme & l'ambition des novateurs, en leur apprenant que la Providence seule punit comme il lui appartient de punir, en frappant les coupables par le résultat même de leurs actions.

La majorité du Corps Législatif qui a profité de la révolution survenue à Paris au mois de Novembre, pour opérer aussi un déménagement politique, a confié l'autorité à un Gouvernement

vernement provisoire, pendant l'intervalle qu'on emploie ou que l'on perd à minuter un nouveau Code général de loix constitutives. — Jusqu'au milieu de Février, il avoit été impossible à ces manœuvres législatifs de s'entendre, & peut-être de se comprendre. Egarés dans un dédale de projets & de dissentimens, leurs oracles n'étoient point encore fixés. *Tot capita, tot sensus.* Le Gouvernement François leur ayant retiré toute direction, & s'étant désintéressé sur les changemens en agitation, les réformateurs erroient encore, il y a un mois, dans le néant de leurs hypothèses, & le vague de leur génie.

Plusieurs s'avouent la nécessité de dissoudre en entier l'échafaudage élevé par la Révolution, de rétablir l'indépendance & la souveraineté de chaque Canton dans tout ce qui ne touche point aux intérêts généraux de l'Etat, & de composer un Corps Fédératif plus compact, plus puissant, plus coactif que ne le fut celui d'autrefois. Mais, ces idées saines étoient bien loin de prévaloir sur le système d'une refonte totale des anciennes formes.

Il est aisé de prévoir que, si à la paix générale la Suisse recouvre son indépendance

sans recouvrer ses vrais Magistrats & les principes généraux de ses institutions antérieures, elle flottera de nouveautés en nouveautés, & sera livrée à une discorde perpétuelle.

Mais une seconde campagne sur ce territoire désolé, en sera le coup de grace; à moins que des succès très-rapides de part & d'autre ne le délivrent très-promptement du séjour des armées.

F R A N C E.

Il n'y a rien de plus ordinaire que d'entendre journellement dans les conversations, des conjectures & même des prophéties sur le sort prochain de la République Françoise. Les raisonneurs ne tombent jamais d'accord, parce qu'en argumentant de la situation présente des affaires & des esprits, chacun part de récits opposés entr'eux: autant de tableaux que de discoureurs. L'un voit la France aussi oppri-

mée qu'elle le fut sous *Robespierre*, regorgeant de mécontens & de royalistes unanimes dans leurs opinions, & soumise uniquement par le despotisme militaire au nouveau Chef qu'on lui a donné; il voit dix factions en mouvement pour détrôner ce Chef, l'inconstance nationale déjà lassée de sa domination, ses coadjuteurs aspirant à devenir ses rixaux & formant autant d'ennemis secrets, les Royalistes indignés de son usurpation & se disposant à la punir; les Républicains également conjurés contre ce Monarque masqué en Consul, le Jacobinisme caché sous le trône, lui servant de piédestal, & l'inspirant toujours; il voit des troubles par-tout, jusqu'au sein de la plus apathique tranquillité, une force d'opinion publique qui, du Finisterre à la Méditerranée, rappelle tout ce qui fut renversé sans exception; les finances englouties, les armées dans un état de foiblesse comparative irrémédiable, tous les moyens de contrainte usés, tous les moyens de persuasion sans valeur, tous les moyens de gouvernement sans efficacité. La misère, la mendicité, l'inculture, l'incertitude des propriétés, le découragement, le désespoir, entrent dans cette description: à quelques traits

près, c'étoit celle de la France sous le règne du Comité de Salut Public. En fondant sur une peinture de ce genre & sur les espérances que doit donner la guerre, le pronostic de la chûte de la République & du Consulat, les peintres accordent, cependant, une année d'autorité à *Bonaparte*, & même deux si besoin est; en supposant toutefois que les Autrichiens, les Russes, les Bavarois, & leurs auxiliaires, n'abrègent pas ce terme de convention.

Sous d'autres crayons, la France présente le contraste de la description précédente.

Ils nous peignent *Bonaparte* comme étant l'objet de l'admiration & de l'amour universels, sa puissance comme inébranlable, sa Constitution comme un point de repos, en ce qu'elle ne peut servir aux desseins d'aucune faction, ni fournir des armes aux agitateurs. Ils nous peignent le Gouvernement comme irrévocablement affermi par la triple force d'un grand pouvoir, de l'opinion publique & de la nécessité. Ces narrateurs optimistes voient tout en *Bonaparte*, comme *Mallebranche* voyoit tout en Dieu, le sauveur de la République par l'alliage du système représentatif à une institution directoriale, un bouclier contre l'ancienne

Royauté par l'établissement d'une puissance qui la remplace sans en avoir les inconvéniens & les dangers, le pacificateur de la France & de l'Europe, le médiateur qui réunit les partis divisés, un génie vaste & profond qui, après avoir imaginé l'ordre actuel, a saisi juste les moyens de le maintenir.

Si la France n'a point encore recouvré sa première prospérité, elle y tend; son dépérissement est suspendu. L'ordre, l'intégrité & les talens règnent dans l'administration; on n'a pas encore de crédit public, mais on l'espère, & cette espérance même en commence la revification. La sécurité est dans tous les cœurs, & son expression dans toutes les bouches: révolution, génie révolutionnaire, Jacobins, loix de parti, de sang & de terreur, tout cela n'existe plus que dans les souvenirs. L'adhésion de la République entière a consacré le Gouvernement actuel, protecteur impartial & ferme, & non partie injuste & passionnée dans les dissentions publiques. Les opprimés n'ont reçu de lui que des bienfaits, les oppresseurs n'en ont éprouvé ni sévérités ni vengeances.

Entreprises, spéculations, affaires de tout genre, ont repris du mouvement. —Plus le sy-

stême d'Etat se montre invariable en tolérance, en mépris des ressources sordides d'une autorité ombrageuse, en éloignement des principes qui jusqu'ici dictèrent toutes les loix & enfantèrent tous les malheurs, & plus la confiance générale prend de racines.

Les armées sont & seront en force suffisante pour faire face à tous les dangers: leur administration civile s'est purifiée; leurs besoins ont diminué, ainsi que les arrérages de la solde. Les guerriers & les savans partagent l'affection d'un Chef suprême non moins savant que guerrier: les traces de la barbarie révolutionnaire s'effacent rapidement. A la tribune comme dans les écrits, la décence a repris ses droits. Aucune religion ne domine, mais aucune n'est persécutée, ni privée de son libre exercice. La liberté personnelle ne souffre plus d'atteintes; les titres de la propriété ne sont plus à la merci d'un Gouvernement de gueux & d'applanisseurs. En maintenant l'égalité politique & civile des conditions, on a rejeté les formules & les usages rustiques qui avilissoient les unes sans rehausser les autres: ce n'est plus un délit de reconnoître des bienséances; & si les mœurs ne sont pas plus pures, el-

les perdent insensiblement la grossièreté de leur turpitude.

Il ne manque que la paix générale à cet âge d'argent; mais on est sûr que le Gouvernement la desire autant que le Public; on ne lui attribue aucun des obstacles qui la reculent, & l'on seconde ses efforts parce que nul autre moyen possible ne se présente pour terminer la guerre.

Lequel de ces deux tableaux est celui de la vérité? On sent aisément qu'en portant des jugemens aussi opposés, les étrangers doivent rendre des oracles contradictoires sur la destinée prochaine de la France; oracles & contradictions qui, pour un auditeur sensé, sont le fléau de la conversation, & n'aboutissent qu'à des controverses interminables; car chacun ne reconnoît d'autorité que celle dont il fait usage.

Il existe, cependant, une classe de faits sur lesquels on ne peut se méprendre: ce sont ceux qui se trouvent constatés par des actes publics, par la notoriété, par un concours de témoignages qu'on ne peut récuser sans folie. Non sans doute que tous les rapporteurs venant ou écrivant de France, soient également dignes

de crédit; mais lorsqu'ils s'accordent dans leurs récits, & qu'évidemment ni quelque intérêt d'intrigue ou d'argent, ni l'esprit de parti ne les rend infidèles à la vérité, leur déposition est recevable. — Quant aux journaux actuels & aux feuilles publiques, on les prendroit pour des gazettes de l'ancien régime; ils en ont le vide, la stérilité, les réticenses, & moins que jamais sont propres à fournir des instructions. Cependant, comme les opérations générales & publiques du Gouvernement y sont consignées, à moins qu'on ne veuille se tromper volontairement (ce qui, au reste, n'est point rare de nos jours), ce dépôt sert de guide à l'opinion pour discerner l'esprit de l'autorité, & l'effet qui en résulte sur le sentiment national. C'est donc en recueillant ces différentes espèces de lueurs, que nous tracerons les mesures & le système du Gouvernement, tels que la suite de ses actes nous le développe.

Dans le cours de trois mois on a vu les factions, celles même dont l'influence fut la plus opiniâtre, disparoître de la scène & s'assoupir devant une autorité publique qui leur étoit étrangère. Maximes, loix, exemples, formules, style, hommes en place, tout a changé à la fois;

la fois; au contraire des révolutions antérieures, qui avoient pour objet les personnes plutôt que les choses, la translation du pouvoir plutôt qu'un amendement de son exercice, & les régisseurs plutôt que le régime.

Lorsque les Jacobins exécutoient au mois de Juin dernier la réforme du Directoire & des Directeurs, quelqu'un eût-il prévu qu'à huit mois de distance le Gouvernement deviendroit tel, qu'il rendroit des honneurs publics à la cendre d'un Pontife, martyr des persécutions de la haine philosophique & de l'inhumanité réfléchie du Directoire; que les temples se rouvriroient par une loi expresse contre laquelle nul n'oseroit faire entendre un murmure; que les Prêtres, relevés de l'interdiction révolutionnaire, seroient rendus à la liberté de leurs fonctions, & rappelés de leur exil; qu'on ne leur imposeroit d'autre formule de soumission, qu'une déclaration sans serment, purement civile, & non attentatoire aux droits de leur conscience?

Qu'aucun acte de proscription ne suivroit une révolution consommée les armes à la main; que les prisons resteroient vides & les échafauds déserts; que la peine de mort contre les

Emigrés seroit suspendue, les tribunaux militaires, les commissions extra-judiciaires, chargés du meurtre de cette classe de François, demeureroient suspendus; que, pour la première fois, on admettroit des distinctions entre ces victimes, uniformement dévouées jusqu'ici au glaive & à la confiscation; que les réclamations & les preuves contre l'inscription sur la liste des Emigrés, seroient recevables, examinées & jugées; qu'enfin ce registre infernal sur lequel la République avoit établi son patrimoine, les agens de l'autorité leurs rapines, les factions dominantes leurs moyens de vengeance & de terreur, se fermeroit définitivement; que nombre d'émigrés jouiroient incontinent du bénéfice de ces mesures, qu'un plus grand nombre encore deviendroit admissible, par la tolérance particulière du Gouvernement, à rentrer en France pour y poursuivre leur radiation, sans autre inconvénient que celui d'un arrêté de surveillance, sans autre risque que celui d'être obligés de s'expatrier de nouveau, s'ils échouoient dans leur dessein?

Qu'au lieu d'animer les partis les uns contre les autres, & de fonder sur leur oppres-

sion alternative la sureté des Gouvernans, ceux-ci s'occuperoient de les réunir, de les intéresser à leur élévation, de se montrer Chefs de la France & non chefs de factions ou de cabales; que les emprisonnemens arbitraires, l'inquisition politique, les ressources de la défiance, feroient place à un système de liberté civile qui, en attestant la sécurité du Gouvernement, feroit renaître celle des citoyens; que les victimes du 18 Fructidor seroient rappelées, & plusieurs d'entr'elles immédiatement associées ou aux travaux de l'administration ou à d'autres fonctions publiques; qu'on rappelleroit des Cours étrangères les envoyés régicides ou révolutionnaires exaltés, pour les remplacer par des hommes dont l'état, la conduite, les principes & les mœurs n'offensassent point les Souverains auprès desquels ils alloient représenter la République; qu'enfin, sans violence, sans tyrannie, sans secousses, les usages, les mœurs & jusqu'aux institutions, revêtiroient une face monarchique, sans que ce passage inattendu eût, pour ainsi dire, excité un murmure public.

Certes, une semblable énumération dispense de prouver que s'il y a continuité d'usurpa-

tion, il n'y a surement pas continuité du régime antérieur; & que rien ne diffère davantage que les règles & la politique adoptées par *Bonaparte*, & celles qu'observèrent invariablement ses prédécesseurs.

D'autres changemens, non moins frappans, ont dérivé de la nature de la Constitution nouvelle. L'unité s'est rétablie entre les diverses autorités: elles ont aujourd'hui dans la puissance du premier Consul un centre & une direction d'où il leur seroit difficile de s'écarter. Les deux Chambres préposées à la législation sont plutôt, dans le fait, des Conseils consultatifs que des corps politiques, libres dans le déploiement de leurs prérogatives. Ce qu'elles ont perdu en dignité, elles l'ont regagné en décence: leurs discussions sont des conversations ou des mémoires plutôt que des débats. L'éloquence est devenue plus didactique: les grands mouvemens, les apostrophes, les interruptions, les hors-d'œuvres ont passé: personne ne les regrette, & généralement on est fort aise que ce théâtre des passions n'inspire plus même la curiosité. Assuré dans toutes les questions des trois quarts des suffrages, & le plus souvent de la presque unanimité, le Gouver-

nement ne redoute pas davantage l'influence des Tribuns sur l'opinion publique, que leur opposition à ses messages.

Ainsi, il est délivré du principal objet des inquiétudes, des efforts & des intrigues du Directoire, dont la Législature & ses élections absorboient l'activité, entretenoient la défiance ou provoquoient la tyrannie. Fort de sa propre puissance, il l'est encore de celle des autorités qui se subordonnent à ses vues par système & par intérêt: il règne sans contradictions.

Plein du sentiment de sa force, il l'a communiqué au Public. Le Jacobin turbulent, le Républicain enthousiaste, le Royaliste gémissant, cherchent leur sureté & leur repos dans leur soumission à un regime qui a coupé la racine de la plupart des troubles qu'on tendroit à ressusciter, à désintéresser les fauteurs de nouvelles agitations, & à s'en faire craindre d'autant plus énergiquement qu'il les a placés entre un Gouvernement robuste & populaire, & une immense majorité qui s'est ralliée à lui.

Il seroit, sans doute, très-ridicule d'exalter l'importance de cette approbation passive, &

souvent si peu éclairée & si peu libre, accordée rapidement à une Constitution nouvelle; mais, l'acceptation du dernier Code devient remarquable par deux circonstances qui la distinguent des votes nationaux émis en faveur des Constitutions antérieures. 1°, Elle s'est faite à une époque exempte d'enthousiasme & de terreur, & où par conséquent les volontés étoient plus libres & plus désintéressées; 2°, ce qui le prouve, c'est l'affluence des votans. La crainte des conséquences pourra bien empêcher un mécontent de rejeter ouvertement la loi qu'on lui présente; mais elle dictera au plus petit nombre d'aller solemnellement porter un vœu public que le cœur désavoue, tandis qu'on a la ressource intermédiaire si commode de l'absence, & de se neutraliser en ne donnant aucun suffrage. Si donc, dans un tems où des changemens perpétuels de loix ont amené le Peuple à une profonde indifférence, les deux tiers de ceux qui participent à l'exercice des droits politiques, sortent de leur léthargie pour approuver ou rejeter la loi proposée, on doit présumer qu'ils y attachent de l'intérêt. Or, on n'avoit pas encore vu, à beaucoup près, depuis la Révolution,

une semblable masse de François exprimer leur opinion. Sur 3,012,569 votans, 1562 seulement ont refusé la Constitution. En supposant que les 5,000,000 de citoyens actifs, compris dans le cens politique, eussent donné leur suffrage, & que tous les absens eussent voté négativement, l'affirmative l'eût toujours emporté par une majorité de deux contre un.

Il est manifeste que cette espèce de sanction publique, que la joie avec laquelle la Nation s'est vue délivrée du régime précédent; que le besoin généralement ressenti d'un Gouvernement équitable, protecteur, concentré & anti-Jacobin, ont consolidé le crédit & la puissance de *Bonaparte*. Sa conduite, depuis son élévation, a été réglée sur la connoissance de l'esprit national & des dispositions générales. Il a senti qu'on exigeoit de lui qu'il fît précisément le contraire de ce qu'on avoit fait depuis 1792. Il a senti qu'il falloit conserver de la Révolution tout ce qu'il étoit impossible d'en détacher sans revenir aux principes de la Monarchie, & en abolir tout ce qui ne servoit qu'à la ruine successive de chaque Constitution, de chaque Gou-

vernement, de chaque individu appelé à l'autorité.

Il a prévu qu'en se montrant Chef de la République sans prendre l'attache d'une faction quelconque, il rallieroit à lui le plus grand nombre de François dont l'ambition se borne à demander paix, sureté, fixité, & justice. Quiconque redoute une contre-révolution absolue & violente, même parmi les partisans du régime monarchique; quiconque trembloit, non sans raison, de retomber sous le fer sanglant du Jacobinisme; quiconque, enfin, desirant conserver la République, désiroit qu'elle changeât de maîtres & de nature, a cru trouver son salut dans *Bonaparte*. Liant à un seul faisceau ces intérêts divers, ces sentimens si long-tems discordans, il les a enchaînés à sa fortune. Loin de se permettre d'en opprimer aucun, il se les est rendu utiles en les ménageant tous. Patriotes de 1789, Constitutionnels de 1791, Fructidoriens, Républicains de toute dénomination, savans, hommes à talens, propriétaires, ont été considérés par lui du même œil, également favorisés de ses graces, & comme ne formant plus qu'une seule religion politique dont il est à la fois le protecteur & le Pontife. Depuis

Depuis bien des années, les observateurs réfléchissans prévoyoient que le premier Chef, assez éclairé & assez puissant pour opérer cette coalition, pour la soutenir & la conduire, deviendroit maître de la France. Jusqu'ici les factions dominantes & les directeurs révolutionnaires avoient, au contraire, pris pour base de politique de faire régner un parti & d'écraser les autres, ou de gouverner par l'opposition des intérêts, & dans tous les cas de multiplier les ennemis de la République en multipliant ses victimes.

Si le plan de *Bonaparte* n'est autre chose qu'une application juste des principes & des moyens d'administration, aux tems, aux effets d'une révolution si longue & si sanglante, aux opinions & aux vœux qu'elle a généralisés, à l'insensibilité publique sur les théories législatives, au besoin universellement ressenti d'un retour de sécurité, & à l'horreur de toute secousse nouvelle, ce plan a été exécuté avec dextérité & prudence.

Son auteur s'est défendu de toute précipitation, & des mesures générales qui, aux yeux des républicains, eussent paru des préludes de contre-révolution. Il s'est de même défendu

l'ostentation & l'usage trop fréquent de l'autorité. Par exemple, les élections des Tribuns, des Législateurs, des Sénateurs, n'ont été ni dictées ni inspirées par le premier Consul: lorsqu'il a directement exercé son influence, il a favorisé les choix les plus recommandables. On a vu cesser cette profusion d'arrêtés, de commandemens contradictoires, de changemens arbitraires dont le Directoire fatiguoit la République.

Aucun Gouvernement dans son institution ne rencontra moins de frottemens. Trois mois ont suffi pour mettre en action régulière le nouveau mécanisme politique de l'Etat, pour organiser un nouveau régime administratif, pour opérer des réformes dont une seule eût autrefois embarrassé les réformateurs des années entières, ou nécessité des mesures tyranniques.

Il n'est donc point étonnant que l'autorité consulaire, & celui qui s'en trouve investi, aient gagné de jour en jour en popularité. Quelques actes isolés de sagesse & de justice peuvent exciter des applaudissemens momentanés; mais la persévérance dans un système de conduite approuvé du Public, décide seule la confiance. Rangeons donc au nombre des rêve-

ries & de hochets de l'espérance, ces prétendus troubles, ces inquiétudes, ces divisions, ce refroidissement dont on nous parle dans l'étranger, sur la foi de rapporteurs sans jugement ou sans bonne foi. Le Gouvernement n'a pas plus de craintes que la Nation d'envie de remuer. Pendant six semaines Paris s'est trouvé sans troupes réglées, & gardé par la seule milice bourgeoise.

Ceux qui assimilent le régime actuel à celui du Jacobinisme, doivent comparer le cours, l'esprit & les mesures qui caractérisèrent la guerre de la Vendée, & la nature de celle qu'on vient de poursuivre contre les Chouans. Lorsque des Chefs qui ont bravé mille fois les dangers les plus affreux, les plus opiniâtres dans leur dévouement à la cause royale, lorsque des hommes aussi dignes d'estime que MM. de *Châtillon*, de *Bourmont*, d'*Autichamp*, *Georges*, &c. &c. préfèrent de se soumettre à imiter la résistance désespérée des illustres martyrs de la Vendée, n'est-il pas évident qu'ils l'ont fait par la certitude de priver leurs Départemens des avantages que leur assuroit la pacification, & des calamités inutiles auxquels ils les exposeroient en essayant de continuer la guerre?

Si 40 ou 50 mille insurgens ont mis bas les armes sans livrer une bataille rangée, il est clair qu'ils ont cédé à la persuasion & aux mesures de douceur, encore plus qu'à une force militaire avec laquelle ils s'étoient à peine mesurés.

De ce plan de condescendance & de fermeté sans rigueur, observé envers les Chouans, le Gouvernement ne s'en est écarté que dans la cruelle & gratuite condamnation du Comte *Louis de Frotté*, surpris avant d'avoir pu ou voulu capituler, & fusillé à Verneuil en Normandie avec six des Officiers de son Etat-Major. Sans doute, les proclamations étoient formelles; elles menaçoient d'une punition capitale ceux qui s'obstineroient à conserver les armes & à résister. Mais, comment *Bonaparte*, qui sembloit avoir considéré cette guerre comme une guerre civile à étouffer plutôt que comme une rebellion à exterminer, a-t-il souffert une exécution qui ternit une campagne où à-peine a-t-on tiré l'épée?

Si la France, & sur-tout la Capitale, ressentent vivement les incontestables améliorations qu'a subi leur destinée, il seroit, je crois, très-hasardé d'en conclure que la République

n'a plus rien à desirer, & que sa situation demeurera invariable.

Elle a la tête hors du cahos ; mais la plupart de ses membres y sont encore ensevelis. Une infinité de branches d'administration souffrent comme auparavant. On peut calculer la difficulté avec laquelle continue à se faire le recouvrement des contributions directes, par cet arrêté burlesque rendu il y a peu de jours, où l'on promet aux Départemens qui auront le plus vîte acquitté leurs impositions, d'éterniser leur nom en le donnant à quelques-unes des places publiques de Paris.

On a beaucoup parlé d'économies, de retranchemens, de réformes : en effet, il s'en est exécuté, & même d'importantes ; mais il demeure douteux si l'augmentation de charges résultante des formes du nouveau régime politique & administratif, n'en balance pas le bénéfice. Les créanciers de l'Etat n'ont encore gagné que des espérances éloignées : on est toujours à attendre la régularité des paiemens. L'armée du Rhin, assure-t-on, a reçu quelques arrérages, des souliers & des vêtemens ; celle d'Italie n'est point encore sortie de sa misère.

On a vanté de même la hausse du crédit public. A quoi se réduit-elle ? Les contrats du Tiers consolidé qui perdoient, il y a trois mois, 83 francs sur cent, n'en perdent plus que 80. Apperçoit-on aucune proportion entre cette chétive élévation & les autres effets civils qui ont accompagné la dernière révolution? Voilà une Banque de France installée avec les formes les plus pompeuses, des négocians accrédités chargés de son administration, des harangues magnifiques & prophétiques débitées au Consulat par ces *Démosthènes* de comptoir; mais où sont les fonds de cette Banque ? Dans une masse d'actions à vendre & qui ne sont point encore vendues.

La circulation, le mouvement des affaires, ont recouvré quelque activité: l'émulation s'est ranimée avec la sécurité; mais la guerre subsistant & le commerce maritime restant anéanti, ces efforts timides & bornés n'ont encore produit que des tâtonnemens & des essais.

Enfin, quoi que puissent penser de la stabilité de l'ordre actuel les enthousiastes de la Capitale, les savans dont on peuple les collèges politiques, & cette classe si nombreuse de sots qui, depuis long-tems, se sont habitués à

considérer comme éternel tout changement qui flatte leurs petits intérêts & leurs petites conceptions, il s'en faut prodigieusement que cette opinion soit générale parmi l'immense majorité qui applaudit au Gouvernement. On a besoin d'écarter la réflexion pour conserver la conviction de sa longue durée. Je doute qu'on trouvât beaucoup de gens d'une foi assez robuste, pour hasarder un pari fort que *Bonaparte* & sa Constitution atteindront la dixième année consulaire. Cependant, les doutes à ce sujet ne vont point jusqu'à l'inquiétude, ni jusqu'au desir de voir renverser un régime exempt d'orages, & dont la chûte entraîneroit peut-être la France dans de nouveaux abîmes.

" Le plus fort, a dit *J. J. Rousseau*, n'est " jamais assez fort pour être toujours le maî- " tre, s'il ne transforme sa force en droit. " *Bonaparte* a rempli pour cette conversion les formalités usitées: la France l'a laissé faire; mais en reconnoissant son autorité, elle ne s'est point occupée de celle de ses titres, & ce n'est surement pas leur validité qui a determiné l'obéissance publique. Le droit n'a point été considéré par la majorité des esprits; il n'appartient qu'au tems de le détruire ou de le fixer.

La liberté de la presse, ce palladium de la Révolution & de la République, n'existe plus qu'a la discrétion du Gouvernement. Chacun, il est vrai, est maître d'imprimer ses rêveries, sans avoir recours à des censures & à des chambres syndicales; mais si l'ouvrage est jugé répréhensible, il sera prohibé & l'auteur puni. En vertu de quelle loi? Aucune encore n'a déterminé les caractères du libelle, ni l'invariable jurisdiction à laquelle ce délit seroit soumis. Aussi, a-t-on vu s'écouler l'océan des pamphlets politiques. Si la liberté en souffre & peut achever d'en périr, ce n'est pas du moins par la perte de cette foule de productions insensées de l'esprit de parti; productions dont la plupart ont fait l'opprobre de la France & de l'esprit humain.— Plus tranchant encore envers les journaux qu'envers les livres, le Gouvernement a limité à douze le nombre des ouvrages périodiques qu'il est permis de faire circuler; il a choisi lui-même ceux qu'il ordonnoit de conserver, & proscrit tout le reste. Les *privilèges* accordés sous l'ancien régime étoient de la même nature: le pouvoir monarchique absolu, ou le pouvoir d'un Sénat aristocratique dans une République, s'étendent seuls jusqu'à des actes semblables

blables. Au reste, cette réduction des feuilles publiques est un service rendu aux lecteurs de cette sorte d'ouvrages: on n'y rencontroit que des lieux communs en mauvais style pour ou contre la Révolution, des nouvelles de cafés, des traductions sans choix & sans critique des gazettes étrangères, des contradictions perpétuelles, & un vide total d'instructions ou d'agrément. Douze papiers-nouvelles sont assurément plus que suffisans à la curiosité la plus famélique ; on pourroit même en retrancher encore la moitié, sans nuire aux plaisirs du public (1).

Peu de gens, je crois, s'aviseront de trouver de la décence & de la délicatesse dans l'installation de *Bonaparte* au palais des Thuileries, dans cette prise de possession d'une demeure d'où le Juste fut arraché par l'écume des scélérats de France, pour répandre, peu après, son sang sur l'échafaud. Lorsqu'on suc-

(1) Le *Moniteur* journal officiel, le *Publiciste* & la *Gazette Nationale de France*, nous paroissent être les trois seuls papiers où l'on trouve du style, quelque méthode, quelque discernement, & sur-tout le moins de fausses nouvelles.

cède à sa puissance & à sa dignité, il en coûte peu, il est vrai, de succéder à son domicile; mais cette double usurpation simultanée révolte l'honneur & le sentiment. Il y auroit eu plus de gloire à habiter une maison bourgeoise de fauxbourg, qu'un château souillé de crimes dont *Bonaparte* semble se faire l'héritier. Son sommeil & sa conscience ne seront-ils jamais troublés dans ces appartemens où tout retrace les plus étranges vicissitudes de la fortune, & où le descendant irréprochable de tant de Rois ne put trouver sa sureté?

Par un arrêté du Consulat, les Membres de l'Assemblée Constituante qui votèrent l'abolition de la Noblesse, sans protester ensuite contre ce décret, son relevés de leur proscription comme émigrés, rendus aux droits de citoyens François, & autorisés à rentrer dans la portion de leurs biens qui n'a point été vendue. Si c'est-là un acte de clémence, son auteur a sans doute été le maître de le circonscrire: si c'est un acte de justice, cette justice est encore bien révolutionnaire. En effet, ou ces Membres furent coupables d'émigrer, ou ils ne le furent pas. Dans le premier cas, leur réintégration n'est qu'une amnistie; dans le second, quel

droit conserve la République sur aucune partie de leur fortune?

C'est, d'ailleurs, un étrange principe de jurisprudence criminelle & d'équité, que d'attacher l'absolution d'un délit clairement & exclusivement déterminé par les loix antérieurs, à telle opinion particulière qu'auront professé tels Députés, il y a huit ans, dans une Assemblée législative où sans doute les avis étoient libres. Autant vaudroit déclarer que tous ceux qui ne furent pas républicains en 1791, n'ont pas mérité la grace de rentrer dans leur patrie.

Du reste, cet arrêté fournit une nouvelle preuve que la destruction de l'ancienne inégalité héréditaire est, aujourd'hui encore comme en 1792, & sous quelque forme politique dont se revêtisse la République, l'objet fondamental & inaltérable de tous les partis qui embrassèrent la Révolution.

On a loué, non sans raison, une partie des nominations aux emplois de l'autorité & de l'administration. Il est même aussi vrai que remarquable, que les meilleurs choix ont été ceux dont la décision appartient exclusivement au premier Consul. Qu'on suive, par exemple, les listes des candidats au Sénat Conservateur,

dont les places se remplissent sur la triple présentation du Corps Législatif, du Tribunat & du Consul Suprême. On y verra les deux premiers désigner le plus souvent ou un anatomiste tel que *Portal*, qu'un homme sensé ne feroit pas même entrer dans un conseil de village, ou des gens de loi & d'anciens Conventionnels, dont le principal titre est ce qu'on nomme *services rendus à la Révolution*. Le Consul, au contraire, n'a jusqu'ici consulté que la capacité, & la bonne réputation.

Mais on ne retrouve pas un discernement aussi général dans l'élection des Préfets, tous aussi nommés par le premier Consul. Ces Officiers civils, institués par la dernière loi qui a réformé le régime administratif des Départemens & des Municipalités, ont une autorité & une compétence très-supérieures à celles qu'en 1791 on avoit attribuées aux Commissaires du Roi. Ce sont des espèces de Proconsuls auxquels, entre autres, on a donné le droit de nommer les Maires & les Municipaux. Le Peuple devant ressentir les vices & les bienfaits de leur régie, plus immédiatement qu'il ne se ressent des opérations générales du Gouvernement, leur élection, sur-tout au mo

ment de ce régime naissant, exigeoit un examen très-sévère. Cependant, à côté de gens très-estimables, nous trouvons sur la liste de ces Préfets, une quantité d'individus aussi obscurs que médiocres, mêlés à des *Quinette*, à des *La Marque*, à des *Charles De la Croix*, à des *Le Cointre-Puyraveaux*. Certes, il faudra une confiance bien miraculeuse des provinces en *Bonaparte*, pour qu'elle en accorde à de semblables délégués.

Nous ne doutons point que ces nominations n'aient résulté du plan d'impartialité envers les divers partis que s'est prescrit le premier Consul, ainsi que de son attention à prévenir les mécontentemens & les défiances; mais l'administration n'en souffrira pas moins d'une pareille bigarrure.

Dans les societés de l'ancien régime on pardonnoit tout à l'esprit. Qu'un homme fût sans mœurs, sans sureté, sans véracité, sans titres à l'estime des gens de bien, il étoit accueilli à-peu-près comme un comédien agréable, dont on ne recherche point la conduite, pourvu qu'il amuse. La morale de la révolution est allée beaucoup plus loin; on apperçoit encore aujourd'hui, que ce qu'on se plaît à nom-

mer *les talens* dispensent de toute autre qualité. Si *Verrès* ou *Cartouche* avoient su tailler une belle statue, ou inventer une nouvelle nomenclature chymique, ou égaler *Euler* & *La Grange*, on les eût placés à l'Institut National, ensuite au Sénat & au Conseil d'Etat. Parmi les scandales qu'ont donné les années antérieures, en est-il un plus révoltant & plus honteux que cet arrêté des Consuls qui a décerné au peintre *David* la distinction de peintre du Gouvernement? C'est le compagnon d'armes de *Marat*, son confident, & son héraut; celui qui trois mois coucha avec ce monstre pour veiller à sa sureté, ce fanatique de *Roberspierre*, ce terroriste aussi féroce que le plus féroce de ces ministres de la mort; c'est cet homme que la Convention même vouloit repousser de son sein avec horreur après la mort de *Roberspierre*, à qui les Consuls de la République épurée offroient des couronnes & des récompenses. Il a montré plus de jugement qu'eux de pudeur en refusant un honneur si dangereux. (2)

(2) On se formera une juste idée de l'indifférence totale où est tombée à Paris la partie morale de l'éducation, en

Si beaucoup d'élections aux emplois civils ne sont pas exemptes de reproche, la censure se taît sur les choix, sur l'administration, sur les réformes militaires. Bien plus versé dans cette partie, & si fortement intéressé à la perfectionner, *Bonaparte* y a porté sa vigilance, son discernement, & son activité.

Commandemens en Chef, Etats-Majors, Commissaires, recrutemens, fournitures, besoins de l'artillerie, ont occupé sans bruit le Gouvernement; mais la nécessité d'augmenter considérablement la force des armées, l'a contraint de recourir, enfin, aux mesures d'éclat, au grand expédient de la législation révolutionnaire, à la levée d'une classe entière de la conscription. Non-seulement les réquisition-

---

apprenant que l'attelier de *David* est peuplé d'élèves, même de jeunes étrangers dont les parens s'inquiètent aussi peu que l'instituteur ait mérité le dernier supplice, ou tout au moins d'être flétri par quiconque conserve une ombre de probité ou de sentiment, que si leurs fils devoient lui ressembler un jour. On pourroit même parler qu'en fondant l'inclination de plusieurs ils seroient très-satisfaits que leurs enfans fussent l'horreur des hommes vertueux qui ne comptent guères, pourvu qu'ils composassent un jour des morts de *Socrates*, & qu'on parlât beaucoup de leur *génie*.

naires tenus antérieurement de marcher & restés en arrière, mais encore tous les jeunes gens qui, au 18 Septembre dernier, ont atteint l'âge de 20 ans, ont ordre de se rendre sous les drapeaux. Cette presse subite & terrible qu'ont autorisé les loix de la Convention & du Corps Législatif, a cependant été adoucie par un règlement moins tyrannique. On a étendu les exceptions, on a laissé aux jeunes conscrits la faculté de se remplacer, on a atténué la peine de leur désertion, on a aboli l'abominable responsabilité qui pesoit ci-devant sur les familles, dont les fils évadés échappoient aux recherches.

Enfin, ce n'est point une idée indifférente d'avoir simultanément ordonné la formation d'une armée de réserve où 30,000 des nouveaux conscrits feront leur nouveau service. Cette armée doit être composée de 60,000 hommes; elle se rassemble à Dijon, & sera réunie dans la première quinzaine du mois d'Avril. Surement les conscrits auront moins de répugnance pour un service d'observation dans l'intérieur, qu'à aller se perdre au-delà des frontières dans des armées qui se battront sans délai & peut-être tous les jours. *Bonaparte* prend

er

en personne le commandement de ce grand corps, dont la position indique suffisamment la destination future. Outre les troupes réglées & les conscrits, on y a appelé les vétérans valides, les gens de bonne volonté, & tous ceux qui s'intéressent au salut de la patrie. Cet arrière-ban rendra plus de soldats que celui publié par *Louis XIV* n'arma de gentilshommes. L'esprit du moment, la réputation de *Bonaparte*, la confiance enthousiaste que chacun prend dans sa fortune, enfin, la conviction universelle qu'une campagne vigoureuse peut seule opérer la paix, porteront vîte cet armement au complet.

En énonçant cette conjoncture nous partons des dispositions publiques, indice plus certain que les dénombremens de gazettes & de cabinet. Paris, enivré de sa situation présente, électrise les autres villes ; le vœu de seconder le Gouvernement, & d'atteindre une campagne glorieuse, y est général.

Toujours & continuellement privés des Males de Hambourg, nous savons par les Papiers de France, que ceux d'Allemagne n'avoient débité qu'une mauvaise fable en contremandant le départ des Russes: ils sont en Pologne au moment actuel.

MERCURE BRITANNIQUE.

N.° XXXVI.

25 MARS, 1800.

GUERRE D'ITALIE AU PRINTEMS DE 1796.

Lettre du Feld-Maréchal Baron de BEAULIEU *sur les Evénemens de cette Epoque.*

AUCUN Général Autrichien n'avoit jusqu'en 1796 joui d'une plus grande faveur auprès du Public que le Baron de *Beaulieu*. Sa campagne dans le Duché de Luxembourg contre les insurgens Brabançons, commença sa célébrité: il y déploya une vigueur, une activité, une persévérance telles, qu'avec une poignée de troupes & quelques officiers qu'il avoit pénétrés de son courage & de son zèle, il conserva cet-

te Province, & avec elle les moyens de recouvrer promptement les autres, lorsque les renforts furent arrivés.

Au printems de 1792, il sauva la Belgique d'une première invasion Françoise. Quoique le Cabinet de Vienne, plein de sécurité contre la guerre jusqu'à l'instant où *Brissot* & l'Assemblée Législative le désabusèrent, eut laissé la petite armée des Pays-Bas dans l'état de foiblesse le plus alarmant, M. de *Beaulieu* eut la gloire de repousser, avec quelques bataillons rassemblés à la hâte, les nouvelles phalanges de la Révolution. La honte de cette défaite fit naître le découragement; la Belgique demeura intacte.

Dans les divers commandemens qui lui furent ensuite confiés pendant le cours de la guerre, le Baron de *Beaulieu* soutint & augmenta sa réputation. Entreprenant jusqu'à l'audace, pénétré de confiance dans sa fortune, suppléant par une activité & une offensive continuelle à la langueur qu'on reprochoit à d'autres Généraux, se distinguant de tous par le sentiment d'exaltation avec laquelle il faisoit la guerre, infatigable dans ses opérations, il fut toujours heureux. Plus d'une fois il répara les fautes & les échecs d'autrui. On avoit conçu pour ce

Général un enthousiasme que fortifioit son caractère ; & que sa jactance immodérée n'affoiblissoit point.

Cependant, les gens de l'art, les tacticiens expérimentés, lui refusoient les grandes parties du commandement. En louant son mérite comme Général subordonné, ou comme simple Chef d'un Corps, ils paroissoient craindre que sa réputation souffrît des atteintes, si jamais il avoit une grande armée à faire manœuvrer.

La campagne de 1796 a paru consacrer ce jugement. Toutefois il seroit peut-être téméraire d'accuser le Général seul des désastres qui commencèrent la perte de l'Italie. Le meilleur Capitaine dépend des instrumens avec lesquels on l'oblige d'opérer. On verra dans la lettre suivante avec quel pinceau M. de *Beaulieu* décrit ces instrumens, c'est-à-dire son armée.

Nonobstant cette opinion qui refusoit à M. de *Beaulieu* la science nécessaire à la conduite d'une grande armée, le Roi de Sardaigne sollicita l'Empereur avec instance de lui accorder ce brave Général. On étoit fatigué à Turin de l'inconcevable inaction dans lesquelles étoient restés les derniers Commandans Autrichiens, du moment où tout les encourageoit à pousser

leurs avantages ; on ne l'étoit pas moins de leurs défaites, des mésintelligences & des intrigues auxquelles on attribuoit leur immobilité & leurs revers: on crut que l'audace de M. de *Beaulieu*, & la chaleur de sa bonne volonté, répareroient tout & tiendroient lieu de tout. Il arriva en Piémont précédé de la confiance générale. Sa nomination ranima la Cour, la ville, & l'armée. Les premiers événemens de la campagne firent bientôt disparoître ce prestige.

C'est d'Inspruck, & après avoir consommé sa retraite, que le Baron de *Beaulieu* épancha son cœur dans le sein d'une personne distinguée à Turin, en lui écrivant ce qui suit.

Inspruck, le 5 Juillet 1796.

" Je viens dans l'instant de recevoir la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire de Turin le 18 Juin. Je remarque par-tout que M. *Bonaparte* a beaucoup plus de bavardage qu'un homme sage ne devroit en avoir. Quand il se vante qu'il me battra par-tout, je le lui passerois s'il m'avoit battu une seule fois. Lorsqu'il dit que j'éparpille mon armée en bouquets sur l'Italie, il devroit savoir, & s'il

ne le sait pas il l'apprendra avant trois semaines, que lorsqu'on est inférieur en forces, qu'il faut perpétuellement songer à se tenir en communication par un trou d'aiguille avec la mère-patrie, & qu'il faut prévenir un ennemi plus fort du double, pour pouvoir jeter son armée dans Mantoue, boulevard de l'Italie, on ne peut s'arrêter nulle part; crainte que cet ennemi ne parvienne par la rive droite du Pô ou autrement sous les murailles de cette place.

" Elle ne renfermoit que 200 *a* 300 *hommes de dépôt, & point de vivres.* Je ne pouvois donc perdre mon tems *avec* 18 *mille hommes effectifs d'infanterie*, car je n'en ai jamais eu davantage. Je compte peu sur la cavalerie, qui en Lombardie ne peut jamais servir en grande masse.

" Après la défection du Roi de Sardaigne, j'étois forcé de quitter le Piémont. Les François maîtres d'Alexandrie, & de Tortone surtout, pouvoient descendre le Pô où ils vouloient. Il ne me restoit donc qu'à sauver Mantoue, en y mettant 15 mille hommes, & en l'approvisionnant pour six mois comme je l'ai fait, après avoir laissé, de plus, 2500 hommes dans le château de Milan. Les François auront

encore *assez de mal à le prendre* ; & s'ils le prennent, ils le rendront bientôt.

" Le grand point étoit de sauver l'Italie par Mantoue, & avec mon petit reste d'armée, de me placer aux frontières du Tirol derrière l'Adige, de manière à attendre les renforts formidables que l'Empereur me promettoit. Tout cela s'est fait ; & si mes arrière-gardes ont été harcelées par-ci, par-là, c'est qu'il n'étoit pas difficile à *Bonaparte* de me suivre, puisque je ne pouvois m'engager dans une affaire générale. J'étois contraint d'assurer, par de petits corps détachés, la retraite d'une petite armée de malades, de convalescens ; car c'est de quoi elle étoit composée, manquant de généraux, d'officiers, de chasseurs, de poinniers, & non pas seulement de bons ingénieurs comme l'avance M. *Bonaparte*, mais d'ingénieurs quelconques. Enfin, je n'avois point d'armée organisée.

" Après cela M. *Bonaparte* me battra partout. Hélas ! j'en ai vu bien d'autres que lui depuis 54 ans que je suis soldat : *un nouveau-venu*, peu expérimenté, apprendra dans peu ce qu'est une armée foible contre une forte : heureux à lui, si, dans ses retrai-

tes, il se tire aussi bien d'affaire que je l'ai fait.

" J'ai sauvé l'Italie en jetant mon armée presqu'entière dans Mantoue, avec les vivres nécessaires que *Bonaparte* m'a donné sottement le tems d'accumuler. J'ai garanti l'armée du Tirol où j'ai encore commandé pendant vingt-un jours, & où j'ai repoussé trois attaques de l'ennemi.

" Les secours arrivent en suffisance pour lui faire comprendre qu'il devra se borner aux rapines, & aux meurtres exécutés en Lombardie, & puis partir bien vîte; car, 45 mille combattans venus du Rhin & des Pays Héréditaires arrivent successivement & se joignent à mon reste d'armée, que des prisonniers rançonnés venus de Basle, des convalescens & des recrues ont grossi jusqu'à 20 mille hommes. Nous avons donc 65 mille hommes, non compris les 13 mille qui sont dans Mantoue. Ces nouvelles troupes bien agguerries ont des chasseurs, des pionniers, des ingènieurs, tout ce qui m'a manqué; le Feld-Maréchal de *Wurmser* commandera l'armée en Chef.

" Il a plu à S. M. de m'ôter ce commandement: que sa volonté soit faite, & que son nom soit béni! J'ai fait mon devoir: j'ai sau-

vé Mantoue, garanti tous les passages du Lac de Garde, & empêché les François de mettre le pié dans le Tirol. Par conséquent, j'ai donné un démenti formel à ces criards, qui ont été dire à l'Empereur que cette province étoit ou alloit être envahie, & que mon armée étoit en deroute.

" L'Empereur a été surpris; il a cru aux premiers bruits, & on n'a pas attendu les faits: il me semble, cependant, que ceux-ci doivent seuls parler, & non les clameurs de gens épouvantés par la marche des bagages, de mal-avisés, & puis des ennemis sans fin que m'avoit fait l'Empereur, en m'élevant en deux mois au grade de *Feld-Zeugmeister*, de Commandant en chef de ses armées, & de Commandant général en Lombardie. Comment voulez-vous que la jalousie me pardonne tout cela? Mais je vais droit mon chemin: j'ai mis mon honneur, ma conscience, & l'armée de S. M. l'Empereur en sureté, & je reste dévoué serviteur de mon Maître. Comme il lui plaira: il a été trompé; ce n'est pas sa faute, c'est le sort des Princes. "

" B. DE BEAULIEU. "

Au

Au milieu de l'intérêt qu'inspirent la franchise & les aveux de cette lettre, on regrette d'y trouver des traces de cette présomption qui concourut si souvent aux revers des Alliés. Aucun des horoscopes tirés affirmativement par l'écrivain sur *Bonaparte*, ne s'est accompli; mais M. de *Beaulieu* n'étoit pas, à beaucoup près, le seul des Généraux qui jugeoit de même du cours prochain de la campagne. C'est-là un des mille exemples que nous a présenté la guerre actuelle, de la vanité des décisions militaires, des calculs anticipés, & des raisonnemens analogiques.

Cette lettre, d'ailleurs, détermine un fait historique important, savoir, la foiblesse de l'armée Autrichienne en Italie au printems de 1796. L'historien, ou plutôt le panégyriste empoulé des campagnes de *Bonaparte*, a avancé qu'en entrant en Piémont il avoit à combattre *45 mille Autrichiens*. — Ce nouveau *Quinte-Curce* ne s'est trompé que de moitié.

C'est, d'ailleurs, une erreur trop grossière ou une fanfaronade trop outrée, que d'attribuer exclusivement à l'habileté de *Bonaparte* & à la perfection de son armée, les événemens de 1796. Quel est le Général qui ne pourra pas prétendre à de pareils succès, en s'avançant sur le

territoire à conquérir avec le double caractère de Chef d'armée & de Chef de révolution? La torche de *Bonaparte* le servit autant que son épée. De proche en proche, elle allumoit des monceaux de bitume & de souffre. Les Jacobins & les traîtres de tous les rangs appeloient les victoires des François, les secondoient, les avoient préparées. Les Impériaux se trouvoient placés entre le danger des progrès militaires de l'ennemi, & les complots & les révoltes de ses complices.

Aucun droit, aucun respect humain, aucune réclamation, n'embarrassèrent le conquérant. Toutes les propriétés de l'Italie devinrent sa dépouille. Croit-on que, si *Catinat*, *Vendôme*, le P. *Eugène*, le Comte de *Gages*, le Maréchal de *Maillebois*, eussent connu la théorie & le droit de la guerre de 1796, la science des réquisitions, l'art de piller sans miséricorde les propriétés publiques & particulières, de devaliser les églises, les monastères, les monts-de-piété, d'entasser rapines sur rapines, & de traiter les pays où le sort des armes les a fait entrer, comme une terre où l'on vend à l'encan tout ce qui n'est pas susceptible d'être facilement emporté—croit-on, disons-nous, que ces Généraux eussent été

condamnés à des campagnes aussi longues que pénibles?

Dans une contrée hérissée de forteresses, *Bonaparte* n'a pas attaqué une seule place. Toutes les citadelles du Piémont lui furent livrées. Le château de Milan se rendit sans siège, Mantoue tomba à la suite du blocus qui avoit affamé & consommé ses défenseurs.

Lorsqu'on a ainsi détaché de l'invasion de 1796, toutes les causes de succès étrangères à la science, à la valeur, à la superiorité militaire, la campagne de 1799 écrase la hauteur colossale de celle qui fonda la réputation de *Bonaparte*.

DISCOURS

DU TRÈS-HONORABLE JOHN COMTE DE CLARE, LORD GRAND-CHANCELIER D'IRLANDE.

Prononcé dans la Chambre des Lords d'Irlande, le 10 Février 1800.

Les dernières agitations de l'Irlande & l'objet de son Union avec la Grande Bretagne ont produit plusieurs écrits instructifs, dont le secours a facilité à ceux qui n'en avoient point fait une étude particulière, la connoissance plus ou moins obscure aux yeux du public, de l'état moderne, civil, religieux & politique de l'Irlande. On a acquis des lumières plus fixes sur l'origine de la distribution & de l'inégalité actuelle des propriétés, sur la population, sur le rapport numérique des Protestans aux Catholiques Romains, sur les causes des troubles, sur les rémèdes propres à en détruire l'aliment.

Qu'un changement radical fût nécessaire, & que la réunion de l'Irlande au corps politique de la Grande Bretagne dût former la base de ce changement, c'est ce que personne n'a fait sentir avec plus de force, de précision, de pénétration, & de solidité, que le respectable Auteur du discours que nous avons sous les yeux.

Ce ne sont pas seulement des raisonnemens présentés avec toute l'énergie d'une éloquence entraînante; c'est par les faits historiques, c'est par l'état ancien, l'état successif & la situation actuelle de ce Royaume, que Milord *Clare* démontre jusqu'à l'évidence la nécessité d'un nouvel ordre de choses, qui procure enfin à ce malheureux pays la paix, la sureté, & tous les bienfaits de la civilisation dont la majeure partie de ses habitans est privée.

En remontant ainsi aux époques antérieures aux derniers troubles, Milord *Clare* ne dissimule ni ne justifie les abus d'autorité qui ont opprimé l'Irlande, qui en ont bouleversé les propriétés, & qui, malgré tous les soins réparateurs & les bienfaits de la maison régnante, ont laissé dans le pays des germes de mécontentement, d'intrigue & de sédition, dont les factieux ne manquent jamais de s'emparer.

Et quels sont ceux aujourd'hui qui réclament si hautement en faveur de l'indépendance & de la dignité nationale? Ce sont les descendans de ces Anglois qui ont dépouillé les Irlandois natifs.

" C'est un sujet d'observation curieux & " important, dit le Noble Lord, que d'examiner l'état des confiscations auquelles l'Irlande a été condamnée durant le siècle dernier. " L'étendue du sol de l'Ile est calculée à onze millions quarante-deux mille six cents " quatre-vingt-deux acres. Examinons maintenant l'état des confiscations.

	Acres.
" Dans le règne de *Jaques I*, l'on " confisqua la totalité de la province d'Ulster, contenant . . .	2,836,837
" La Cour des réclamations en assigna à la Restauration	7,800,000
" Confiscation de 1688	1,060,792
TOTAL	11,697,629

" Il résulte de ce calcul, que la totalité du " territoire de l'Ile a été confisqué, à l'exception de cinq ou de six familles de naissance " Angloise, dont les possessions avoient été

" saisies sous *Henri VIII*, mais qui les recou-
" vrèrent avant la rebellion de Tyrone, & eu-
" rent le bonheur d'échapper au pillage de la
" République Angloise, infligée par *Cromwell*;
" & une portion considérable de ce territoire
" a été confisqué deux, ou peut-être trois fois
" dans le cours d'un siècle. La situation de la
" Nation Irlandoise, à l'époque de la Révolu-
" tion, est donc unique dans l'histoire du mon-
" de. Si les guerres faites à ce pays-ci par
" l'Angleterre, sous le règne d'*Elisabeth*,
" avoient eu lieu contre un ennemi étranger,
" les habitans, d'après la loi établie entre les
" nations civilisées, auroient conservé leurs
" possessions, & leur pays auroit été réuni à
" l'Angleterre, dont il seroit devenue une pro-
" vince. Mais la continuité & la persévérance
" de la résistance des Irlandois à la Couronne
" Britannique pendant tout le siècle dernier,
" étoit une révolte formelle, dont la loi mu-
" nicipale d'Angleterre devoit les punir. Quel-
" le étoit donc la situation de l'Irlande, &
" quelle est-elle aujourd'hui? Toute l'autorité
" & la totalité des propriétés de cette Ile fu-
" rent successivement conférées par des Mo-
" narques Anglois, à une colonie Angloise,
" composée de trois bandes d'aventuriers, qui

" inondèrent ce Royaume à la suite de trois
" révoltes successives. La confiscation est leur
" seul titre; &, depuis leur premier établis-
" sement, ils ont été investis peu à peu & de
" toutes parts des habitations des anciens ha-
" bitans de l'Ile, qui conservent avec une in-
" dignation concentrée le souvenir de leurs
" ressentimens. Il m'est pénible d'entrer dans
" de pareils détails; mais depuis vingt ans nous
" sommes dans une fièvre d'ivresse, & il est
" tems que de fortes vérités nous rendent à la
" raison.

" Quelle étoit donc la base sur laquelle les
" Anglois avoient assis la sécurité de leur exi-
" stence physique? Sur quoi a reposé jusqu'à
" ce jour celle de leurs descendans? Sur la
" puissance protectrice de l'Angleterre. Si,
" par quelque fatalité, elle vous est dérobée,
" vous êtes à la merci des anciens habitans de
" l'Ile; & j'aurois espéré, que les preuves de
" modération qu'ils ont données, durant la der-
" nière rebellion, auroient appris aux person-
" nes qui s'intitulent la Nation Irlandoise, à
" réfléchir sérieusement aux dangers dont elles
" étoient environnées. Leurs ancêtres se gar-
" dèrent de méconnoître ces principes: ils ap-
" perçurent les germes de division qui de-

voient

" voient naître du pacte qui existoit alors entre " la Grande Bretagne & l'Irlande, " &c. &c.

On trouve dans ce discours l'origine du Parlement d'Irlande, qui n'a été long-tems que l'Assemblée Coloniale dupale, à laquelle les grands propriétaires Irlandois dédaignoient d'assister & dont ils ne reconnoissoient pas les actes. C'est à mesure que les propriétaires Anglois devenoient dominans dans les villes & les bourgs, que ces villes & ces bourgs ont eu des Députés au Parlement; mais la masse des sujets Irlandois, ses intérêts & ses droits étoient étrangers, & souvent contradictoires aux intérêts individuels qui prévalurent dans cette Législature: il en résulte donc, pour les natifs, une oligarchie oppressive qui ne pouvoit être modifiée que par l'influence de la Couronne, souvent insuffisante pour balancer & contenir les divers partis.

Quelle étoit la situation respective de ces partis? Une majorité Catholique presqu'entièrement dépouillée; une minorité Protestante, dans laquelle les représentans même des confiscateurs étoient toujours prêts à faire valoir les griefs des mécontens, pour se conserver à eux-mêmes une influence exclusive.

C'est après avoir exposé les résultats désastreux de cette disposition des esprits & des intérêts, aprés avoir démontré par des faits & des pièces originales, que l'arrangement de 1782 ne pouvoit être définitif, qu'il restoit nécessairement à statuer sur la suprématie de la Grande Bretagne relativement aux questions de paix & de guerre, de régence & de négociation, que Milord *Clare* s'écrie:

" J'en appellerai maintenant à tout homme " qui m'écoute de sang-froid: ai-je le moins " du monde exagéré ou altéré le tableau de " la situation déplorable de mon pays, la coa- " lition de vices & de démence qui depuis si " long-tems mine son bonheur, & menace " hautement aujourd'hui son existence même. " Je sais que l'on répète gravement: " Que " le Ministère Anglois nous laisse à nous-mê- " mes, & nous sommes très-bien comme nous " sommes. " — Nous sommes très-bien com- " me nous sommes! Grand Dieu! De quels " matériaux est donc composé le cœur de l'hom- " me qui connoît la situation de ce pays, & " qui nous dit froidement, Nous sommes très- " bien comme nous sommes! Nous sommes " très-bien comme nous sommes! Nous n'avons

" pas trois années de ressources pour parer à
" une banqueroute ou à l'imposition de taxes
" intolérables; pas une heure de sécurité con-
" tre le renouvellement d'une guerre civile
" exterminatrice. Nous sommes très-bien com-
" me nous sommes! Regardez votre livre de
" statuts: vous vous êtes vus forcés, session
" après session, à promulguer des loix d'une
" rigueur & d'une nouveauté sans exemple,
" pour réprimer les horribles excès de la mas-
" se du Peuple; & la fureur des massacres,
" du pillage & de la dévastation, a tellement
" outrepassé toute répression législative, que
" vous avez été finalement entraîné à la du-
" re nécessité de renverser vous-même la bar-
" rière de la loi municipale, & de mettre vo-
" tre pays au ban de la loi martiale: encore,
" la sage discrétion avec laquelle elle est ad-
" ministrée excite-t-elle des murmures de mé-
" contentement dans chaque petite société d'hom-
" mes considérables & indépendans. Nous som-
" mes très-bien comme nous sommes! Consi-
" dérez l'ancien Gouvernement révolutionnaire
" de l'Union Irlandoise, & le moderne Gou-
" vernement révolutionnaire du Consulat Ir-
" landois, s'efforçant de ranimer la lie de cet-
" te démocratie factieuse afin de renouveler

" la fermentation & les outrages populaires &
" d'intimider les délibérations du Parlement.
" Nous sommes bien comme nous sommes!
" Considérez vos dissentions civiles & religieu-
" ses; contemplez la fureur des factions poli-
" tiques, les torrens de sang humain dont vo-
" tre pays est entaché; & quel sera l'homme
" ensuite qui refusera d'écouter avec patience
" & bonne volonté les plans qu'on lui présen-
" teroit comme propres à calmer le désespoir,
" à guérir les blessures, à soulager les maux
" de cette Nation infortunée? Nous sommes
" bien comme nous sommes! Considérez l'état
" de vos finances: je vous le répète encore;
" nous n'avons pas trois années de ressources
" pour parer à une banqueroute, ou à une
" surcharge de taxes qui écraseroit tous les
" propriétaires. "

L'orateur résume ensuite toutes les objections proposées contre l'Union, & les foudroie par ses réponses sur l'état du commerce Irlandois, celui du crédit public de la dette nationale, des charges toujours croissantes de l'établissement Irlandois séparé de celui de la Grande Bretagne : il arrive enfin à l'émigration présumée des grands propriétaires.

" Une Union Législative, a-t-on dit, obli-
" gera la Noblesse & les personnes les plus
" considérables du Royaume à s'expatrier: cet-
" te mesure sera particulièrement ruineuse
" pour la capitale. Quant à l'émigration; con-
" sidérez le nombre d'émigrés Irlandois qui
" fourmille aujourd'hui dans tous les villages
" d'Angleterre, où ils ont été forcés à cher-
" cher un asyle contre la fureur brutale du
" Peuple Irlandois, & la perfidie froide & san-
" guinaire de leurs propres domestiques, évi-
" demment excitée & encouragée par les fa-
" ctieux & les traîtres Irlandois. Tout homme
" raisonnable soutiendra-t-il ensuite que l'émi-
" gration peut jamais devenir plus considéra-
" ble, qu'elle ne l'est aujourd'hui? Si nous
" devons exister ici au centre d'un orage per-
" pétuel, s'il reste à la disposition de tout
" aventurier doué de quelques misérables &
" fastueux talens, dépourvu de jugement com-
" me de prudence, de proclamer des griefs
" fabuleux à la crédulité populaire, & de dé-
" chaîner un peuple sauvage & barbare con-
" tre la propriété & les classes les plus respe-
" ctables de la Nation Irlandoise, quel est le
" gentilhomme, ayant les moyens de vivre ail-
" leurs, qui restera dans ce pays-ci? Je dé-

" clare solemnellement que le plus profond
" sentiment de mon devoir a été la seule con-
" sidération sur la terre qui ait pu m'engager
" à rester témoin oculaire des scènes de rage
" & d'extravagance, & des horreurs de toutes
" espèces, au milieu desquelles j'ai vécu de-
" puis quelques années; que j'abandonnerois
" plutôt à jamais la perspective que me pré-
" sente ici l'avenir, & que je recommencerois
" à mon âge ma carrière toute entière, plu-
" tôt que de me soumettre de nouveau aux
" mêmes chagrins & aux mêmes dégoûts pour
" le reste de ma vie. Le vrai moyen d'arrê-
" ter l'émigration, c'est de faire ensorte que
" les hommes raisonnables & tranquilles puis-
" sent vivre en paix chez eux. "

Les étrangers, comme les nationaux, ne peuvent lire qu'avec un grand intérêt ce beau discours, qui nous paroît aussi brillant que fortement pensé.

TURQUIE.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

L'EXPÉDITION de *Bonaparte* en Egypte est terminée: le Gouvernement a reçu les nouvelles officielles de la capitulation du Général *Kleber*, en conséquence de laquelle il doit embarquer & ramener en France les restes, de son armée. Tous les détails de cette transaction, l'influence ou l'intervention du Commodore Sir *Sidney Smith* dans le traité, nous sont inconnus; mais de tous les événemens qui l'ont précédé les faits les plus importans & les plus authentiques nous ont été transmis par des correspondans dignes de toute créance qui nous avoient déjà rendu un compte exact des opérations du siége de St. Jean d'Acre. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en présentant le résumé, & en les mettant ainsi en état d'apprécier la décadence sensible de l'Empire Ottoman & le déchirement inévitable de ce grand corps. L'administration dé-

pourvue des lumières les plus communes est sans activité: tous les ressorts politiques semblent paralysés.

" Bravé par des Pachas, le Gouvernement dort, attend tout du tems, & ne leur oppose que des ménagemens qui les enhardissent. Des voleurs infestent ses provinces, pillent des caravannes, s'hasardent à pousser leurs incursions jusque sous les murs d'Andrinople : il n'en est pas plus ébranlé, ne pense point à réprimer leur audace; laisse désorganiser ses postes, souffrir son commerce, & dépouiller ses sujets. Un rebelle s'élève au-dessus des autres par la nature de ses ressources, par des intelligences qui vont chercher les mécontens jusqu'aux pieds du Trône Impérial : la Porte tremble, négocie, le trompe, & ne retire de sa pusillanime & déloyale politique, que la certitude d'un danger que les armes peuvent seules repousser. Elle prend alors une attitude fière, déploie des forces qui paroissent imposantes, mais que la jalousie des Chefs, l'insubordination & l'indiscipline des soldats dissolvent sous les murs de Widdin. Le Gouvernement effrayé & consterné dans un moment où un nouvel ennemi a envahi une ses provinces, se regarde trop heureux de recevoir la loi de *Passvvan*

vvan Oglou, & de lui accorder tout ce qu'il exige. Les émissaires de la Convention Françoise viennent avec le poison de leurs principes & le bouclier des droits de l'homme préparer le renversement de l'Empire Ottoman. La Porte les tolère avec une complaisance dont la raison prévoyante ne peut la détourner; bientôt elle reconnoît la souveraineté de cette République qui renverse les Trônes & assassine les Monarques, se laisse entraîner par ses impulsions, en est ensuite enchaînée par la crainte; voit d'un œil apathique les préparatifs d'une expédition dirigée contre elle, & ne se jette dans les bras de l'Angleterre & de la Russie, que lorsque le Contre-Amiral *Nelson* l'a convaincu qu'elle n'a plus rien à craindre de l'escadre Françoise qu'il vient de détruire. Voilà enfin le Gouvernement éperonné, & poussé à des mesures énergiques: il a déclaré la guerre à la République Françoise, il a contracté une alliance défensive avec les deux plus grandes Puissances de l'Europe. Suivons-le donc dans ses efforts particuliers; ils peuvent beaucoup. La religion est un ressort qui est susceptible d'une extension indéfinie dans le premier cri d'indignation contre des infidèles qui ont encore contre eux l'aggression la plus perfide;

mais le pivot est limé par la philosophie qui a pénétré dans le Divan : on retombe dans le sommeil, & on laisse agir les Alliés. Quelques vaisseaux seulement accompagnent l'escadre Russe qui sent l'urgence de délivrer les côtes de la Turquie Adriatique d'un voisinage dangereux, & quelques troupes Albanoises se réunissent à cette opération. Les Isles Ex-Vénitiennes tombent cependant, à l'exception de la place de Corfou, qui doit résister plus longtems, mais que la bravoure & l'intelligence du Vice-Amiral *Uchakoff* finit par réduire. La connoissance exacte de cette expédition a mesuré la part que les Turcs y ont prise; & si l'on y remarque quelques traits partiels de bravoure, le spectacle de leur indiscipline, ouvertement prononcée depuis à Palerme, & généralisée ensuite dans l'escadre de *Cadir Bey*, est la seule impression qui reste. Les Russes manquant de vivres pendant le blocus de Corfou, pouvoient à peine en tirer de journaliers de l'Albanie & de la Morée, malgré les ordre adressés par la Porte aux Gouverneurs de ces provinces, qui les bravoient avec impunité; cette mauvaise volonté ne put jamais permettre à M. *Uchacoff* d'établir quelque croisière dans l'Adriatique. Suppose-t-on que le Gouvernement, dès le pre-

mier instant de la guerre, a accumulé tous ses efforts pour la délivrance de l'Egypte? On se trompera fort. Sourd aux conseils poussés jusqu'à l'obsession de la part des Ministres alliés, rien de ce que la raison ou la sureté indiquent ne l'a occupé. Elle se repose sur le blocus des Anglois; on laisse *Bonaparte* achever sa conquête & la consolider. Un seul acte de forme donne au mois d'Octobre le commandement général d'une armée qui est à recruter, à un certain *Catar*, Pacha de Damas, sans considération, que la populace de cette ville en chasse bientôt à coups de pierre. C'est donc à ses alliés à agir. Le Commodore *Sidney Smith* est destiné à diriger les opérations de l'Egypte: on lui promet de grands moyens; la Porte paroît déjà vouloir s'exécuter en révoquant la nomination du Gouverneur de Damas, auquel elle substitue, en qualité de Séraskier ou Généralissime, *Gezzar* Pacha, homme atroce, mais qui a du caractère, de la vigueur, & beaucoup de courage. Cependant, huit mois se sont écoulés depuis l'invasion des François en Egypte; c'est alors que le Commodore *Sidney Smith* arrive à Constantinople, où il n'apperçoit pas même un préparatif. Son étonnement, ses sollicitations, réveille un peu

le Divan : il s'occupe enfin d'un transport de troupes, & l'arsenal prend un aspect plus vivant ; mais la lenteur qui, chez les Turcs, s'attache à tous les détails administratifs d'un armement, effraie la vigilante activité du Commodore ; sa patience est à bout, & il appareille. Peu de jours le conduisent devant Alexandrie, où il apprend le danger qui menace *Gezzar*, & il vole à Acre. Il seroit inutile d'en rappeler ici le siège, dont les relations sont d'ailleurs connues ; mais il ne l'est pas d'observer que, si le Chevalier *Sidney Smith* restoit huit jours de plus à Constantinople, Acre étoit emporté par les François, *Gezzar* obligé de fuir avec ses trésors, & la capitale de l'Empire Ottoman menacée per *Bonaparte*. Il est encore essentiel de constater que la Porte, revenue enfin de son engourdissement, avoit expédié divers corps de Constantinople en deux divisions ou escadres, dont l'une avoit fait voile dans le mois de Mars, & l'autre à la fin d'Avril, & que ces convois, perpétuant leurs mouillages, ne sont arrivés en partie devant Acre que le cinquante-sixième jour du siége : qu'un certain *Mustapha*, Pacha d'Asie, ayant la même destination, ne finissoit pas de recruter son armée sur la côte de Caramanie, & qu'il n'a

jamais voulu secourir cette place. Ne perdons pas encore de vue les Turcs. Les voilà enfin en action ! Portons-nous à l'examen de leurs plans, de leur discipline & de toutes leurs ressources. Si les Chefs, parvenus à réunir divers corps considérables dans la Palestine, avoient eu quelque capacité, *Bonaparte* se trouve enveloppé après la levée du siège d'Acre, & ne revoit plus l'Egypte ; on le laisse, au contraire, retourner tranquillement, attaquer dans sa retraite le poste important d'Arisch & s'en emparer. Voilà au moins le moment de concerter des expéditions partielles, d'occuper sans relâche l'ennemi affoibli, jusqu'à ce que l'armée du Visir suprême, que la Porte, par un élan de vigueur, s'est enfin déterminée à faire marcher, vienne porter aux François le dernier coup. Ce même *Mustapha* Pacha lutte alors contre l'expérience du Chevalier *Sidney Smith*. Jaloux de la prééminence, ce Séraskier soutient ses prérogatives, ne reçoit point de conseils, & médite l'attaque d'Aboukir, qui, sans celle d'Alexandrie, ne peut rien produire. Le Commodore *Sidney Smith*, qui avoit des intelligences à Damiette, susceptibles d'en faciliter la réduction, cède à la présomption ignorante du Pacha qu'il ne peut réprimer, & arrive pour

être le témoin des effets qu'elle produit. L'armée Turque enlève la redoute & le petit fort d'Aboukir : quelques jours après elle est taillée en pièces par *Bonaparte* ; le Séraskier *Mustapha* est fait prisonnier ; & il ne reste de cette expédition que la sottise de l'avoir entreprise, & la honte encore plus forte de s'y être conduit avec autant de lâcheté que d'ignorance. Tels sont les chefs & les troupes qui agissent ; & qu'on juge d'après cela de la latitude que peut avoir un Commandant auxiliaire, jeté au milieu d'une soldatesque indisciplinée, jalousée par leurs officiers, & en butte à la haine religieuse que des services rendus & le soutien d'une même cause ne peuvent pas même effacer. Aussi, quand on est en mesure de constater que le Commodore *Sidney Smith* a plus d'une fois senti, pendant le siège d'Acre, des balles siffler à ses oreilles, pour gage de la reconnoissance que lui devoit la garnison ; quand on saura que ce même *Gezzar*, qu'il a délivré, l'a depuis calomnié & voulu faire assassiner ; quand on apprendra, enfin, qu'en Chypres, où il avoit appaisé une insurrection prête à priver la Porte de toutes les ressources qu'elle attendoit de cette île, on a osé depuis lui refuser des vivres pour ses vaisseaux, il sera difficile de con-

cevoir qu'avec les obstacles dont on n'a cessé d'enchaîner ses opérations, sa patience ait pu résister à de pareils procédés, que son zèle ardent ne se soit point refroidi, & qu'il ait servi aussi efficacement ce Gouvernement. Il en a reçu, à la vérité, des marques d'honneur & des témoignages de bienveillance; mais la compensation ne souffre point de parité. Après l'affaire d'Aboukir, le Commodore, dépourvu de vivres, n'en peut obtenir de l'escadre Turque pour continuer le blocus de la côte; il est forcé de cingler vers Rhodes pour en aller chercher, & son absence devient bientôt un signal de disparution générale; les vaisseaux abandonnent la croisière, la côte est libre, & *Bonaparte* en profite pour s'échapper. Tous les Commandans se trouvent réunis peu après en Chypres; le comble de l'insubordination les y attend, & un d'eux va en être la victime; *Abdul Fettah*, Bey Bachob ou Général en chef des forces maritimes, y est poignardé par ses propres soldats. Il faut encore que le Commodore rappelle l'armée mutinée à ses devoirs, qui se soumet à livrer les plus coupables d'entre elles, & à aller combattre par-tout où on la conduira. De concert avec *Seid-Ali* Bey, le Chevalier *Sidney Smith*, d'après des lettres du

Visir qui annoncent son arrivée à Jaffa, détermine une expédition contre Damiette, faite pour opérer une diversion susceptible de favoriser les plans & la marche du Généralissime. Ils appareillent, se présentent devant Damiette, & manquent leur but par un nouvel exemple d'indiscipline & de confusion. Huit cents Turcs seulement mettent pied à terre, se battent pour cette fois avec le courage du désespoir, mais succombent à des forces infiniment supérieures, à une cavalerie nombreuse, ainsi qu'à une artillerie qui leur manque, & sont taillés en pièces.

" Pendant que tout ceci se passoit, l'armée du Grand Visir, après huit mois de marches & de campemens, étoit parvenue à Gaza: son passage en Syrie, son arrivée à Damas, ont été une scène continue de désolation & désordre. Insurrection, désertion, pillages, têtes coupées dans les camps comme dans les villes & dans les campagnes: voilà ce que nous mandent les témoins oculaires. — Le Visir, malade dans un couvent de Derviches, avoit imaginé avant l'attaque d'Arisch de se mettre en sureté contre *Bonaparte*, qu'il étoit question d'attaquer, en bâtissant une muraille tout le long du désert: ses médecins ou son trésorier l'ont fait renoncer

cer à ce projet; & un corps de douze mille hommes a enfin pénétré dans le désert, & emporté le fort d'Arisch. Il s'agit maintenant de savoir quels eussent été les progrès ultérieurs de cette armée sans la capitulation. — 1°, Le Pacha *Gezzar* avoit refusé de se joindre au Grand Visir, & paroissoit plutôt disposé à agir contre lui que sous ses ordres; il lui avoit fait même signifier qu'il eût à prendre une autre route que celle de St. Jean d'Acre; & le Visir n'a pas osé contrevenir à cette espèce d'ordre de son subalterne. *Gezzar* lui avoit fièrement envoyé sa démission du Pachalie de Damas, & défendu à tous les districts qui lui obéissoient, dans celui d'Acre, de fournir des vivres à l'armée.

" 2°, L'armée Impériale, estimée à trente-six mille combattans, traîne à sa suite un tiers en sus de valets ou de femmes, & ne pouvoit traverser le désert qu'en faisant porter sur des chameaux l'eau, les vivres & les fourrages: les François, maîtres des puits, n'avoient à attaquer que les chameaux pour affamer cette armée & l'anéantir; leurs forces, d'après les comptes rendus par leurs Généraux, & qui sont parvenus au quartier-général du Visir ainsi qu'à Constantinople, étoient encore de dix-sept mil-

le combattans. — Il ne paroît pas douteux qu'en en réunissant dix mille, ils n'eussent taillé en pièces l'armée Impériale, dont la composition est au-dessous de tout ce qu'on en peut dire, n'y ayant pas un seul corps en état de manœuvrer, ni un seul officier Turc qui ait les notions les plus communes de l'art militaire. C'est M. *Tromelin*, le brave compagnon du Commodore, qui traçoit leur camp devant Aboukir, qui dirigeoit leurs retranchemens; & les services signalés qu'il a rendus en vingt autres occasions ont à peine été remarqués par les Chefs Turcs.

" Malgré l'improbabilité des succès du Visir. *Bonaparte* ne se dissimuloit pas les désavantages encore plus sensibles de sa position, n'ayant plus avec la France que des communications difficiles: il n'en espéroit plus de secours depuis la victoire de l'Amiral *Nelson*. Ne pouvant donc plus réparer ses pertes par des recrutemens, n'ayant à sa disposition ni fonderies, ni poudrières, ni manufactures d'armes; l'invasion de la Syrie lui étoit devenue nécessaire, avant l'épuisement de ses forces; & s'il avoit pris St. Jean d'Acre & les trésors de *Gezzar*, il lui eût été facile d'attirer à lui les Peuples du Liban, de faire révolter les provin-

ces de l'Asie, ou de les traverser en conquérant, & d'arriver à Constantinople.

" Cette Révolution, quelque étendues qu'en fussent les suites pour l'Europe & l'Asie, étoit plus facile à exécuter que la subversion de la Monarchie Françoise; & elle l'eût été sans le courage héroïque de Sir *Sidney Smith* & du petit nombre d'Anglois & François qui étoient à ses ordres.

" C'est au retour de cette expédition que *Bonaparte* dût faire les plus tristes réflexions sur la perspective accablante qui s'offroit à lui; il dût alors concevoir le projet de son évasion: mais pour l'exécuter il falloit encore un concours de circonstances que l'ineptie, le désordre & l'indiscipline des Turcs pouvoient seuls produire: les ports étoient bloqués par l'ennemi; il n'y avoit pas d'espoir de s'échapper; il ne restoit que celui d'une négociation; que le Général François entama par le canal de *Mustapha* Pacha son prisonnier, qu'il traitoit avec la plus grande distinction. A peine sa dépêche fut-elle partie qu'il apprend que la côte étoit libre. Sir *Sidney* avoit été obligé d'aller chercher des vivres en Chypre; il n'eut pas plutôt mis à la voile que les croiseurs Turcs décampèrent aussi: il ne s'agit donc que

de mettre dans son secret le Général *Marmont*, Commandant d'Alexandrie, sans lequel *Bonaparte* ne pouvoit disposer des bâtimens de mer retirés dans ce port. Mais, pendant qu'on faisoit secrettement les préparatifs du départ, la victoire d'Aboukir avoit relevé le courage & les espérances du soldat François, qui ne voyoit plus dans l'armée du Visir qu'une riche proie, sur laquelle il étoit impatient de se précipiter.

" Pendant la trêve, les grenadiers François disoient à un officier du corps de Sir *Sidney*, de qui nous tenons cette anecdote: " Quelle " espèce d'hommes nous avez-vous envoyé à " Aboukir? Il n'y avoit pas dans toute l'ar- " mée un sabre qui valut 400 piastres. — " Faites donc avancer votre Visir: nous espé- " rons qu'il nous dédommagera, & que nous " trouverons là à choisir des sabres, des che- " vaux, &c. "

" L'évasion du Chef change bientôt ces dispositions; & *Kleber*, qu'on nous dit être son ennemi, s'occupe moins à calmer l'indignation du soldat, qu'à suivre les ouvertures déjà faites pour obtenir une capitulation. Il étoit autant dans les intérêts de la Porte, que dans ceux de son Général, de préférer l'évacuation à la

conquête ; &, si ceux qui ne sont pas contens du traité avoient eu les mêmes renseignemens que nous sur tous les antécédens, il est probable qu'ils changeroient d'avis. — Nous terminerons ces détails par un fait qui aidera à apprécier la pénible situation des officiers Européens les plus utiles aux Turcs. S'agit-il de donner un avis important, de prévenir une prévarication, d'une désobéissance, dont les suites ont été funestes, le Drogueman n'ose prendre sur lui de traduire ce qu'on lui dit, de peur d'encourir la disgrace du Visir ou du *Reis-Effendi*. De pareils gens n'ont surement rien de mieux à faire que de se débarrasser de leurs ennemis par des capitulations : & quand on considère l'audace de l'entreprise de *Bonaparte*, les succès qu'il avoit obtenus, les suites qu'ils pourroient avoir, la foiblesse des hommes & des moyens qu'on pouvoit lui opposer, & la perte énorme d'hommes, d'argent & de considération qui en résulte pour la République, ce traité est surement le plus brillant & le plus heureux qui ait été fait avec la France révolutionnaire. "

FRANCE.

Il n'est que trop souvent arrivé que des Gouvernemens réguliers se soient permis des actes de déloyauté envers leurs ennemis, de mauvaise foi envers leurs alliés: mais la politique la plus perfide cherche au moins des prétextes plausibles; & il n'exista jamais, avant la Révolution Françoise, aucun Etat souverain dont la doctrine politique fût la violation du droit des Nations, & une excitation solemnelle à la subversion des Gouvernemens établis. Cette maxime atroce du Jacobinisme paroissoit être abjurée comme beaucoup d'autres par *Bonaparte*. Ses vœux pour la paix, ses tentatives pour l'obtenir, lui en imposoit la nécessité; & l'on a vu dans le dernier Numéro, que nous n'avons point dissimulé l'impression que nous a faite son administration intérieure. — En observant avec impartialité des améliorations sen-

sibles dans les actes, les formes & même les principes du nouveau Gouvernement, nous prévoyons avec inquiétude ce que devoit produire encore de désordre & de malheurs, l'influence toujours subsistante de beaucoup d'hommes dépravés mêlés dans les places les plus importantes à des hommes estimables. — Mais nous étions loin de penser qu'un journal officiel répétât dans ce moment-ci, au nom du Premier Consul, les paroles de *Marat* & de *Roberspierre*: c'est à l'occasion de la disette des grains qui s'est fait sentir en Angleterre, & que l'on traduit déjà dans les gazettes Françoises en disette absolue, que ce Gouvernement pacifique nous offre l'alternative de la famine ou d'une révolution opérée sur les mêmes principes & par les mêmes moyens que celle de France. *Que le Peuple Anglois se* SOULÈVE *contre un Gouvernement oppresseur, & il trouvera dans les François des libérateurs & des amis.*

Paroles exécrables autant qu'elles sont insensées, d'après les projets annoncés par *Bonaparte* & les circonstances dans lesquelles il cherche à se placer.

Il est facile d'appercevoir la fausse logique à l'aide de laquelle le journaliste officiel se dis-

simule l'absurde iniquité de cette provocation. — Comme *Bonaparte* n'a pas plus attendu l'assentiment de l'Europe que celui de la France à sa domination, il anticipe sur la prescription qui confirme tacitement toutes les usurpations, & mettant déjà le Premier Consul au rang des plus grands Potentats, il ne voit dans les secours accordés par les Alliés au Parti Royaliste François, que l'appui d'un soulèvement contre son autorité légitime, qu'il lui est permis de repousser, par un appel à tous les Peuples, contre les Gouvernemens avec lesquels il est en guerre.

Si l'esprit de faction, & celui de la plupart des révolutions qui ont désolé le globe, n'étoit pas toujours empreint de la corruption des principes qui les produisent; le Gouvernement qui en résulte ne présenteroit plus, au moment où il se veut coordonner avec les autres Etats, ce contraste choquant entre les efforts qu'il fait pour se rectifier, & l'entraînement qu'il éprouve sans cesse vers le désordre de son origine. L'intérêt seul de sa conservation devoit lui apprendre, que le pouvoir usurpé ne sauroit se maintenir par les mêmes moyens qui l'ont procuré. Ainsi les chefs ou les héritiers de la puissance révolutionnaire devoient sentir qu'il est juste

juste & naturel qu'ils aient pour ennemis tout ceux qu'ils ont dépouillés dans l'intérieur & au dehors, tous ceux que leur domination met en danger: il faut donc désintéresser ou soumettre ces deux espèces d'ennemis; la raison dit encore à un usurpateur que, si la fortune lui donne des forces égales ou supérieures à celles de ses ennemis, il reste dans une infériorité constante de droit & de principes: qu'il se garde donc bien de se mesurer avec eux par des moralités, par des comparaisons de procédés! Jusqu'à ce que son Gouvernement soit reconnu, on ne peut regarder comme coupables ni ceux qui y obéissent, ni ceux qui s'y opposent. — Les grands intérôts de sureté, de propriété, sont les mêmes dans les deux partis; & la force qui parvient à détruire cette opposition, en la noyant même dans le sang, ne sauroit la flétrir. L'appui qu'elle peut obtenir des Puissances étrangères en guerre avec la Révolution, est absolument dans les termes du droit public; car il ne s'agit pas de renverser un Gouvernement reconnu, mais de l'empêcher de s'établir au détriment des étrangers & d'une grande partie des nationaux.

Nous savons très-bien que les orateurs du Consulat ne manqueroient pas de nous répon-

dre, que nous attaquons ainsi l'indépendance de la Nation Françoise; qu'elle a parlé, qu'elle a voulu d'abord une Constitution Monarchique, ensuite une Convention, ensuite un Directoire, enfin un Premier Consul. Comme nous respectons fort l'indépendance & le droit des nations; s'il nous étoit bien prouvé que le Peuple François a sérieusement & librement adopté toutes ces mutations, si nous n'avions pas même vu, à toutes ces époques, la grande majorité des propriétaires tellement opprimée, que la propriété n'a encore aucune base solide, nous nous tairions devant les orateurs républicains: mais en seroient-ils moins coupables, & sur-tout moins insensés, de recommencer aujourd'hui cet appel féroce à l'insurrection? — Quoi! ils entendent chez eux détrôner la populace, la réduire à l'obéissance sous un Gouvernement de Notables, élus & épurés par plusieurs scrutins; & ils excitent celle d'Angleterre à égorger les Notables Anglois & à se mettre à leur place! Car ce n'est pas sérieusement qu'ils supposent que les propriétaires de ce pays-ci, & même les laboureurs, les manufacturiers, soient mécontens de leur Gouvernement: ils ignorent sans doute *que ce Gouvernement oppresseur* contrarie si fort

l'esprit public & tourmente tellement ses sujets ; qu'il vient d'ouvrir un emprunt de cinq cents millions à moins de cinq pour cent, & qu'il s'est présenté pour un milliard de souscriptions. Oh ! combien les Peuples doivent se préserver de ces secousses épouvantables, qui bouleversent tellement leurs mœurs, leurs habitudes & leurs idées que le bien & le mal leur sont indifférens, qu'ils ne s'étonnent plus eux-mêmes de voir sur la même ligne un scélérat & un homme de bien !

Si, d'après ces réflexions, on trouvoit quelque contradiction entre ce que nous avons dit du nouveau Gouvernement, & ce que nous en dirons encore, nous répondrons aux observateurs superficiels, qu'il y a bien d'autres contrastes & dans la nature & dans la société ; nous répondrons que les passions ou les intérêts sont de mauvais juges des hommes & des choses ; &, qu'avant de prononcer affirmativement ce qui arrivera d'un Peuple ou d'un Gouvernement dans une telle position, il faut connoître bien en détail tout ce qui peut motiver & soutenir son impulsion & sa marche.

Il n'est pas rare d'entendre dire, à des hommes instruits qui ne méritent pas d'être confondus dans la tourbe des raisonneurs absurdes

que les François d'aujourd'hui sont comme les Romains sous Tibère, *ad servitutem parati*; & qu'un sceptre quelconque, pourvu qu'il soit de fer, les gouvernera facilement: de-là l'exemple de *Bonaparte* rappelle déjà toutes les illusions & les espérances de l'autorité absolue; mais si, au milieu de toutes les difficultés qui l'environnent & qui l'attendent, cet homme extraordinaire n'avoit rencontré & réuni une masse d'intérêts homogènes au sien, croit-on qu'il auroit pu comprimer, au moins pour quelque tems, ceux qui lui son contraires?

Chez les anciens comme chez les modernes on fait toujours honneur aux Chefs de la magie de leur pouvoir; comme si l'imbécille *Claude*, aussi absolu qu'*Auguste*, avoit eu ses moyens; mais les prétoriens, les prolétaires, les spoliateurs des proscrits, les tribuns militaires, les magistrats avides & corrompus, avoient-ils plus d'intérét au rétablissement des anciennes mœurs qu'à la consolidation d'un pouvoir qui les soldoit, & dont ils partageoient les jouissances? C'est une sottise ancienne & toujours renouvelée que de croire qu'une Nation se laisse long-tems gouverner contradictoirement à ses intérêts, à ses habitudes, à ses préjugés. Le despotisme oriental a pour appui le despotisme

domestique, qui est la passion universelle de tous les Peuples d'Asie & d'Afrique. La puissance révolutionnaire en France, & le Gouvernement qu'elle a produit, ont donc aussi des appuis, autres que les talens de ses Chefs, autres même que les crimes & les intérêts de cette classe de scélérats qui, après s'être tenus long-tems au premier rang, desireront bientôt n'être plus apperçus.

Pourquoi s'obstine-t-on à repousser ces calculs dans l'examen des succès possibles de *Bonaparte?* Il seroit plus sage d'examiner les forces & les moyens de cet ennemi, de rechercher ses ressources, d'observer ce qui peut nuire, ou servir, dans sa marche, ses plans, & ses moyens; & surtout ne pas se refuser à la consolation d'applaudir au retour progressif des François à des mœurs plus douces, & à un état moins désordonné que celui dans lequel ils ont vécu depuis dix ans, quelles que soient, d'ailleurs, les vues personnelles de ceux qui les gouvernent.

Ce changement de situation est si sensible en France, & y a fait une telle impression, que, si nous rendions un compte de tous les détails, des résultats & des anecdotes qui nous sont parvenus, on ne manqueroit pas de nous

ranger parmi les panégyristes du Gouvernement Consulaire. Il s'en faut, cependant, que nous regardions cette nouvelle ère comme celle du repos & de la prospérité nationale; mais nous avons la certitude, que des hommes qui passent pour éclairés, & qui ont sans doute des principes, mais non des souillures révolutionnaires, en ont cette opinion : à les en croire, il n'y a jamais eu de Gouvernement plus fort & plus habile que celui du Premier Consul. " Il a précisément rencontré ce qui convenoit " le mieux à l'état présent des mœurs, des " goûts & des intérêts; un juste milieu entre " le despotisme & l'anarchie: on lui sait un " gré infini de ramener graduellement les ha- " bitudes, les formes & le ton de la bonne " compagnie, en conservant cependant dans " leur intégrité toutes les conquêtes de la va- " nité bourgeoise sur les disinctions héréditai- " res: ce sentiment prédominant dans les ar- " mées, dans les villes & dans les campagnes, " est devenu le trait le plus saillant du cara- " ctère national; la soumission au pouvoir se " concilie aujourd'hui avec une insurrection " permanente contre toutes les prétentions... "

Si cette observation étoit exacte, elle ne rendroit pas plus légitime la destruction & la spo-

liation de la Noblesse, & le renversement de l'ancienne Monarchie ; mais elle expliqueroit comme le nouvel ordre de choses s'acquiert des partisans ; & cette connoissance est plus importante pour ceux qui veulent le renverser, que pour ceux même qui croient y voir de la sécurité. Parcourons donc les traits principaux des éloges, des pronostics, des faits & des conjectures qui nous ont été communiqués, & que le lecteur n'oublie pas que notre opinion personnelle n'arrivera qu'à la suite de celle que nous analysons.

Extrait de diverses Lettres de Paris.

" Nous sommes excédés de la Révolution ; nous voulons en finir : tout ce qui nous en représente les actes, les formes, les crimes & le langage, nous est odieux, & c'étoit-là ce que nous mettoient sans cesse sous les yeux le Directoire & les deux Conseils. Les hommes les plus exécrables par leurs mœurs, leur avidité, leur férocité, se partageoient le pouvoir, ou le transmettoient à des hommes semblables à eux. — Victime de leur union comme de leurs divisions, la Nation ne pouvoit sortir de cet état d'angoisses que par un grand change-

ment. Ce n'étoit plus la démocratie, ni ses talens, ni ses héros, qui pouvoient nous sauver; nous ne pouvions pas espérer le royalisme, encore que nous sentions le besoin d'une grande & forte protection, les mauvaises mesures de royalistes, leurs justes griefs, leurs prétentions exagérées, leurs ressentimens, nous laissant peu d'espoir de ce côté-là. C'étoit d'ailleurs encore une nouvelle révolution; & c'est ne pas connoître notre position, que de nous trouver inconséquens dans nos regrets pour la Monarchie, & l'éloignement ou l'indifférence que nous marquons pour les efforts & les mesures de ceux qui veulent la rétablir. Que pouvions-nous donc desirer, nous qui n'avons point émigré? Nous desirions un pouvoir protecteur, *le repos sans servitude*. Nous desirions être débarrassés de cette multitude d'oppresseurs, d'agitateurs, discoureurs, faiseurs de loix, satellites ou tyrans directoriaux, qui ouvroient ou formoient, selon leurs convenances, l'antre des Jacobins; s'accusant réciproquement de tous nos malheurs, sans avoir ni la volonté ni les moyens de les faire cesser.

" Ce pouvoir protecteur a paru: *nous avons une Monarchie sans dynastie;* l'autorité est plus forte, plus concentrée qu'elle ne l'a jamais été, & son

& son action est assez habilement combinée pour qu'aucun genre de tyrannie ne lui soit nécessaire. Le grand problême de la souveraineté du Peuple est enfin résolu: elle existe dans le choix des hommes qui doivent composer la puissance publique, pas au-delà; l'égalité se trouve aussi dans cette faculté d'être élus commune à tous, & dans la nullité d'influence pour tous ceux que leurs concitoyens ne veulent pas désigner aux fonctions publiques. — Voilà la part de la démocratie dont la turbulence est désormais enchaînée! Nous en sommes quittes pour cette pépinière de Notables; qui, malgré toute leur ambition, sont obligés d'attendre qu'on les vienne chercher pour les placer. — Qu'on appelle cela une République, nous n'avons plus les inconvéniens de la chose; & cependant le Gouverneur unique, ce Premier Consul si puissant, est obligé, pour se maintenir, de s'occuper beaucoup de nos intérêts, de nous ramener à des mœurs sociales, de ne point offenser notre vanité, & d'éviter tous les conflits de nos opinions, de nos passions politiques. — Vous le croyez despote; il faut au moins qu'il fasse de fréquentes génuflexions devant la statue de la Liberté, qu'il

n'effarouche pas les républicains, qu'il n'aigrisse pas les royalistes, qu'il contienne les Jacobins sans les réduire au désespoir.

" Il me semble que *Bonaparte* remplit toutes ces conditions aussi bien que le permettent les circonstances difficiles où il se trouve. — Malgré tous ses talens & ses victoires, & la force de son caractère, on se moqueroit d'un Corse qui voudroit être Roi de France; mais on ne peut considérer sous le même point de vue, une Magistrature supérieure exercée par un jeune homme que ses grandes actions militaires & les ressources de son esprit rendent suffisamment imposant. — Il a trouvé le moyen de faire disparoître ce mélange burlesque d'orgueil, de grossièreté, de tyrannie & de licence dont nous étions flétris. — Il cherche à mettre de l'ordre, du calcul, de la suite dans les mesures administratives, dont nous ne connoissions depuis long-tems que les secousses bruyantes & désordonnées; il a arrêté les dilapidations, cassé les marchés usuraires: les ministres & les commis ne vendent plus leur influence. L'impudeur de l'ancien Directoire alloit au point qu'on se partageoit au Conseil Directorial les pots de vin, & ce qu'ils appeloient

les bons de masse. — Pendant le Consulat provisoire, *Roger Ducos* annonça à *Bonaparte*, qu'il restoit dans la caisse de partage 450 mille livres, que *Sieyes* avoit pris 50 mille écus pour sa part, & qu'il leur en restoit autant à chacun. Je ne veux entendre parler de cette infamie, répondit *Bonaparte*; envoyez cet argent au trésor. — Enfin, les Jacobins se cachent, sans qu'on les poursuive: on place même les habiles; mais ceux-là sont censés convertis, & quoiqu'on n'y puisse prendre confiance, il faut bien que le Premier Consul ne les craigne pas & se croie en état de les surveiller; car il montre le plus grand mépris pour la canaille révolutionnaire. L'on apperçoit aussi un amendement sensible dans les manières & dans les mœurs, non qu'il n'y ait encore toute la corruption suffisante pour nous replonger dans l'abîme; mais au moins on ne s'en vante plus, & ce n'est pas un moyen de parvenir. — La société de Madame *Bonaparte* est choisie: son mari n'y admet point des femmes intrigantes, & il ne voit lui-même familièrement que des généraux, des gens de lettres ou les gens en place, qui ont part à sa confiance. Ce n'est pas tout; il nous *promet la paix*, & *tiendra*

parole; car ses dispositions pour la campagne sont aussi étendues, aussi actives que secrettes. L'armée de réserve se complettera promptement; il y a déjà plusieurs corps en route pour se rendre à Dijon: celui des volontaires sera nombreux & bien composé; une foule d'anciens Nobles, de grands propriétaires, des chefs de Chouans, des Généraux de l'ancien régime, se présentent pour suivre le Consul; les Ministres étrangers étant accrédités près de lui veulent aussi l'accompagner. Pour les Royalistes que les malheurs & les fautes sans cesse renouvelés ont rendu tièdes, ils ne sont plus persécutés: on renonce à la guerre d'opinions. La liberté du culte est aussi étendue que peuvent le désirer les Catholiques: on ne demande aux prêtres que la tolérance & la paix, & le plus grand nombre y consent. Quant aux émigrés, s'ils veulent être sages, s'ils ne faisoient pas trembler les acquéreurs de leurs biens, il y auroit plus de facilité que d'obstacles à l'adoucissement & à l'évasion des loix qui les concernent. "

Nous abrégeons ce tableau de l'*habileté & du succès* du nouveau Gouvernement: quelque brillant qu'il soit, nous en avons plus effacé

que fait ressortir les couleurs; car la comparaison du passé au présent exalte les panégyristes.

Il est très-vrai, disent les personnes d'une opinion opposée, que dans les trois premiers mois qui ont suivi la dernière Révolution, une confiance vague, des espérances sans motifs, se sont répandues dans toutes les classes qui n'appartiennent à aucune faction. *Bonaparte* étoit, ou paroissoit tout-puissant; & l'on se plaisoit à écrire qu'il faisoit des prodiges. *On en est bien revenu; le prestige a disparu, il se dépopularise tous les jours.* " Renoncez à vo- " tre projet, " écrit-on tout récemment de Paris à un riche capitaliste, " ne compromettez " point vos fonds dans ce pays-ci; il n'y a ni " sureté dans les relations commerciales, ni " stabilité dans le Gouvernement. " D'autres lettres dont nous avons connoissance présentent des conjectures encore plus sinistres " sur le " caractère de *Bonaparte*, sur sa feinte modé- " ration, sur les violences qui se préparent " contre les prêtres, les émigrés, les royalis- " stes. La détresse des finances n'a jamais été " plus menaçante, & servira bientôt de pré- " texte à de nouvelles spoliations; les réquisi- " tions, les garnisons désolent les provinces;

" les Chouans, furieux contre leurs Chefs, se
" disposent à prendre les armes : pour quel-
" ques jeunes gens qui se présentent de bon-
" ne volonté aux enrôlemens, des milliers de
" conscrits sont arrachés de vive force à leurs
" familles ; les armées manquent de tout, &
" sont mécontentes ; la désertion, la mutine-
" rie, n'ont jamais été plus apparentes ; la ra-
" ge concentrée des Jacobins n'est pas moins
" redoutable. — Les contributions ne se paient
" pas, la Banque Nationale n'a pas plus de
" crédit que le Gouvernement. — Le com-
" merce est nul ; la disette la plus alarmante
" se fait sentir en Languedoc & en Provence.
" Quels sont donc les admirateurs, les appuis
" de *Bonaparte?* Une masse d'égoïstes, d'hom-
" mes indifférens au sort de la Nation, pour-
" vu que le leur s'améliore aujourd'hui : l'ave-
" nir n'existe pas pour eux, les jouissances
" présentes sont tout : Royalistes ou Républi-
" cains sans énergie ! Mais les hommes forts,
" dans l'un & dans l'autre parti, ne peuvent
" s'accommoder d'un Gouvernement précaire,
" qui, quoi qu'on en dise, ne termine la Ré-
" volution ni dans un sens ni dans un autre,
" & que les forces étrangères ou les embarras
" intérieurs doivent renverser. "

Ces plaidoyers contradictoires présentent à-peu-près tout ce que nous connoissons de plus marquant, de plus positif dans les lettres & bulletins de France, & dans les commentaires qui en ont été faits: c'est sur ces matériaux, & après avoir parcouru beaucoup de journaux François, que nous hasarderons nos conjectures; car quel est l'homme de sens qui peut s'aviser de prophétiser, de prononcer définitivement sur un état de choses tel que celui dont la France présente le spectacle?

Il nous paroît que le blâme & les éloges sont exagérés: en examinant bien attentivement tout ce qui peut indiquer la mesure de l'esprit public, & les dispositions générales du Peuple François, nous concevons pourquoi & comment il se trouve mieux qu'il n'a été depuis dix ans.

Dès le 14 Juillet 1789, les uniformes, les baïonnettes, se sont tellement multipliées en France, que ce vaste pays n'étoit plus qu'un camp, & sa population toute entière qu'une armée: ce n'est pas seulement par des gardes bourgeoises que les François s'accoutumèrent au bruit des armes; une guerre civile horrible, une guerre étrangère, dont l'acharnement est sans exemple, ont introduit dans cha-

que famille l'esprit, les mœurs & les habitudes militaires. — Cependant c'étoient des hommes étrangers au métier des armes, & la plupart de la plus vile espèce, qui exerçoient la souveraineté & y tyrannisoient toutes les classes de la Nation. Cet état ne pouvoit durer: la transition de cet état à la puissance militaire étoit prévue par tous les bons esprits: on s'attendoit à voir le pouvoir législatif & exécutif passer entre les mains de l'armée, & exercés par des espèces de tribuns militaires. C'étoit la route probable qui conduisoit à la Monarchie légitime; car il est bien difficile que, dans le désordre & le bouleversement où sont encore ses élémens, elle se rétablisse autrement que par des changemens plus ou moins accélérés dans *les habitudes* & *les intérêts*.

Que *Bonaparte* & ses coadjuteurs aient déchiré la chartre constitutionnelle, violé la souveraineté du Peuple, ils ne s'en défendent pas eux-mêmes; c'étoient des instrumens usés qui avoient rempli leur office. Mais abstraction faite de leurs intérêts & de leur ambition personnelles, n'est-il pas possible que les circonstances ne leur laissassent que le choix entre le pouvoir militaire absolu, & les formes bizarres

zarres mais habiles de leur nouveau Gouvernement?

Un fort bon observateur nous définit ainsi l'ambition de *Bonaparte*: " Elle ne ressemble à " aucune autre; il ne veut pas être le maî- " tre, car il n'eût tenu qu'à lui de l'être, " mais il ne veut point en avoir, & il ne veut " pas être nul. "

La puissance militaire étant le pire des Gouvernemens, & cependant celui auquel la France paroissoit condamnée, en anéantissant un Directoire & des Conseils qu'elle exécroit; il nous paroît assez naturel qu'on s'accommode d'un terme moyen entre ce dernier fléau, une démocratie turbulente, & le retour à la Monarchie légitime, qui éprouve encore de puissans obstacles; & puisque les forces étrangères & les forces intérieures n'ont pas encore pu parvenir à les détruire, l'idée d'une transaction si souvent proscrite par les uns ne paroît pas encore mûre pour les autres.

Nous avons suivi pas à pas les événemens qui modifient seuls & dirigent nos opinions; car nous n'éprouvons aucun entraînement vers *Bonaparte*. Sa faveur comme sa colère ne sauroient nous atteindre; & c'est toujours pour nous un spectacle dégoûtant que cette alliance

impure des hommes & des maximes de la Révolution, avec la raison, la justice, qui peuvent seules y mettre un terme. Mais nous n'hésitons pas à le répéter, tout ce qui s'est passé depuis quatre mois nous paroît en somme plus heureux que funeste pour la France ainsi que pour l'Europe. — Nous examinerons tout à l'heure s'il y a stabilité, sureté pour l'avenir: il ne s'agit encore que de comparer le Gouvernement du Directoire à celui qui lui succède; or la différence en bien ne peut être contestée. Ce n'est pas encore à beaucoup près la justice toute entière, la morale & la politique la plus saine; mais les Gouverneurs ne sont plus, comme ils l'ont été jusqu'à cette époque, les plus vils, les plus atroces de tous les hommes. C'est s'approcher de la probité que de ne plus la craindre, & de cesser de la persécuter, lors même qu'elle se tient à l'écart. — Aussi la société semble-t-elle avoir pris un nouvel aspect: depuis qu'il y a moins de crimes politiques, il y a moins de délits privés; depuis que l'autorité est plus forte, plus concentrée, & qu'elle a pris un caractère de protection, il y a plus de vraie liberté. On n'a vu dans la suppression d'un grand nombre de journaux, que celle des outrages que des écrivains

licencieux, incendiaires, faisoient continuellement à la raison & à la paix publique. On étoit dégoûté des administrations populaires: on les voit avec plaisir remplacées par des Préfets responsables, qui sont obligés d'adopter l'esprit du Gouvernement. On vouloit des efforts pour la paix, & on se flatte toujours que le Premier Consul l'obtiendra par ses négociations ou par ses armes. (1)

L'administration se déploie avec ordre & mesure; son langage est plus décent, la police est surveillante sans tyrannie, la partie militaire est conduite avec économie & activité: il n'est pas vrai que les armées continuent à manquer de tout; nous savons que celle du Rhin a reçu des approvisionnemens en tout genre, & beaucoup d'argent, & qu'on est venu aussi au secours de celle d'Italie de manière à arrêter les désertions & les plaintes. Les hôpitaux, les fournitures, les revues, le recrutement, l'équipement, la comptabilité, sont soumis à de nouveaux règlemens qui nous ont paru bien faits. Une des loix favorites du Jacobinisme,

(1) *Bonaparte* a dit, à un de ses amis, le 23 Mars, qu'il parieroit encore neuf contre un pour la Paix.

celle qui privoit les citoyens de la faculté de tester, vient d'être révoquée ; mais le Gouvernement a échoué dans un autre projet de loi également rétrograde ; qui est le rachat & la résurrection des rentes féodales. L'esprit & les motifs de l'opposition dans cette circonstance ont montré quelle est encore la puissance de certains principes, & sur-tout des intérêts révolutionnaires que l'on croit hors de France si faciles à renverser. Enfin, au milieu de tous les embarras qui assiègent ce Gouvernement, on ne le voit pas sans surprise fonder & doter des collèges, indiquer aux indigens des distributions de secours, ériger dans tous les départemens des monumens à la valeur, & s'occuper avec un zèle réel ou apparent de l'avancement des sciences & des arts. — Dans leur nouvelle Législature, moins féconde & moins mauvaise que la précédente, on ne trouve rien de satisfaisant sur l'organisation judiciaire. — S'ils pouvoient placer par-tout d'anciens Magistrats, tels que M. *Daguesseau*, Président du Tribunal d'Appel à Paris, on ne seroit pas effrayé de cette multitude de Juges & de tribunaux, misérablement appointés, & dont la somme des salaires forme cependant une charge énorme pour la Nation.

C'est en finances que le nouveau Gouvernement a peu d'avantages encore sur celui qu'il a renversé: *Bonaparte* trouve lui-même la section du Conseil d'Etat chargée de cette partie la plus mal composée; & véritablement elle n'a rien produit de merveilleux.

Le *Mercure Britannique* du 25 Décembre passé a présenté l'extrait des recettes de l'année dernière; le Directoire les portoit à 476 millions. Ce bilan étoit accompagné d'une analyse raisonnée, où Sir *Francis* d'*Ivernois* observoit qu'une grande partie de ces rentrées consistoit en valeurs mortes, telles que les bons de rente; il y affirmoit, qu'il étoit impossible que les recettes disponibles se fussent élevées à plus d'un million par jour, qu'elles avoient toujours été, & qu'elles alloient encore graduellement en décroissant.

La révolution de *Bonaparte* & les mesures fiscales qui l'ont suivie, avoient fait naître des doutes sur la justesse de ce pronostic: la hausse des fonds publics, & l'assurance avec laquelle on proclamoit à Paris le rétablissement de l'ordre & des finances, tout nous invitoit à suspendre notre jugement jusqu'à ce qu'on eût le bilan de la nouvelle année financière; il

vient d'être publié pour les quatre premiers mois qui se sont écoulés, & c'est sans doute la pièce la plus instructive que nous aient encore procuré les débats du Tribunat. Nous allons la présenter telle qu'elle se trouve dans le *Moniteur* du 26 Mars, en observant que le discours de *Fabre*, où elle est contenue, a été provoqué par une contestation très-vive, où la moitié des Tribuns a pris parti contre le Ministre des finances, parce qu'il n'osoit pas leur proposer de nouveaux impôts.

" Qu'on veuille bien réfléchir qu'en accu-
" mulant toutes les natures de rentrées, le tré-
" sor public a *à peine reçu 15 millions en nu-*
" *méraire par mois* depuis le premier Vendé-
" miaire, ce qui ne donnera que 180 millions
" par année; & l'on sera convaincu qu'en portant
" la totalité des recettes à 344,330,952 francs,
" y compris les bons de rente & évaluation
" de service réel que font les bons de réqui-
" sitions, je ne puis point m'être écarté de la
" vérité. Cependant, avec 15 millions de ren-
" trée par mois, il a fallu payer, *du moins*
" *en partie*, la solde, & soutenir, *autant qu'il*
" *a été possible*, les autres services. "

Fabre de l'Aude appuie ces réflexions par

des calculs très-détaillés sur les recettes & les dépenses de l'an 8: il annonce qu'il n'a rien négligé pour parvenir à une exactitude scrupuleuse, & invite le Ministre des finances à relever ses erreurs, s'il lui en échappe. " *Notre situation est telle*, ajoute-t-il, *que, sans courir les plus grands dangers, il est impossible que nous restions plus long-tems dans l'état où nous sommes*, " &c.

Il faut convenir que cette doctrine est mot à mot celle de Sir *Francis d'Ivernois;* & s'il a anticipé l'époque du danger en l'annonçant chaque année, il y a tout lieu de croire que ce nouveau bilan ne le fera pas changer d'opinion sur l'épuisement radical des contribuables François.

Il est certain que cette situation des finances ne présente aucun point d'appui, aucune perspective de sécurité ni aux gouvernans ni aux gouvernés. — On sait que le Premier Consul fait négocier un emprunt en Hollande, & un autre à Hambourg: il est douteux que ses envoyés réussissent; mais ces expédiens momentanés, & tout ce qu'on attend des cautionnemens exigés des receveurs, des avocats & notaires, ainsi que d'une extension de vente des

forêts nationales, dont le bois s'enlève & s'achète plus facilement que les biens d'émigrés, toutes ces ressources ruineuses, suffisant même aux frais de la campagne, indiquent un terme au-delà duquel le Gouvernement, constitué comme il l'est aujourd'hui, ne peut plus se soutenir; car la dépense de paix s'élève à quatre cents millions, & il est physiquement impossible que le revenu public s'élève à cette somme, sans de grandes améliorations dans les capitaux, les propriétés & l'industrie nationales, améliorations que la paix seule ne produiroit pas. — Milord *Clare*, dans son discours, dont nous avons donné l'extrait, démontre ce qu'a produit en Irlande de désordre & de misère le système des confiscations: voilà l'état nécessaire de la France, jusqu'à ce que le Gouvernement, quel qu'il soit, cicatrise la plaie de l'émigration! Si on ne s'occupe bien plus franchement qu'on n'y paroît disposé à faciliter, à protéger les transactions entre les anciens & les nouveaux propriétaires, les terres, les hypothèques, ne reprendront leur valeur que lorsqu'une longue prescription aura rassuré les nouveaux possesseurs. En attendant, cette foule de petits propriétaires qu'aura produit la révolution, est un

obstacle

obstacle de plus à l'accumulation des capitaux, qui est la seule base solide de l'industrie & du commerce, & conséquemment des finances. En supposant même la restauration de la Monarchie légitime, qui procureroit d'ailleurs tant d'autres moyens de sureté & de repos, il nous semble improbable que le Gouvernement, pendant les premières années, put obtenir trois cents millions d'impôts; & son ancien régime, malgré tous ces abus, n'étoit pas à beaucoup près aussi onéreux aux Peuples que celui de la nouvelle administration.

Si donc on considère sur quoi repose la stabilité du pouvoir consulaire, il faut en chercher la base hors du trésor national.

Est-ce l'assentiment des Peuples, parce qu'une République nominale leur plaît, & qu'un régime monarchique leur convient? Cela pourroit être; mais s'il y a impossibilité de pourvoir légalement aux dépenses publiques, il faut donc que la tyrannie, dont on se croit délivré, recommence sous d'autres formes, ou que le régime change. Si le Premier Consul peut faire consentir les Législateurs, les Tribuns, les Sénateurs, à se mettre à l'instar du Parlement Britannique pour leurs appointemens, c'est-à-

dire à n'en point avoir ; (2) si les Juges de paix, les Administrateurs de paroisse, de ville & des provinces, ne coûtoient pas un sol à la Nation, comme en Angleterre; qu'il n'y eût de payé que douze grands Juges, & les Commissaires, les employés de la trésorerie & des départemens du Ministère ; le nouveau régime nous paroîtroit plus stable.

2°, Il faut convenir aussi que c'est un bien grand appas pour un ambitieux que ce pouvoir souverain du Premier Consul ; que, toute réflexion faite, les Peuples les plus sages, chez les anciens comme chez les modernes, ont mieux aimé le rendre héréditaire qu'électif. — Nous savions bien, avant que les orateurs républicains nous l'eussent répété, *que le droit héréditaire tourne la tête de quelques Princes, qu'ils le convertissent en droit divin, qu'on leur persuade facilement que c'est pour leur propre compte, & non pour l'intérêt du Peuple, qu'ils sont nés privilégiés*: nous savions tout cela ; mais les terri-

(2) Et il n'y a point de liberté, point de vraie représentation nationale, sans cette condition.

bles & fréquentes catastrophes que la Providence permet pour l'instruction des Peuples & des Rois, doivent produire à la fin de plus longs intervalles de raison, & plus de sagesse dans les combinaisons politiques des Gouvernemens, qui ont besoin désormais d'habileté & de justice pour être forts.

Si à ces deux causes d'instabilité, on ajoute celles des factions comprimées mais non éteintes, le mécontement des républicains, la fureur dissimulée des Jacobins, qui semblent aujourd'hui retrancher de leur doctrine & de leur secte tous les excès démagogiques, & cherchent à rallier ainsi *tous les amis de la liberté*; si l'intrigue de quelques chefs militaires, ou l'esprit dominant dans quelque corps de l'armée, dans celle d'Égypte, par exemple, favorise & propage tous les germes de discorde; la domination de *Bonaparte*, qu'on dit si fort raffermie, seroit fort en péril, & il seroit permis de croire qu'il y auroit moins de chances en sa faveur que contre lui. — Les dernières nouvelles de Paris annoncent qu'il ne part plus pour l'armée, & que *Berthier* commandera celle de Dijon.

Les malles de Hambourg n'ont guères apporté du Continent que des nouvelles surannées ou apocriphes. Ce qu'il y a de plus clair, dans la multiplicité de contradictions que contiennent les gazettes, c'est que quelques négociations pour la paix entre la Cour de Vienne & la France, la rigueur de la saison, le dénuement où étoient les armées Françoises, & la réunion des troupes qui doivent composer & compléter l'armée Impériale, ont empêché jusqu'à présent l'ouverture de la campagne. Il n'y a eu que quelques escarmouches insignifiantes sur le Rhin & en Italie. L'Archiduc *Charles* a décidément quitté la belle armée du Rhin: il a fait ses adieux à ses braves compagnons d'armes, en alléguant sa mauvaise santé pour motif de son départ: il a reçu d'eux les témoignages de regret les plus sincères & les plus touchans. Le Général *Kray* a succédé au Commandant en Chef: il paroît qu'il conservera l'Etat-Major de l'Archiduc.

Les Russes sont en route pour se rendre chez eux. L'armée de *Condé* seule est restée en Souabe, & a passé au service d'Angleterre. Les gazetes affirment la disgrace & même la mort du Général *Suwarof*. -- Nous espérons que l'une & l'autre est dénuée de fondement. L'on assure, d'un côté, que l'Empereur de Russie abandonne la cause qu'il a si noblement défendue; d'un autre côté, l'on annonce le rassemblement en Finlande d'une armée qui devroit passer en Angleterre au printems: nous donnons ces nouvelles comme des bruits de gazettes.

Le Conclave a enfin choisi un successeur à l'infortuné *Pie VI*: son choix est tombé sur le Cardinal *Chiaramonte*, qui va régner sous le nom de *Pie VII*. Jusqu'à présent ce Cardinal a été fort obscur. Il a été Evêque d'Imola, & appartient à l'Ordre des Bénédictins.

Madame *Adelaïde* de France a terminé sa douloureuse existence à Agram le 27 Février; elle étoit âgée de 68 ans: sa mort a été un sujet de chagrin très sensible aux Princes ses neveux & à toutes les personnes qui lui étoient attachées.

L'Auteur du Mercure Britannique à ses Souscripteurs & au Public.

Après avoir lutté quatre mois contre le dépérissement de sa santé, l'Auteur du *Mercure Britannique* se trouve hors d'état de poursuivre un travail qu'il n'auroit jamais dû avoir l'imprudence d'entreprendre, sous un climat dont il ne connoissoit pas les effets sur une santé délicate. Depuis long-tems chaque Numéro subit des retards : celui-ci n'eût point paru du tout, sans le zèle avec lequel un ami de l'Auteur a bien voulu se prêter à en composer les trois dernières feuilles.

Dans l'impuissance totale où se trouve le Rédacteur de songer à se livrer à aucune occupation de cette nature, & convaincu, ainsi que les gens de l'art, que le moindre effort en ce genre termineroit vîte son existence, il se voit forcé de suspendre le *Mercure Britannique*.

Si la Providence lui rendoit les forces nécessaires, il les consacreroit à completter la publication des douze Numéros qui manque-

ront à cette seconde année périodique: si, au contraire, il continue à être hors d'état de lire, de penser & d'écrire, la collection de cet Ouvrage Périodique se terminera au 36^e Numéro.

Il abandonneroit sans regret une carrière qui lui a été aussi cruelle, s'il ne trompoit pas l'attente d'une classe de Lecteurs, dont l'estime, la confiance & l'encouragement l'ont soutenu, soit en Angleterre, soit sur le Continent. Il les prie de recevoir le témoignage de sa profonde reconnoissance. Il n'oubliera pas davantage les sentimens, les soins, l'amitié généreuse dont plusieurs Anglois lui ont donné les preuves les plus touchantes depuis l'aggravation de sa maladie.

Les Souscripteurs qui ont payé d'avance l'abonnement en entier de *deux guinées*, pour la seconde année complette du *Mercure Britannique*, sont priés de retirer la moitié de cette somme, c'est-à-dire *une guinée*, chez le Libraire ou le Bureau où ils ont payé leur abonnement.

SUR MALLET DU PAN

Finis vitæ ejus luctuosus, Patriæ tristis,
Extraneis ignotisque non sine curâ fuit.

Tacit.

Le grand Montesquieu a dit: que les grands Génies & les hommes éclairés sont Citoyens de tous les pais. A ce titre je pleure le nouveau citoyen de Genève —, éloquent comme le premier; mais qui a su par son stil énergique & de feu servir à la bonne cause, si l'autre en a tant malheureusement contribué à la mauvaise. Mallet du Pan est mort à Londres pleuré de ses amis & admiré de tous les savans, comme l'homme qui fit le plus de résistance avec sa plume au bouleversement des idées morales, politiques, religieuses de l'Europe. Il a tenu ferme à cet ancien sistème social, qui fit par tant de siècles, tant de générations heureuses, jusques la veille de sa mort. Il a lutté contre toute nouveauté moderne c'est-à-dire contre les renversements de tous les gou-

vernemens anciens & légitimes de l'Europe. Grand publiciste, savant historien, philosophe non de nos jours, mais du tems ancien, il est le seul écrivain qui a su avec l'éloquence de la raison traiter *le droit des gens* c'est-à-dire la morale des Nations & de tous les Gouvernemens d'une manière noble, éloquente & digne de lui. L'ancien sistême religieux, moral & politique de l'Europe a perdu son plus grand avocat; il ne plaidoit pas ni pour la monarchie ni pour l'aristocratie ni pour aucune autre forme de gouvernement; mais pour l'ancien sistême de l'Europe que les modernes philosophes veulent anéantir & réduire en une anarchie universelle. Cette guerre anti-social de nos philosophes modernes a fait non des hommes malheureux mais des peuples malheureux & des villes entières, & la plume de Mallet du Pan en a tracé ces horribles tableaux qui parviendront jusques à la postérité. Les horreurs de son pays natal & de la Suisse a été peint avec la force de Tacite & la profondeur de Saluste, & il a donne aussi la description de la chute de la République de Venise & de celle de Gênes que les françois ont voulu ôter de la hierarchie de l'Europe, avant celles de Guillaume Tell. Je n'ajouterois sur

Mallet

Mallet du Pan que ce que dit mon ami Gents dans son journal d'Allemagne, & quelque autre écrivain qui a parlé de lui. — Cet auteur, dit-il, est un de ces hommes à grands talens & d'un jugement fort exercé par l'expérience qui possède beaucoup de connoissances politiques. Il a su peindre la révolution Françoise dans tout son éclat, & la montrer dans son véritable point de vüe, bien différent de celui qu'elle étoit vüe par le publique. Il a connu de bonne heure les auteurs & les promoteurs de la révolution. Il s'est convencu d'abord de la stérilité du plus grand nombre de ses principes, & de la futilité de leur sistêmes, & de la petitesse de leurs talens pratiques, & de la vanité de leurs imprudentes intraprises. Eclairé de bonne heure de plans infernaux qu'une furibonde faction n'attendoit que le moment de son éclat pour les mettre en œuvre; assuré par chaque événement de ses justes idées, il a poursuivi avec une fermeté de fer & une inexorable severité & avec une grande éloquence les auteurs & les admirateurs de la révolution, & il a su si bien peindre leurs erreurs & leurs atrocités. Il a peint aussi par des traits de feu inefaçables tous les changemens & les grossières stravagances & les révoltantes horreurs & les fautes pitojables sous

lesquelles est tombées en pièces la Monarchie de France. Il a dit plus d'une fois en esprit prophétique l'incurable crédulité de ses contemporains, & tout ce que les évenemens ont démontré encore de plus horrible ensuite.

Etiam satis Cassandra futuris
Ora Dei jussu non unquam credita Teucris.

C'est bien naturel qu'un écrivain de ce genre devoit provoquer contre lui la multitude. La force de ses idées, le poid de ses raisons, l'énergie de ses expressions ne pouvoient jamais plaire ni aux chefs de la révolution, ni à ses aveugles admirateurs. La dificulté de pouvoir répondre à ses objections, la méchanceté, & leur politique ont été une source de toutes calunies à son égard. Ils ont essaié de le mettre en haine & en horreur à ses contemporains. Quelquefois ils disoient qu'il étoit un vil mercenaire avocat qui plaidoit le despotisme; des autres fois qu'il étoit une furie sous la figure humaine qui ne respiroit que la guerre & la destruction, & des autres fois qu'il étoit un orgueilleux sophiste ennemi du progrès de l'esprit humain.

Heureusement le publique éclairé a bien appris à calculer la valeur de ces phrases en les

traduisant dans le langage révolutionnaire. Pour connoître vraiment qui étoit Mallet du Pan il suffira de traduire toutes ces injures dont il a été honoré dans la langue de bons Principes, dans le respect pour l'ordre Social & dans l'horreurs pour les Scellerats. Le seul reproche qu'on pourroit lui faire avec quelque apparence de raison & que lui a été fait même par ses amis; c'est que dans son stil très-spirituel & très-énergique regne quelquefois des expressions dures & peu mésurées & un certain ton insultant ceux qu'il veut combattre; mais il suffira de réfléchir sur les circonstances & sur le tems où il a paru sur le théâtre du monde pour le justifier. Est-il une chose straordinaire ou blamable si des événemens lesquels n'ont jamais paru dans aucune époque de l'Histoire a fait sur son cœur sensible, & sur une âme forte des impressions vives & profondes, plus que sur ces froids cosmopolits lesquels lissent tranquillement dans les gazzetes la mort de tant de millers d'hommes sur les échafaux, ou écrasés sous les ruines des villes incendiées ou des provinces saccagées, ou enfermés dans les horreurs des prisons & vont après cette lecture avec leur philosophique indiférence à leurs journalieres occupations? Doit-on s'étonner si cet auteur qui a du combattre contre

un armée entière d'ennemis, & contre cet esprit de vertige qui avoit saisit la moitié du monde, a eu de la peine des trouver ses expressions suffisamment fortes, & s'il a passé quelquefois les limites cerchant que le Ciel & l'Enfer lui donassent des armes pour combattre?

Jusques qu'il a pu combattre la révolution & ses progrès au dedans de la France, Mallet du Pan a tenu le pied ferme sur le champ de bataille avec une inébranlable fermeté & une dignité toujours égale est digne de lui. Il n'a pas abbandoné la France que le dix d'Août de l'année 1792. Au millieu des orages qui agitoient les états de l'Europe l'un après l'autre environné de ces térribles résultats qu'il avoit si bien prédits, il n'a pas manqué de jetter de tems en tems dans ce gouffre de destruction politique & social des écrits pleins de génie & d'éloquence foudroyante comme demandoient les circonstances du jour.

Dans l'année 1797 il a donné au publique ces deux lettres sur la révolution de Venise & de Gènes dans lesquelles il fit éclater ces hideuses verités qui ont tant irrité *le premier homme de notre siècle*, c'est-à-dire le grand auteur de ces révolutions. Buonaparte n'a pas manqué d'ordonner aux Bernois de ne pas accorder un asile au Mallet du Pan dans leur vil-

le, & le gouvernement de ce Canton qui couroit à grands pas à sa porte y acconsentit. De ce moment il a établit sa demeure à Londres. Il a fait imprimer dans cette ville l'année 1798 l'histoire de la destruction de la liberté Elvétique avant qu'il avoit entendu à parler des horreurs qu'on avoit commis dans les plus heureuses vallées du monde & des crimes qu'on avoit commis pour faire oublier les crimes passés. La posterité honorera de ses regards cette œuvre precieuse & saura la placer entre les premiers écrits de nos jours; quand les révolutionnaires n'osent pas falsifier jusques l'histoire? Si ses contemporains n'ont pas accueilli ces œuvres avec tous les signes de la plus haute admiration, ils n'ont pas manqué de lui témoigner la plus vive reconnoissance, & ce qui doit encore étonner davantage c'est que jusques ses ennemis l'ont honoré par un noble silence. — M.r Mallet du Pan est mort le 11 de ce mois de May à l'âge de 50 ans, à Richmond, chez le comte de Laly, d'une consomption, dont ses travaux avoient accéléré les progrès. Depuis un mois, ses amis n'avoient plus l'espérance de le conserver, & lui même sentant decliner ses forces, parloit de sa fin prochaine sans ostentation & sans foiblesse. Cependant il s'étoit promené la veille en voi-

ture & avoit dejeuné comme à son ordinaire un heure avant sa mort. — Avant la révolution Françoise M.r Mallet du Pan s'étoit déjà distingué parmi les écrivains politiques par l'étendue de ses connoissances & la vigueur de son esprit autant que par la probité & l'indépendance de son caractère. Né d'une ancienne famille qui depuis long-tems avoit donné des Magistrats à la République de Genève & des savans à la République des lettres, ce fut sur la trace de ses peres que M.r Mallet entra dans la carrière qu'il a si noblement suivie. Il ne fut jamais l'écrivain d'un parti, ni celui d'un gouvernement, il ne vouloit en offenser ni en flatter aucun, & s'il s'irritoit moins des préventions dont il fut souvent l'objet que de la légéreté ou des passions funestes qui les provoquoient. Ce fut un spectacle touchant pour les gens de bien de tous les pays, que devoir en France un écrivain protestant tonner contre la persécution des prêtres & la spoliation des Eglises, un républicain lutter contre la subversion de la monarchie, défendant le clergé, la noblesse opprimée, & opposant sans cesse la vraie doctrine de la liberté & du bien général aux sophismes & à la licence des factions. Ses derniers momens ont été adoucis par la certitude consolante que la nation gé-

néreuse qui lui donnoit asyle, savoit aussi l'apprecier. Non seulement le gouvernement a fait assurer sa famille d'une protection speciale, mais les premiers personnages de l'Angleterre proposent une souscription volontaire pour venir à son secours. M.r Mallet du Pan laisse après lui une veuve & cinq enfans; il avoit perdu par la révolution son patriomoine & tout le fruit de ses travaux, son moblier, sa bibliothèque & une collection de manuscrits précieux, parmi lesquels se trouvoit un ouvrage presque achevé sur l'état politique de la France & de l'Europe avant la révolution. — Les funerailles de M.r Mallet du Pan ont eu lieu à Richmond. Un grand nombre de personnes de tous les rangs, appartenant aux diverses contrées & aux diverses croyances de l'Europe y ont assisté. Les huit glands du poële ou drap mortuaire étoient porté par Lord Sheffield le Prince de Poix, M.r Fagel greffier des Etats-généraux des Provinces-Unie. M.r Trevor membre du conseil de sa Majesté Britannique, Sir John Macpherron Baronnet & W. Neene Esq. tous deux membre de la chambre des comunes d'Angleterre; le Comte Lally-Tollendal & M.r Mallouet l'un & l'autre deputés aux états géneraux. Deux longues files de Génévois & de Suisses distingués dans leur nation suivoient

en long habits de deuil. Plusieurs de ces derniers ont annoncé la résolution de faire elever un modeste monument sur les cendres du concitoyen qui a tant honoré son pays en meritant si bien de tous les autres. — Dans quel autre pays hors que dans l'Angleterre on auroit vû des Princes, des Lords & des membres illustres d'un gouvernement assister aux funerailles d'un homme pauvre, emigré & d'un gazzetier politique?

Hors que dans ce pais où reposent tranquilles les cendres des Newtons & des Popes près de celles de leurs Rois on n'auroit pas vu ce spetacle de l'homme & digne de l'homme.

Sur le continent & l'Italie sur tout ont ne porte le dueil que pour les grands Seigneurs, & par beaucoup d'entre eux encore qui sont venus au monde comme dit un de leur Poëtes:

" *Venuti al mondo sol per far lerame* . "

A leur mort ils retournent à ce neant où ils ont toujours veçus; mais leurs parents se font vanité par leur habits de dueil non de leur mérite mais seulement de leur richesse. Pour moi quoique étranger ni parent du Mallet du Pan je pleure sincerement sa mort & j'ai pris l'habit de dueil pour lui.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU